

EPOPS

Epops

71 / 1-2007

SOMMAIRE

La "Huppe" :

- Assemblée Générale SEPOL 2006

25 Novembre 2006 à Limoges (87)

et 8^e Rencontre Ornithologique

(Pascal BOULESTEIX, Isabelle PRADIER, Philippe HUBERT) . . . p. 4

- Conseils d'administration

(Isabelle PRADIER) p. 11

- Bilan de l'inventaire Atlas

(Stéphane MORELON) p. 22

A l'écoute du chant des oiseaux

de la Montagne Limousine

(Hugo BOURDIN) p. 31

Destination nature : les Grands Causses

(Anthony VIRONDEAU) p. 33

Recensement et suivi de reproduction

de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

sur la commune de Chaillac-sur-Vienne (Haute-Vienne) en 2006

(Raphaël BUSSIÈRE) p. 39

Nidification de l'Aigle botté (*Hieraaëtus pennatus*) en Limousin

Le point sur nos connaissances

(Thérèse NORE) p. 50

Brèves aux vol

(David LABIDOIRE) p. 68

Brèves bibliographiques

(Bruno Labidoire) p. 78

Infos de dernière minute p. 82

La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Pascal Boulesteix

RÉDACTEUR EN CHEF :
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Raphaël Bussièrre

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
P. Boulesteix, I. Pradier, P. Hubert, S. Morelon,
H. Bourdin, A. Virondeau, R. Bussièrre
T. Nore, D. Labidoire, B. Labidoire

sommaire

EPOPS N° 71 // 1 - 2007

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **Société pour l'Etude**
et la **Protection des Oiseaux en Limousin**

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés, les
auteurs conserveront l'entière responsabilité
des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 500 exemplaires
Sur les presses d'Atelier Graphique
23, rond-point du Couderc - 87100 Limoges
Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 72482
Date de publication : Février 2007

La revue EPOPS est publiée avec le
concours financier du Ministère de
l'Ecologie et du Développement Durable,
du Conseil de l'Europe, du Conseil de la
Région Limousin, ainsi que la participation
du Conseil Général de la Haute-Vienne.

4
La "Huppe"

31
A l'écoute du chant des
oiseaux de la Montagne
Limousine

33
Destination nature :
les Grands Causses

39
Recensement et suivi de
reproduction de la
Pie-grièche écorcheur *Lanius
collurio* sur la commune de
Chaillac-sur-Vienne (Haute-
Vienne) en 2006

50
Nidification de l'Aigle Botté
(*Hieraaëtus pennatus*) en
Limousin. Le point sur nos
connaissances

68
Brèves au vol

78
Brèves
bibliographiques

82
Infos de dernière minute

EPOPS
Edito

Une nouvelle année commence. Comme le veut la tradition, c'est le moment des vœux et des bonnes résolutions. Alors à tous, bonne et heureuse année 2007, que celle-ci vous apporte beaucoup de joie et de nombreuses découvertes ornithologiques.

2007 c'est aussi la troisième année d'enquête pour le nouvel atlas des oiseaux du Limousin, ne relâchez surtout pas vos efforts même si le bilan que vous trouverez dans ce numéro s'avère plutôt positif et encourageant. Des manques complets existent malgré tout par-ci par-là et bien des « carrés » ont besoin encore et toujours d'observations complémentaires.

Ce premier numéro d'EPOPS se caractérise aussi par deux importants articles scientifiques. Le premier qui traite de la reproduction de la Pie-grièche écorcheur dans l'ouest de la Haute-Vienne est une sorte de commencement, le second qui a trait à la nidification de l'Aigle botté dans la région est, au contraire, une synthèse de nombreuses années d'observations passées.

Vous trouverez encore au fil des pages, outre les rubriques ornithologiques habituelles, deux évocations de jeunes amateurs de l'observation des oiseaux dans la nature. La première fait état des impressions de l'auteur à propos d'un stage ornithologique qui s'est déroulé sur le plateau de Millevaches, dans le cadre des activités proposées par la Station Universitaire du Limousin, la seconde est une invitation à la découverte d'un des plus beaux secteurs du Massif-Central, les Grands Causses, paradis des vautours et de bien d'autres rapaces et oiseaux en général.

Si vous lisez attentivement les comptes rendus administratifs de la S.E.P.O.L. publiés dans ce numéro, vous verrez que quelques changements se préparent pour la revue. N'ayez crainte, cette dernière n'est pas prête de disparaître, elle va seulement s'enrichir d'un nouveau compagnon, enfin, nous l'espérons en tous les cas, de mieux satisfaire chacun d'entre nous.

Bonne lecture à tous et rendez-vous dans quelques mois.

Askolds VILKS



Assemblée Générale SEPOL 2006

25 Novembre 2006 à Limoges (87) et 8^{ème} Rencontre Ornithologique

Cette année, l'assemblée générale de la SEPOL se déroulait le 25 novembre à Limoges, précédée le matin d'une rencontre ornithologique. Elle a réuni environ 40 sépoliens autour des habituels rapports moral, d'activité et financier. Elle a permis aussi à tous les présents d'apprécier les oeuvres exposées par quelques adhérents ainsi qu'une très belle collection de philatélie sur le thème de l'oiseau de M. Richer.

■ I. 8^e Rencontre ornithologique SEPOL

Une quarantaine d'ornithologues des trois départements s'est retrouvée dans la salle du Lac du Causse du Conseil Régional de Limoges, prêtée gracieusement par celui-ci, pour échanger des

informations sur quatre sujets : l'Atlas, les STOC EPS, le Grimpeur des bois et la nidification des Hérons dans le bassin de Gouzon.

■ II. L'Assemblée Générale Rapport Moral du président Pascal BOU- LESTEIX

Tous les ans, en fin d'année, l'assemblée générale de la SEPOL est un moment privilégié pour parler d'oiseaux et se raconter des histoires d'ornithologues !

2006 n'a pas fait exception, mais c'est une AG un peu particulière qui s'est tenue fin novembre ; l'AG des trente ans de la SEPOL !

Les anniversaires «aux comptes ronds» sont souvent redoutés et sont

généralement des moments intenses pour dresser des bilans et prendre des résolutions.

Eh bien, j'ai le sentiment que la SEPOL n'a pas peur de ses trente ans tant la vie de notre association est riche d'événements tout au long des ans et que ceux qui font la SEPOL savent s'adapter aux problématiques qui lui sont posées.

De tous temps, ceux qui ont voulu poser des questions ou proposer des orientations ont toujours pu s'exprimer librement et rares sont ceux, qui croyant à un projet, n'ont pu le mener à bien.

Les règles qui régissent la SEPOL sont très simples : expression, discussion, et au final, choix.

Depuis trente ans, la SEPOL est une association qui a toujours su innover et se mobiliser autour de travaux collectifs tout en encourageant des études personnelles.

Le dernier travail en date, la rénovation de l'Atlas des oiseaux du Limousin, dont l'enquête se terminera en 2010, voit un nombre croissant d'ornithologues s'intéresser aux différents volets de l'enquête et en particulier au volet atlas dynamique qui permettra, pour la première fois, d'avoir une idée des densités des espèces communes.

Dès aujourd'hui, un bilan peut être dressé, bilan qui, s'il est très encourageant, n'occultera pas les lacunes et faiblesses de l'organisation et de la prospection (voir l'analyse présentée dans cet EPOPS).

La SEPOL a un rôle à tenir pour étudier et protéger les oiseaux en Limousin.

C'est là un engagement fort que je

sais partagé par beaucoup de bénévoles passionnés.

Je souhaite une longue vie à la SEPOL !

■ Rapport d'activités de la secrétaire, Isabelle PRADIER

Voici pour 2006 la synthèse de nos activités.

Fort de 17 membres (1 creusois, 5 corréziens, et 11 haut-viennois), le conseil d'administration et le bureau se sont réunis 11 fois au cours de l'année écoulée. Des adhérents y ont régulièrement assisté. Les CA font l'objet de résumés que chacun a pu lire dans EPOPS et sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

Rappelons également qu'ils sont ouverts aux adhérents.

Nous avons été 271 à payer notre cotisation à la SEPOL soit 10% de moins que les années précédentes.

La SEPOL compte deux salariés, un chargé d'étude Jérôme Roger ainsi qu'une secrétaire comptable Gaëlle Pouget. Les salariés bénéficient depuis août de contrats emploi associatif aidés par le Conseil Régional. Grâce à cette aide nous avons passé en août, Gaëlle à temps plein. Elle est désormais en charge, entre autres, du suivi des dossiers de subventions en appui au chargé d'étude.

Au calendrier, il y a eu cette année 3 séjours organisés (Brugge en Belgique, Saint-Martin-Château en Creuse et le Val d'Allier), toujours des sorties proposées par les bénévoles, gratuites et ouvertes à tous, des diaporamas, des permanences de la SEPOL à des manifestations.





Danielle Crémoux a assuré la coordination ainsi que la publication des sorties, voici son commentaire :

Il y a eu cette année 3 éditions de calendrier des activités naturalistes en Limousin. 190 sorties ou manifestations ont été proposées sur le calendrier web : 117 en Haute-Vienne, 63 en Corrèze, 18 en Creuse.

En dehors des activités de la SEPOL, le calendrier propose les sorties et manifestations de L'ALBL, du GMHL, du Pic Noir, de la SLO, du CREN avec le PNR Millevaches et des stages de la Station Universitaire du Limousin à Meymac dont celui sur les oiseaux de la Montagne limousine.

Ce sont 41 bénévoles motivés qui ont animé ces sorties et manifestations diverses.

Les autres manifestations :

La SEPOL était présente avec son stand à diverses manifestations (au Salon lecture nature à Saint-Priest-sous-Aixe, à la fête de la nature et du champignon à Bussière-Galant, à la fête de la science à Tulle et en Creuse, ...).

Les «Parlons nature, parlons d'oiseaux» ont lieu au Centre nature la Loutre le troisième jeudi de chaque mois. Les thèmes abordés cette année : les limicoles, le sonneur à ventre jaune, les oiseaux chanteurs, les oiseaux de Hongrie, les corvidés et autres mal-

aimés, sortie crépusculaire autour du centre Nature suivie de projection de photos, pique-nique convivial et photos de vacances, nature et tourisme en Lettonie, les plantes invasives, Ouessant, paradis des ornithos (C. Couartou, S. Mazaud, C. Doucelin et P. Facquet, T. Nore, S. Morelon, P. Boulesteix, A. Vilks, L. Chabrol, P. Facquet).

Ceux qui le souhaitent, qui en ont la possibilité, peuvent saisir eux-mêmes leur proposition sorties, directement sur le site internet de la SEPOL, sinon il faut contacter Danielle par téléphone (05-55-25-17-33), courrier ou courriel (Danielle.Cremoux@wanadoo.fr).

La revue des naturalistes du Limousin "Epops" dont le rédacteur est Askolds Vilks, rencontre toujours des difficultés de parution, non pas faute d'articles mais faute de moyens financiers pour son édition et son envoi. Il y a eu cette année une centrale, grâce à l'investissement de Patrick Précigout et 2 numéros d'EPOPS. N'hésitez pas à envoyer vos articles en suivant les consignes de rédaction figurant sur la dernière page d'EPOPS, ou par mail à vilksaskolds@aol.com.

Il y a toujours les pages "La Huppe" (celles de la SEPOL) et "La Rapiette" (celles du GMHL) donnant les actualités des associations ; les brèves au vol écrites par David Labidoire, la rubrique Lu dans les revues par Bruno Labidoire.

Le site internet (www.sepol.asso.fr) géré par Pascal Boulesteix est toujours

aussi vivant. Il permet de relayer l'enquête Atlas avec la procédure, les documents de saisie, les nombreuses cartes témoignant de l'avancement des prospections, etc. Les pages les plus visitées sont les pages "espèces" puis la rubrique "calendrier" puis viennent les pages "enquêtes" ainsi que les actualités mises en ligne par Patrick Précigout et David Labidoire.

Le site de discussion Obs_Limousin est un outil permettant aux ornithologues de communiquer sur les actualités ornithologiques. Il fêtera ses 6 ans déjà en mars prochain, il compte 255 membres à l'heure actuelle. C'est un outil de communication qui marche bien.

Pour 2006, des fiches restent encore à saisir et des observations sont encore au chaud sur les carnets ! Sur deux ans (2005 et 2006), jusqu'à présent, 8 484 inventaires ont été saisis, ce qui représente un total de 70 144 citations (61 900 nicheurs possibles, 5 163 probables et 3 081 certains).

Il faut rappeler encore une fois que cette base de données est la principale richesse de la SEPOL mais elle offre également une référence inestimable pour les ornithologues de demain.

Pascal Boulesteix travaille continuellement sur la mise à jour du logiciel Fnat et Robert Gauthier centralise et normalise toutes les données.

La saisie des fiches s'est faite cette année de manière décentralisée grâce à de nombreuses bonnes volontés : André Coriveau, Danielle Crémoux, Bernard Faurie, Philippe Hubert, Pascal Nauron, Stéphane Morelon, Robert Gauthier, Jean-Michel Célerier, Olivier Villa.

Rappelons qu'il est désormais possible aussi de saisir ses observations directement sur un tableau excel téléchargeable sur le site internet de la SEPOL dans la rubrique "enquête" "atlas", dans les pages "Documents".

En plus des fiches d'observation classiques, certains d'entre nous se livrent à des études spécifiques ou relevant de protocoles plus précis : les STOC EPS, les suivis des migrations (suivis personnels réguliers, comptages simultanés), le suivi de l'hivernage (Wetland, dortoirs de pigeons, dortoirs de grands cormorans et dortoirs de busards), les programmes personnels de baguage (alouettes, STOC, hirondelles...).

Les études et travaux sur commande, ont fait l'objet d'un financement. Il s'agit de travaux réalisés en grande partie par le chargé d'études Jérôme Roger.

Etudes d'impact :

- Eoliennes (Bureaux d'études) : 3 études réalisées, dont 1 pré-diagnostique avec l'aide d'un stagiaire de BTS GPN, Gurias Deshayes ;
- Suivi et évaluation des travaux de gestion de la lande de la Haute Renaudie, du Marais du Brezou (CREN) ;
- Déviation de Mézière-sur-Issoire (Bureau d'études) ;

Études afin de mieux connaître l'avifaune de sites :

- Indicateurs de Biodiversité forestière (LNE),
- Réseau de référence limousin pour le suivi des populations des oiseaux communs (Conseil Régional),





- Etude avifaune de la ZICO Millevaches (DIREN),
- Etude avifaune du Lac de Vassivière (Conservatoire du Littoral)

Étude sur une espèce :

- Grimpereau des bois avec l'aide d'un stagiaire de BTS GPN, Clément Ségelle (DIREN, Conseil Régional)

Il faut également noter la sortie tant attendue, après tant de déboires, du petit ouvrage sur les Oiseaux communs du Limousin, disponible au local de la SEPOL et dans les librairies (au prix de 9 € pour les adhérents et 10 € pour les non adhérents).

La protection de l'avifaune se traduit par la réalisation d'études d'impacts, la participation aux commissions, la sensibilisation du public (sorties, manifestations, expositions) et la participation à diverses commissions : les Comités de pilotage (et départementaux) Natura 2000, les Comités de suivi Grand Cormoran, le Comité consultatif de la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges, les ORGFH, les CDCFS. Deux sépoliens sont élus au conseil d'administration du CREN : Anthony Virondeau et Annick Doucelin, le représentant de la SEPOL en 2006, auprès de LNE est Yves Tuloup.

Les perspectives pour 2007 : la continuité des prospections pour l'Atlas, la suite souhaitée de l'étude semi-quantitative des populations des oiseaux communs en Limousin pour le Conseil Régional (étude STOC EPS Limousin), le soutien actif de la SEPOL auprès du CREN pour la gestion de l'étang des

Landes et une meilleure prise en compte des attentes des adhérents.

Il est ensuite proposé d'ajouter une mention au règlement intérieur de la SEPOL :

"La SEPOL soutient l'activité de baguage des oiseaux sauvages pratiquée sous l'égide du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. En conséquence le délégué régional du Limousin du CRBPO est invité permanent au conseil d'administration de l'association."

La SEPOL soutenant l'activité de baguage, elle sollicitera les données ornithologiques collectées par le centre de baguage.

Les rapports moraux et d'activité ainsi que la mention sont approuvés à l'unanimité des votants présents.

Un vote a également lieu pour l'attribution du statut du code "transport de matériaux". Il est décidé à 36 voix "pour" et 6 abstentions d'adopter la transcription des codes européens, c'est-à-dire d'attribuer au code "transport de matériaux", le statut de nicheur ou reproducteur "possible" et non plus certain comme c'était le cas avec les anciens codes.

Une lecture est faite par Bruno Labidoire des réponses au questionnaire envoyé aux adhérents, 47 réponses sont parvenues à la SEPOL.

■ Rapport financier du trésorier, Philippe HUBERT

Compte de résultat du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006

COMPTE D'EXPLOITATION AU 30 SEPTEMBRE 2006

Charges

Produits

30/09/06 30/09/05

30/09/06 30/09/05

Achats livres, CD, etc...	968 €	985 €	Ventes livres, CD, etc...	3 631 €	1 962 €
Variations de stocks	- 5 629 €	3 691 €			
Frais de fonctionnement*	28 226 €	31 718 €	Prestations de service	23 835 €	35 627 €
Impôts et taxes	692 €	941 €	Subventions d'exploitation	17 099 €	25 512 €
Salaires	34 338 €	33 386 €	Aides emplois jeunes et CEC	11 404 €	11 806 €
Charges sociales	13 255 €	12 009 €	Adhésions, abonts, sorties)	8 321 €	12 523 €
Amortissement matériels	3 536 €	4 513 €	Amort. subv. d'investis	3 852 €	3 242 €
Charges financières	1 €		Produits financiers		
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	6 527 €	
EXCEDENT		3 429 €	DEFICIT	716 €	
TOTAL GENERAL	75 386 €	90 672 €	TOTAL GENERAL	75 386 €	90 672 €

Le déficit de 716 euros réalisé sur la période du 01/10/2005 au 30/09/2006 aurait pu être plus important si nous n'avions pas gagné le procès engagé il y a plus de trois ans contre l'imprimeur du livret «Les oiseaux communs du Limousin». Cela nous a permis d'une part de percevoir à titre exceptionnel des dommages et intérêts pour 6 500 euros, d'augmenter nos stocks et nos ventes de livres suite à sa réédition et d'autre part de compenser la baisse des recettes liées aux études, subventions et cotisations.



BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2006

Actif

30/09/06 30/09/05

Passif

30/09/06 30/09/05

Actif immobilisé	12 989 €	16 418 €	Fonds associatif	56 933 €	56 933 €
SS-TOTAL IMMOS	12 989 €	16 418 €	Report à nouveau	- 13 232 €	- 17 162 €
Stocks	9 751 €	4 122 €	Résultat de l'exercice	- 716 €	3 429 €
SS-TOTAL STOCKS	9 751 €	4 122 €	Subventions d'investissement	5 678 €	6 413 €
Créances	30 328 €	34 112 €	Provisions	7 622 €	7 622 €
Valeurs mobilières			SS-TOTAL CAPITAUX	56 285 €	57 235 €
Comptes courants	19 347 €	22 876 €	Dettes fournisseurs	1 197 €	8 088 €
SS-TOTAL DISPON.	49 775 €	56 988 €	Dettes fiscales et sociales	11 368 €	6 347 €
Charges constatés d'avance			SS-TOTAL DETTES	12 565 €	14 435 €
			Produits constatés d'avance	3 565 €	5 858 €
TOTAL GENERAL	72 415 €	77 528 €	TOTAL GENERAL	72 415 €	77 528 €

L'analyse du bilan au 30/09/2006 fait apparaître une situation financière saine. Mais comme lors des exercices précédents, la SEPOL a, par périodes, de sérieuses difficultés de trésorerie lorsque certaines subventions notamment tardent à être payées. Pour le prochain exercice il faudra augmenter le montant de nos prestations de service (études ...) et de nos subventions pour équilibrer notre budget.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Brigitte Petit n'ayant pas souhaité renouveler sa candidature, et Patrick Précigout ayant démissionné du poste d'administrateur, deux postes restaient à pourvoir. Deux adhérents ont souhaité présenter leur candidature : David Naudon (87) et Frédéric Thomas (19).

3 administrateurs sortants souhaitaient se représenter : Pascal Boulesteix, Robert Gauthier, Gilles Pallier.

Les résultats du vote des 34 votants à jour de cotisation sont :

Pascal Boulesteix	34
Robert Gauthier	34
Gilles Pallier	34
David Naudon	34
Frédéric Thomas	34
Jean-Michel Teulière	1
Pascal Cavallin	1
Christophe Mercier	1

Chaque poste d'administrateur est pourvu. Le conseil d'administration se réunira le 13 décembre prochain.

Conseils d'administration

Isabelle PRADIER

C.A. n° 04/2006 du 01/03/2006

15 administrateurs présents, 2 adhérents, 1 salarié

Les oiseaux communs du Limousin

La diffusion doit se négocier avec Souny, au total 5 000 exemplaires seront imprimés.

Où voir les oiseaux

La directrice de communication du Conseil Régional n'a pas donné suite pour le nombre d'ouvrages qu'il pourrait acheter.

Epops

Le prochain Epops fera environ 66 pages. Il est décidé à l'unanimité de mettre au dos le sommaire. Avec son envoi il y aura le calendrier, le reçu fiscal et une fiche d'observation.

Bagueurs / SEPOL

Pascal Cavallin en tant que délégué régional Limousin du CRBPO demande quelle est la position de la SEPOL vis-à-vis des bagueurs limousins.

Après discussion, est soumise au vote la mention suivante, qui figurera dans les statuts de la SEPOL :

"La SEPOL soutient l'activité de baguage des oiseaux sauvages pratiquée sous l'égide du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. En conséquence le délégué régional du Limousin du CRBPO est invité



permanent au conseil d'administration de l'association. «12 voix pour, 2 abstentions, 1 voix contre».

On officialisera les choses au prochain CA et on regarde comment insérer cette mention dans les statuts.

■ **Emploi associatif**

Gaëlle est d'accord pour passer à temps plein. Philippe complète les dossiers dans le mois de mars.

Il est demandé aux salariés de faire le point sur leur travail et de voir comment optimiser ensemble leurs missions.

■ **Etudes 2006**

Jérôme nous dit que l'étude sur la déviation de Mézière-sur-Issoire commandée par BKM est officielle ce qui fait 13 157 € d'études "certaines" pour l'année.

■ **Divers, courrier**

Etude EPS du Conseil Régional : Stéphane nous envoie le dossier de demande de subvention puis il ira le représenter à la région avec Jérôme et Gaëlle.

Atlas : Une rencontre avec Stéphane Hippolyte de l'ONCFS est prévue le 15 mars.

La mission FIR Rapaces de la LPO nous demande de continuer le suivi d'un carré par département sur plusieurs années : la LPO Corrèze (Jean-Marie Chastanet) en suivrait un, pour la Haute-Vienne : Patrick et Bruno vont le faire, Thérèse Norre pour la Creuse (?).

Site internet : certains Epops sont téléchargeables, on met à disposition ceux de 2005. Pour mettre en téléchargement la Centrale : 13 voix pour, 2 abstentions.

Sources et rivières : l'association fait un appel à soutien pour la création d'une cellule d'assistance juridique aux associations : la SEPOL lui a déjà fait appel et va répondre favorablement : Jérôme prépare le courrier.

Grimpereau des bois et Epops : Jérôme rappelle que les travaux doivent être réalisés pour le 30 juin pour toucher les subventions. Un stagiaire GPN de Neuvic travaillera sur l'étude Grimpereau en avril et juin.

Patrick demande des photos pour faire des panneaux de présentation des oiseaux du lac de Flavignac : réponse favorable.

C.A. n° 05/2005 du 05/04/2006

12 administrateurs présents, 1 salarié

■ **Les oiseaux communs du Limousin**

L'ouvrage sera un cahier cousu, il sera disponible la semaine prochaine. Gaëlle, Jérôme et André seront responsables du stock présent au local.

■ **Bagueurs / SEPOL**

La mention validée au dernier CA figurera dans le règlement intérieur de la SEPOL (à l'article 4 bis ou 5) après approbation à la future Assemblée générale.

■ **Emploi associatif**

Nous déposerons également un dossier pour Jérôme car son contrat emploi-jeune se termine fin août 2006.

■ **Etudes 2006**

Nous avons désormais 26 000 € d'études "certaines", viennent s'ajouter la deuxième phase de l'étude éolienne de Rilhac-Lastour, de Peyrelevade ainsi qu'une étude éolienne pour Lussac-les-Eglises.

■ **Atlas, codes comportementaux**

Après une première réunion Atlas du 22 mars (9 participants) sur les codes

comportementaux, il est décidé de soumettre au vote le fait de décider dès maintenant si l'on adopte ou non les codes comportementaux européens : 11 voix pour, 1 abstention. Il est donc choisi de statuer dès maintenant, dans l'attente de l'Assemblée générale, sur la concordance des codes comportementaux avec les statuts reproducteurs.

Pour le code transport de matériaux, AT09 : classé nicheur probable avec les codes européens, nous votons si oui ou non nous adoptons ce changement, car pour l'instant Fnat classait le code transport de matériaux en nicheur certain : 4 voix pour, 2 voix non, 5 abstentions. Le transport de matériaux sera donc pour l'instant classé en nicheur probable. Il est convenu que si nous voyons un quelconque changement trop gênant nous reviendrons sur cette position (chose tout à fait faisable avec Fnat) et nous revoterons lors de l'Assemblée générale.

C.A. n° 06/2006 du 03/05/2006

12 administrateurs présents, 1 adhérent, 1 salarié

■ **Etang des Landes**

Sébastien Bur, du CREN, conservateur de la réserve naturelle et Christophe Loret chargé de mission environnement au Conseil général de la Creuse sont venus nous présenter leur travail et le dispositif mis en place pour la gestion de

l'étang des Landes. Le CREN va s'occuper de l'aspect scientifique et le Conseil général, de l'aspect financier. Le plan de gestion va être établi par le CREN d'après la synthèse des enjeux écologiques obtenue par la SEPOL et le conservatoire ainsi qu'à partir



de la rencontre des partenaires. Ceci pour proposer des objectifs sur 5 ans. Le premier comité consultatif aura lieu l'été 2008 durant lequel il y aura soumission du plan de gestion. Dès cette année Sébastien Bur nous rappelle qu'un contrat Natura 2000 sera signé sur le site du Genévrier (l'objectif est de restaurer les habitats communautaires tel que la lande de mégaphorbiaie). Quelques aménagements seront prochainement ou dès à présent mis en place afin de limiter la population de ragondins, de poissons-chats et de sangliers. Un garde-chasse est présent sur le site à 1/4 temps.

■ Les oiseaux communs du Limousin

On a 3 800 ouvrages à vendre, 1 500 ouvrages ont été livrés à Souny. Un vote a lieu pour les tarifs adhérents : 9 € l'emporte (8 voix pour, 2 contre, 2 abstentions).

Jérôme s'occupe de faire un communiqué de presse pour la vente de l'ouvrage. Une diffusion d'un petit

encart de pub sur le site internet est envisagé avec mise en ligne d'un bon de commande.

■ Salariés

Philippe nous dit que le Conseil régional examinera les dossiers «contrat emploi-associatif» seulement en juillet.

■ Atlas

Une mise à jour de Fnat sera disponible et livrée aux secrétaires de saisie prochainement.

Pascal souligne le fait que 33 % des carrés EPS-Atlas sont réservés, ce qui est pas mal. Il y aura une mise en ligne future des cartes des espèces nicheuses interactives avec Fnat (Gaëlle s'occupera de faire le lien entre Fnat et le site internet).

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut essayer de motiver le plus grand nombre d'observateurs, les EPS n'étant pas suffisants.

Le projet de convention avec l'ONCFS pour l'échange de données pour l'atlas est en bonne voie.

C.A. n° 07/2006 du 07/06/2006

10 administrateurs présents, 1 adhérent

Patrick Précigout a donné sa démission au conseil d'administration.

■ Etang des Landes

Une sortie était organisée pour les agents de la DIREN, Jean-Michel Bienvu l'a encadrée.

■ Les oiseaux communs du Limousin

Une facture sera faite à Souny en proportion des ouvrages vendus par l'éditeur.

■ Epops

Epops centrale doit sortir rapidement, la facture chez Atelier graphique doit être payée (4 500 €) pour l'échéance des subventions.

Dans le prochain Epops, il y aura un article de Stéphane et de Pascal présentant la méthode atlas, les différences qu'engendrent les nouveaux codes

comportementaux par rapport à l'ancien atlas.

Centrale 2002-2004 : Patrick ne souhaitant pas continuer le travail de coordination et de rédaction de la prochaine centrale, et faute de reprenneur pour l'instant, il est décidé d'attendre et d'envoyer éventuellement une circulaire dans Epops afin de trouver une ou plusieurs bonnes volontés.

■ Finances

Nous avons environ 11 000 € sur les comptes. En juillet il faudra payer les cotisations sociales. Il nous reste encore 11 000 € de subventions européennes à percevoir.

Le Conseil Régional nous accorde pour le «réseau de référence Limousin pour le suivi des populations d'oiseaux communs» : 15 827 € pour cette année.

C.A. n° 08/2006 du 06/07/2006

7 administrateurs présents, 1 salarié

■ Finances

Il reste à peine 600 € sur les comptes, le salaire de Jérôme (1 480 €) n'a pas été versé pour le mois de juin. Toutes sub. confondues, il nous reste 31 000 € à toucher, dont environ 16 000 € avant la fin du mois.

Il va falloir payer 5 000 € de charges salariales pour le trimestre, à la mi-juillet.

On a 3 700 € de l'affaire Thouron à recevoir, mais avant il fallait acquitter la facture de 5 000 € des frais d'impression afin de tout solder, également pour avoir la subvention du Conseil régional. Pascal a avancé cette somme à la SEPOL.

■ Atlas

Stéphane a fait un mail au muséum, aux associations ayant un atlas en cours pour connaître leur position sur les nouveaux codes comportementaux.

Il est décidé que le sujet fera l'objet d'un débat pendant l'Assemblée générale, que les deux avis s'expriment et pourquoi pas aussi de préparer ce débat en proposant un article dans Epops en présentant les deux avis.

Pascal évoque le fait que seuls 17 % des personnes qui ont réservé des carrés EPS Atlas ont signalé leur premier passage sur le site internet. Les cartes de répartition des espèces seront bientôt en ligne sur le site.

Il faudrait, l'année prochaine, faire des sorties thématiques pour mobiliser le plus de gens possible.

■ Atlas

2 000 pastilles de plus depuis le 27 mai ont été comptabilisées sur la carte des oiseaux nicheurs.

■ Epops

On relance Epops et le calendrier en septembre. On demande à Gaëlle de s'occuper de faire un appel d'offre auprès des imprimeurs.

■ Divers

Le comité de pilotage sur l'étude de la biodiversité forestière s'est réuni aujourd'hui, y participaient les associations naturalistes, l'administration,



les forestiers et FNE. Il a été question de trouver un outil d'évaluation de la richesse spécifique d'un milieu forestier fonctionnel. En décembre 2006, l'étude de faisabilité devra être bouclée. Dans le

cadre des mesures PEFC, du schéma régional de gestion forestière, la biodiversité devra être prise en compte dans le développement durable de la forêt.

C.A. n° 09/ 2006 du 06/09/2006

12 administrateurs présents, 1 adhérent, 1 salarié

■ Finances

Le CNASEA a payé les aides mi-août, le Conseil régional en a fait de même.

Il reste 10 000 € en trésorerie. Jérôme va demander une avance pour l'étude éolienne de Saint-Sornin. Il nous dit qu'il reste pour 9 000 € d'études à finir, pour le CREN et le LNE.

■ Les oiseaux communs du Limousin

Souny nous enverra toutes les fins de mois le décompte de ce qui a été vendu (4 € et quelques par ouvrage). Au total, 142 livres ont été vendus par ce biais d'avril à fin juillet. Il faudrait prospecter des secteurs non touchés par Souny,

■ Atlas

Il y a peu de retour de données, peu de fiches. 18% des carrés ont été prospectés.

■ Adhérents

Fin juillet un Email de relance a été fait, seule une personne a répondu sur 80. Nous sommes à 238 adhérents seulement, il y a plus de nouveaux que l'an dernier mais un certain nombre d'adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion. Pascal nous envoie par mail la liste des personnes qui ont adhéré au moins 5

fois à la SEPOL depuis l'année dernière, pour que chacun contacte les personnes qu'il connaît.

On enverra les relances avec le prochain Epops. Il faudra penser à l'AG à prendre des bulletins d'adhésion pour 2007.

■ Salariés

Gaëlle est depuis le 15 août à temps complet, elle travaille tous les jours sauf le mercredi après-midi. Elle s'occupera avec Jérôme des dossiers de subventions, fera la maintenance du site internet et pourra gérer la bibliothèque.

■ Assemblée générale

Elle aura lieu le 25 novembre en Haute-Vienne. Stéphane a contacté le Conseil Régional à Limoges pour avoir une salle, ils sont d'accord. Nous votons à l'unanimité pour faire l'AG dans ce lieu. Jérôme fera une demande écrite pour avoir l'autorisation officielle.

Philippe Facquet proposera un film sur les oiseaux de l'Aragon. Stéphane propose que les adhérents amènent une ou plusieurs œuvres qu'il ont chez eux afin de réaliser une exposition.

Isabelle propose de réaliser un diaporama de photos collectées pour retracer

les faits marquants des 30 ans de la SEPOL. Un courrier accompagnera la convocation de l'AG pour proposer cela aux adhérents. Il faudra voir pour réserver un restaurant pour le midi et pour le soir.

■ Etudes

Jérôme nous fait part du volume d'études prévisibles pour l'an prochain. Jérôme souhaite savoir si nous acceptons ces études sachant qu'au printemps prochain il risque ne pas avoir assez de temps pour tout faire. Nous décidons que oui et que l'on avisera le moment venu.

C.A. n° 10/ 2006 du 04/10/2006

11 administrateurs présents, 1 salarié

■ Finances

Nous avons de quoi être à peu près tranquille financièrement jusqu'à la fin de l'année. La clôture des comptes se fera début novembre. Nous sommes à 251 adhérents.

■ Epops

On enverra avec Epops l'enquête adhérent/non adhérent qu'a préparé Bruno. L'enquête porte sur différents thèmes : activités, Epops, calendrier, l'atlas, le site internet. Elle sera envoyée à Bruno directement, qui fera la synthèse pour le prochain CA. Tous les adhérents recevront l'enquête ainsi que les personnes ayant adhéré en 2005 mais pas en 2006. Ces dernières (une soixantaine) recevront également une fiche d'adhésion ainsi qu'une convocation à l'AG.

■ Assemblée générale

Programme de la réunion du matin : Atlas, STOC EPS, étude Grimpereau des

Il est décidé également de relancer l'étude « espèce rare et menacée » pour l'an prochain.

■ Divers

Les 16 et 17 septembre, il y a une manifestation organisée par deux associations d'escalade. Stéphane y sera, il tiendra un stand pour la SEPOL et fera une sortie. Ce sera également l'occasion de parler de la disposition de panneaux signalant les dates autorisées pour la grimpe sur les sites fréquentés par le pèlerin.

bois, nidification des Hérons dans le bassin de Gouzon.

A l'ordre du jour, comme point particulier : les modifications des statuts.

■ Divers

Décisions de la commission Grand Cormoran en Creuse : 90 tirs en eaux libres, 120 en eaux closes.

Décisions de la commission Grand Cormoran en Haute-Vienne : 100/100 et nous n'étions pas conviés, Jérôme se renseigne.

Réunion Etang des Landes avec le conseil scientifique du CREN et les associations : Anthony et Gilles y étaient. L'aménagement de la roselière et de la lande ont commencé, à venir, la validation des ouvertures de l'observatoire.

■ Bibliothèque :

Anthony a commencé un premier tri.



C.A. n° 11/ 2006 du 08/11/2006

12 administrateurs présents, 1 adhérent, 1 salarié

■ Etudes

Jérôme nous dit que la demande du CREN au sujet des inventaires sur les ZNIEFF de la communauté de communes de Tulle se confirme (10-12 sites).

Eoliennes : en juin 2007, chaque commune va devoir déterminer toutes ses ZDE (zone de développement éolien). Se pose le problème du développement anarchique des projets éoliens sur les couloirs migratoires. Une discussion est ouverte sur le contrôle possible de ces projets.

Bruno propose de faire une carte sur les couloirs migratoires de la région.

■ Finances

Nous avons touché du CNASEA, les aides pour les emplois associatifs jusqu'à novembre.

Philippe nous présente le compte de résultat ainsi que le bilan qu'il présentera à l'AG. Cette année nous avons mieux évalué les recettes (subventions) que nous allions percevoir. Au mois de mai l'an prochain nous risquons d'avoir un problème de trésorerie.

Au 1^{er} octobre, il nous reste encore un peu moins de 4 500 oiseaux communs à vendre, il va falloir trouver des moyens supplémentaires pour les vendre. Bruno propose de voir la jardinerie de Saint-Junien.

■ Adhérents : enquête

Avant la relance d'abonnement, on était à 251 adhérents, aujourd'hui : 267 (10 % en moins par rapport aux années précédentes), le plus fort déficit est pour la Haute-Vienne.

Bruno nous parle de l'enquête envoyée avec Epops. Il y a eu 47 retours ; globalement il en ressort une parution d'Epops pas assez courante ainsi que du calendrier. Certains pensent qu'Epops n'est pas assez grand public, d'autres qu'on ne parle pas assez de protection, une personne ne le trouve pas assez scientifique. Il a été mentionné le rapprochement avec la LPO, le fait de changer ou d'affirmer notre communication avec le grand public, des griefs ont été prononcés envers Pascal. Bruno fera une synthèse et nous discuterons des mesures à prendre.

■ Assemblée générale

Programme de la réunion du matin : Atlas, STOC EPS, étude Grimpereau des bois, nidification des Hérons dans le bassin de Gouzon.

■ Divers, courrier

Colloque LPO Milan royal : Jérôme et Olivier y sont allés. Il s'agissait de faire le point sur les différents plans de restauration de l'espèce, adoptés par différentes régions. Le plan de restauration consiste

en un suivi de nidification ; pour intégrer le programme il faut un minimum de 10 couples nicheurs. Dans le cadre des plans nationaux de restauration, il existe plusieurs thèmes, dont celui également de la Chouette chevêche. 2007 sera une année d'évaluation en France pour le Milan royal après 4 années d'étude.

La préfecture de Creuse a demandé des représentants au CDCFS, Jérôme y siègera, Pascal sera suppléant.

Yves a été au conseil d'administration de LNE. LNE va faire une motion contre le projet de ligne TGV Limoges - Poitiers tel qu'il est présenté tout en soutenant malgré tout le développement ferroviaire.



C.A. n° 1/ 2007 du 12/12/2006

16 administrateurs présents, 1 salarié

Après l'Assemblée générale du 24 novembre 2006, les mandats de Gilles Pallier, Pascal Boulesteix, et Robert Gauthier ont été renouvelés pour trois ans ; David Naudon et Frédéric Thomas ont été élus comme nouveaux administrateurs.

■ Election du bureau et répartition des tâches :

Bureau

POSTES	ELU(E)S	VOIX «POUR»	ABSTENTION
Président	P. Boulesteix	15	1
Vice Présidents	B. Faurie (Corrèze) G. Pallier (Creuse)	16 16	
Trésorier	P. Hubert	16	
Trésorier adjoint	R. Gauthier	16	
Secrétaire	I. Pradier	16	
Secrétaire adjoint	S. Morelon	16	



Postes thématiques (validés à l'unanimité, consultation des absents)

POSTES	RESPONSABLES
Parlons d'oiseaux	D. Crémoux
Etang des Landes	A. Virondeau, G. Pallier (mandatés à l'unanimité le 10/11/2004)
Epops	A. Vilks (Rédacteur en chef) Brigitte Petit, Thérèse Nore (relecteurs)
Feuille de liaison	B. Labidoire, D. Naudon
Site internet	P. Boulesteix (webmaster) plusieurs rédacteurs de pages décentralisées
Gestion du stock	A. Coriveau
Bibliothèque	A. Virondeau
Actualités et Brèves au vol	D. Labidoire
Centrale	Contacteur Raphaël Bussière
Atlas coordinateurs	S. Morelon
Elus CREN	A. Virondeau, A. Doucelin
Délégué LNE	Y. Tuloup
Calendrier	D. Crémoux
Communication presse	Frédéric Thomas
Relations inter-associatives	Bureau

■ Epops et feuille de liaison

Nous décidons de faire pour 2007, 3 Epops et 3 feuilles de liaison (pour que les adhérents aient des nouvelles plus régulières de leur association), 3 calendriers.

Les Epops ne comporteraient plus de rubrique «La Huppe», elle irait dans la feuille de liaison. Il pourrait y avoir également un point sur l'atlas, un compte rendu de sortie, les comptes rendus de CA. Bruno se charge de voir les tarifs chez différents imprimeurs.

Jérôme fera les demandes de subventions en fonction.

■ Etudes 2007

Il est envisagé de prendre un étudiant en master, en collaboration avec l'association le «Pic Noir» sur le Milan royal, dans le cadre d'un programme régional d'action sur l'espèce (avec une zone d'échantillonnage et rédaction d'un document de gestion). Cette étude fera l'objet d'une demande de subvention auprès de la DIREN, il faudra éditer des outils de communication, un dépliant et un poster.

Une étude sur la chouette de Tengmalm pourrait être réalisée par un étudiant de BTS GPN, avec encadrement sur le terrain toujours par l'association du «Pic Noir».

■ Etude éolienne

A Lestard, un problème se pose, le bureau d'études n'a pas pris en compte l'avis de la SEPOL et il propose de positionner les éoliennes là où on n'en voulait pas. Il est décidé d'attendre l'enquête d'utilité publique.

Jérôme doit voir avec la préfecture ou la DIREN comment avoir accès aux enquêtes d'utilité publique.

■ Divers, courrier

- Jérôme nous demande notre position pour le CDCFS au sujet du classement des espèces en nuisibles. Nous sommes contre ce classement sauf pour le ragondin.

- Nous avons envoyé un courrier pour une demande de convention avec l'ONCFS pour notre programme «atlas» ainsi que pour une demande de réunion juridique. Jérôme a eu au téléphone M. Fresquet, Délégué Régional Auvergne-Limousin qui

lui a dit qu'il faudra reprendre contact avec le nouveau directeur Poitou-Charentes-Limousin ; donc affaire à suivre.

- Anthony nous parle du projet de mise à jour de l'ouvrage sur l'inventaire des oiseaux de France, il propose de faire un groupe de travail pour préparer un bilan pour le Limousin (nouvelles espèces, observations particulières) ; Bruno est intéressé.

- Le local de la SEPOL n'est pas accueillant dès l'entrée pour les adhérents. Il faudrait voir à vider les armoires, elles contiennent les vieilles fiches d'observation. Gaëlle pourra demander aux archives départementales s'il serait possible de les y stocker.

- Olivier nous propose de participer à la rédaction du cahier des charges des MAE (Mesures Agri-environnementales) qui seront engagées davantage que sur les zones Natura 2000. Il propose de faire un courrier à la DIREN pour demander la participation de la SEPOL.

- Stéphane nous fait part d'une lettre que Thérèse Nore va envoyer au responsable du Limousin de l'ONF sur les préconisations de gestion forestière adaptée aux périodes de nidification. Stéphane nous l'envoie sur liste CA pour accord et mise en ligne éventuelle sur le site internet de la SEPOL.





Bilan de l'inventaire Atlas

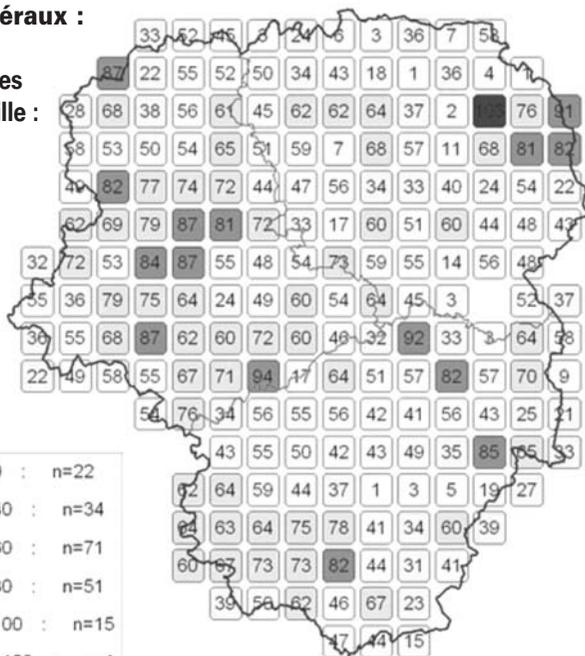
Stéphane MORELON

Voici un compte rendu succinct du bilan 2006 de l'atlas tel qu'il a été présenté le matin de l'Assemblée Générale, le 25 novembre dernier. Chacun pourra le compléter en se rendant sur le site internet de la SEPOL (<http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/index.php>), où il trouvera les cartes de répartition mises à jour. Sur le site, pour chaque document une comparaison avec l'avancement de l'atlas 1985/91 est proposée.

Retenez aussi qu'un atlas provisoire a été imprimé et se trouve à votre disposition au local.

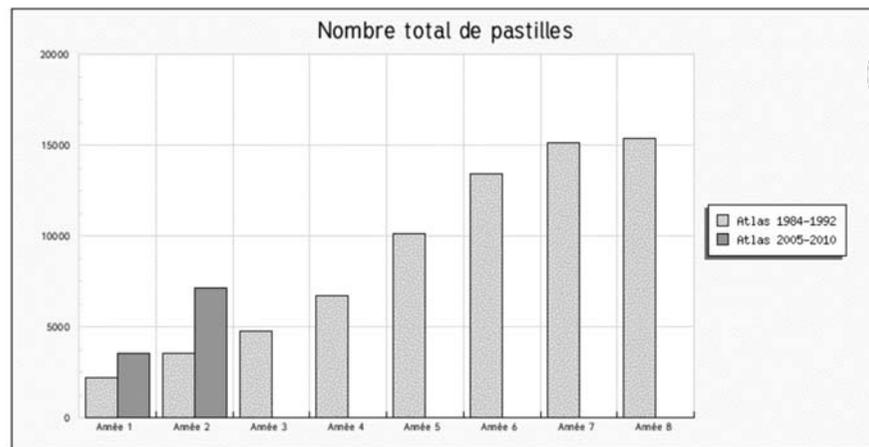
Résultats généraux :

Nombre d'espèces nicheuses par maille :

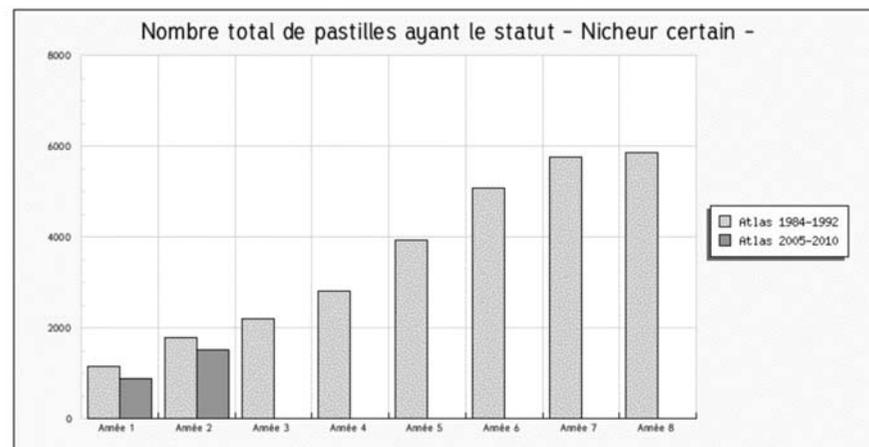


Il apparaît après deux ans, que la répartition des inventaires est plutôt homogène sur la région. Il convient cependant dès cette année de réaliser des prospections dans les mailles négligées jusqu'alors, dans lesquelles très peu d'espèces ont été recensées.

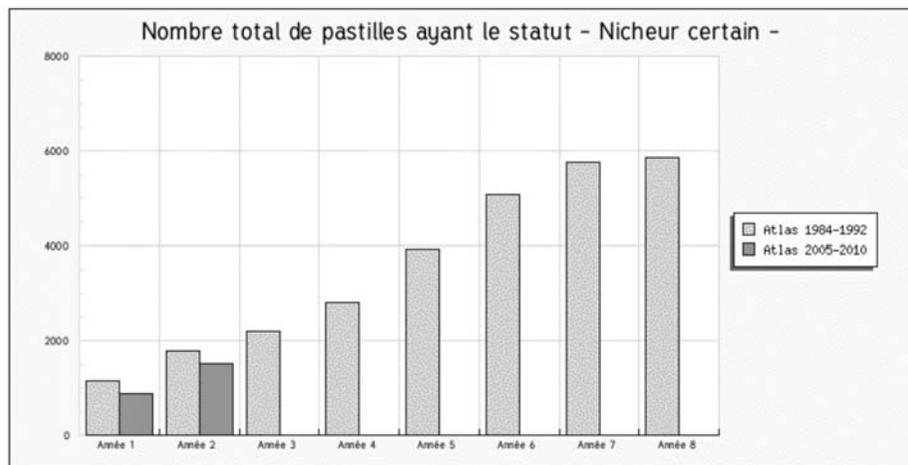
Histogrammes du nombre cumulé de pastilles réalisées par année en référence au même document pour la première période atlas : http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/@Graph_Prospection_Carres.php (par pastille, il faut entendre un point fait dans une maille de la carte d'une espèce)



Si l'on prend comme référence la première enquête atlas, on constate que le nombre global de pastilles de cette enquête représente le double de celui réalisé dans le même temps à l'époque.

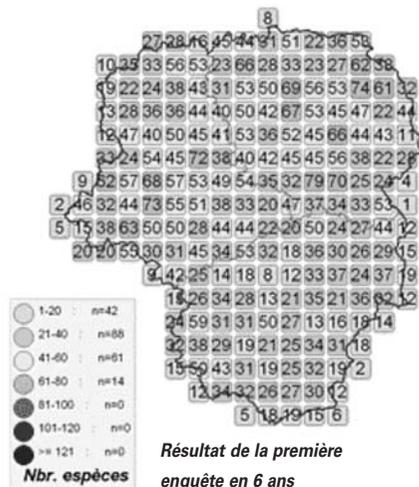


Cet histogramme révèle un des points à améliorer dans notre nouvelle enquête : la découverte d'indice de reproduction certain. Précisons que pour les deux périodes, les bâtons ont été calculés en considérant que la construction de nid était un indice de reproduction probable.

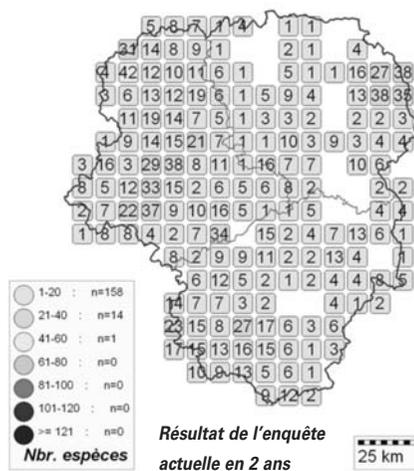


Il est logique d'observer que le nombre de reproducteurs probables trouvés lors de cette enquête est supérieur à celui de l'enquête précédente, dans la mesure où davantage de pastilles ont été réalisées et où, de surcroît, moins d'indices «certain» ont été validés. Vous retrouverez sur le site internet, le même phénomène pour le nombre de pastilles «reproducteur possible».

Nombre d'espèces trouvées «reproductrices certaines» par maille.



Résultat de la première enquête en 6 ans



Résultat de l'enquête actuelle en 2 ans

La recherche d'indice de reproduction «certain» est clairement un des objectifs importants pour nos inventaires des 4 années à venir si l'on veut dans 4 ans améliorer encore les résultats d'il y a 20 ans.

■ Cartes par espèces :

Il s'agit ici de présenter quelques exemples de cartes. Si vous en avez la possibilité, ne vous privez pas d'aller les consulter en couleur sur le site : (<http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/@Cartes.php>)

• Fauvette à tête noire

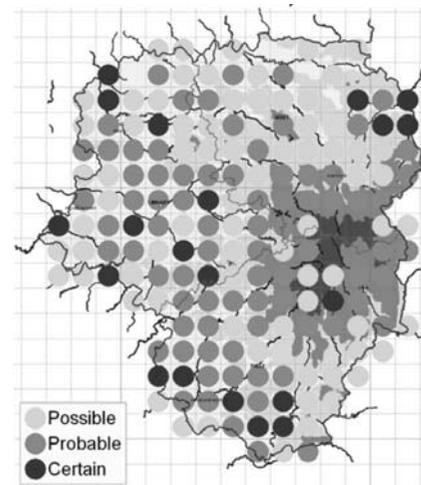


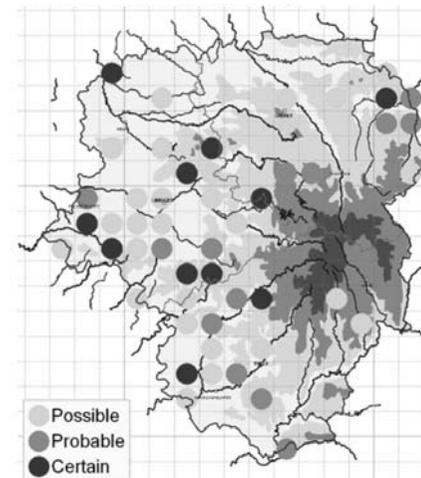
Photo Raphaël BUSSIÈRE



Fauvette à tête noire

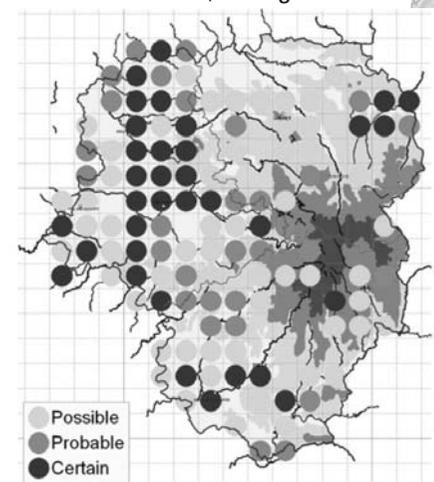
• Effraie des clochers

Le groupe des espèces nocturnes est typiquement un de ceux qui nécessite la mise en place de recherches spécifiques. Il a été évoqué la possibilité de réaliser cette année, dans le prolongement de la nuit de la chouette des soirées de prospections concertées.



• Canard colvert

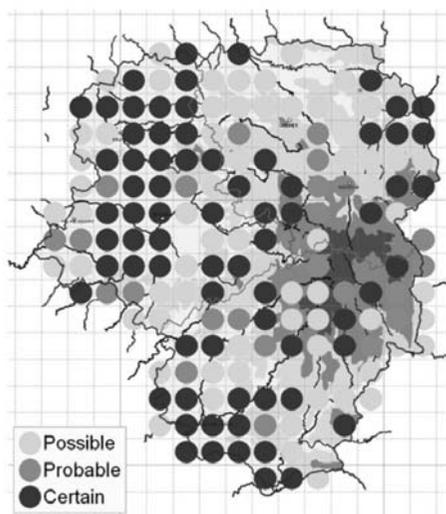
Les oiseaux d'eau sont eux aussi sous-prospectés (voir aussi la Poule d'eau sur le site). L'organisation





d'un «Wetland d'été» le week-end des 16 et 17 juin prochains a pour but de pallier ce déficit. La saison sera favorable à la découverte d'espèces en famille.

• Moineau domestique



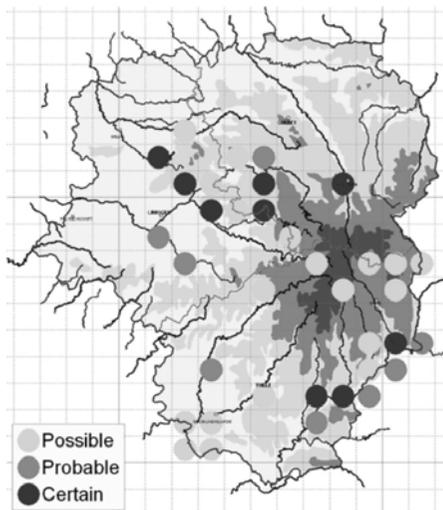
Comme pour beaucoup d'espèces urbaines communes, la carte actuelle affiche une sous-représentation. Elle provient vraisemblablement de notre négligence à noter ces oiseaux si habituels. Là, c'est à chacun de faire un petit effort pour inventorier dans les villes, les bourgs, les villages de façon aussi systématique qu'une tourbière.

• Grand corbeau

Comme la plupart des espèces rupes-tres, le Grand Corbeau est en expansion. Ces espèces sont relativement faciles à rechercher et à repérer (les sites favorables sont souvent cartographiés et elles leur sont fidèles). Leurs cartes rendent

déjà compte de cette expansion par rapport à l'atlas de 1993. Les sites favorables sont loin d'avoir été tous inventoriés et de nouvelles découvertes pour les ornithos qui leur consacreront du temps sont très probables.

L'organisation de groupes thématiques regroupant les personnes intéressées par un groupe d'espèces (celui-ci n'est qu'un exemple) peut être un moyen d'améliorer encore notre efficacité.

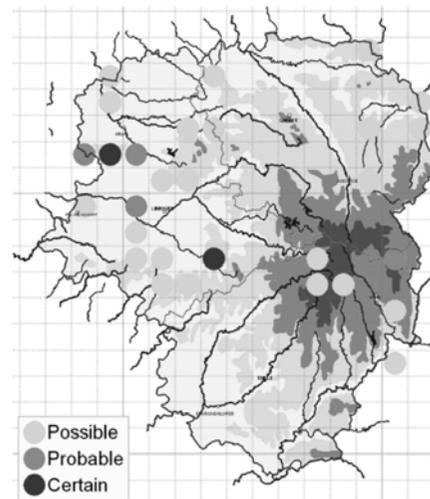


Moineau domestique

Photo Raphaël BUSSIERE

• Busard Saint-Martin

Peu de données pour cette espèce, mais il est à craindre que cela corresponde effectivement à une chute importante des effectifs depuis la précédente enquête. Il est possible que les deux périodes d'enquête atlas seront les jalons d'une évolution telle qu'ont pu la suivre les effectifs de Pigeons colomains ou des Perdrix dans notre région, sans qu'elle soit documentée.



■ CONCLUSION :

L'enquête progresse grâce aux 180 observateurs y ayant contribué à ce jour. Chacun à sa manière, plus ou moins spécialiste ou résolument généraliste, dans son secteur ou parcourant de nombreux carrés, nous avons tous apporté notre pierre et nous commençons à en voir les bénéfices. Comme il est impossible de citer tout le monde dans ce résumé, les curieux pourront se rendre sur le site pour consulter leurs propres statistiques (nombre de fiches, d'espèces, de carrés, etc.) :

<http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/@participants.php>

Un outil décisif : la liste des espèces communes encore absentes de la maille
C'est encore sur le site internet ! Si vous n'y avez pas accès, vous connaissez sûrement quelqu'un qui peut vous rendre ce service.

Après vous être identifié, en cliquant sur n'importe quelle maille de la carte «maillage du Limousin» (http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/@maillages_carte.php) vous accédez à la liste des espèces déjà contactées dans la maille. Plus encore, vous disposez d'une liste des espèces communes toujours absentes du carré. Une bonne façon de guider vos prochaines prospections.

En cas de problème pour obtenir ces listes, n'hésitez pas à contacter Stéphane Morelon au 05 55 71 78 17.

Bilan 2006 de l'Atlas dans sa partie semi-quantitative des oiseaux communs - Protocole STOC-Atlas

L'année de lancement de l'atlas semi-quantitatif a connu un beau succès, puisqu'un quart des mailles du Limousin ont été aussitôt prospectées. Le retour des informations saisies a été assez rapide ce qui a permis le début de leur exploitation par Frédéric Jiguet du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO).

Les 4 premières cartes calculées grâce aux inventaires STOC-Atlas (programme CRBPO/SEPOL) associés aux STOC-EPS (programme CRBPO) sont consultables sur le site :

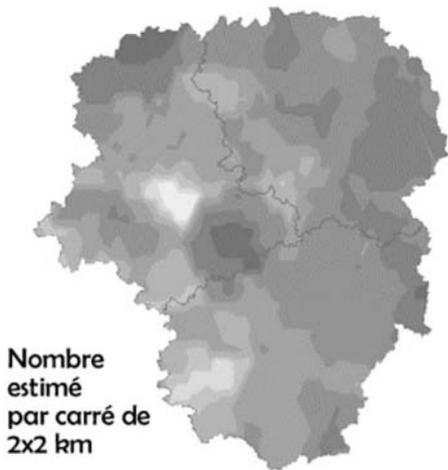
(<http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/@Cartes.php>).

Les voici.





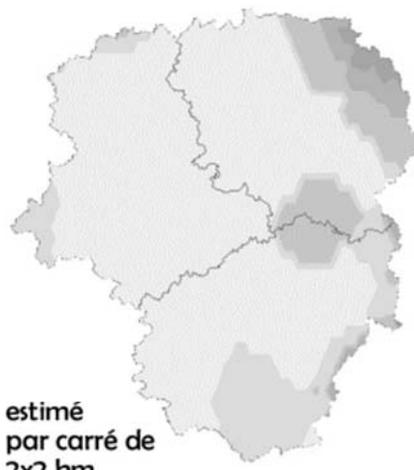
• Alouette lulu



Nombre
estimé
par carré de
2x2 km

0,000000 - 0,162118	1,871696 - 2,835580
0,162118 - 0,393681	2,835580 - 4,212357
0,393681 - 0,724438	4,212357 - 6,178895
0,724438 - 1,196879	6,178895 - 8,987825
1,196879 - 1,871696	8,987825 - 13,000000

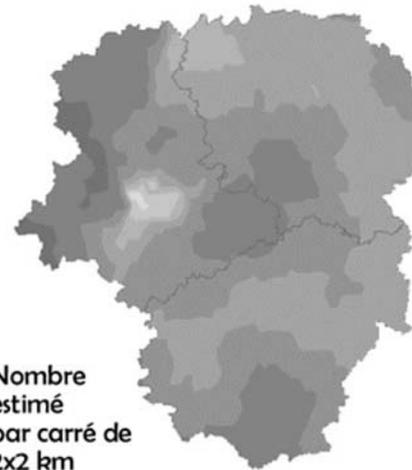
• Alouette des champs



estimé
par carré de
2x2 km

0,000000 - 0,180301	3,759979 - 6,792513
0,180301 - 0,497375	6,792513 - 12,125456
0,497375 - 1,054974	12,125456 - 21,503845
1,054974 - 2,035554	21,503845 - 37,996468
2,035554 - 3,759979	37,996468 - 67,000000

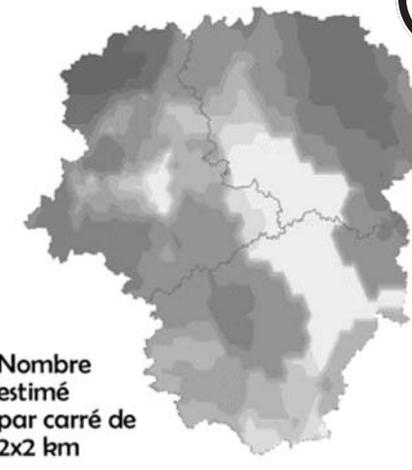
• Coucou gris



Nombre
estimé
par carré de
2x2 km

0,000000 - 0,224094	3,306060 - 5,386583
0,224094 - 0,574022	5,386583 - 8,635367
0,574022 - 1,120443	8,635367 - 13,708419
1,120443 - 1,973692	13,708419 - 21,630106
1,973692 - 3,306060	21,630106 - 34,000000

• Huppe fasciée



Nombre
estimé
par carré de
2x2 km

0,000000 - 0,161632	1,132495 - 1,868009
0,161632 - 0,259169	1,868009 - 3,086847
0,259169 - 0,420801	3,086847 - 5,106611
0,420801 - 0,688645	5,106611 - 8,453610
0,688645 - 1,132495	8,453610 - 14,000000



Alouette lulu



Alouette des champs



Coucou gris



Huppe fasciée



Pour les interpréter, il faut comprendre que :

- les nuances de gris sont définies dans le contexte national,
- que les chiffres associés aux nuances ne correspondent pas à des densités d'oiseaux (nombre de couples par unité de surface), mais doivent se lire relativement les unes aux autres : dans une zone foncée la densité est plus forte que dans une zone claire sans que l'on puisse dire dans quelle proportion.

Ces résultats sont prometteurs et augurent bien de l'efficacité de la méthode. Ils sont conformes à la sensation que l'on peut avoir de la répartition de ces espèces, au jugé de la petite expérience de chacun.

A voir ces cartes on peut même se demander ce qu'apporteront les prochains STOC-Atlas. C'est sur la précision des contours que nous gagnerons et l'interprétation des résultats en référence à d'autres entités géographiques n'en sera que meilleure.

QU'EST-CE QU'UN EPS-ATLAS

(http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/@Protocole_EPS.php)

Il s'agit d'une méthode d'inventaire qui procède par sondage. Elle a été retenue après concertation entre la SEPOL et le CRBPO. Elle présente beaucoup de points communs avec la méthode STOC-EPS :

- 10 points par carré de 4 km² ;
- 5 minutes d'écoute par point ;
- 4 semaines entre deux passages répartis de part et d'autre du 8 mai.

Elle permet d'envisager pour la première fois en France pour les oiseaux communs, mais cela existe depuis longtemps dans des pays comme l'Angleterre, la réalisation de cartes atlas illustrant des différences de densité telles que celles présentées ici.

N'hésitez pas à contacter le local, si vous souhaitez participer à ce protocole.

A l'écoute du chant des oiseaux de la Montagne Limousine.

Hugo BOURDIN

Un week-end printanier, quoi de mieux que de le passer dans la nature à écouter le chant de nos amis ailés ?

Ecouter c'est bien, mais reconnaître c'est mieux, ainsi chaque année la Station Universitaire du Limousin organise un stage ayant pour objectif d'enseigner la détermination des oiseaux par le chant. Ce stage est destiné à tout public, pour peu que l'on éprouve de l'intérêt pour les oiseaux et l'envie d'apprendre. De ce fait, les stagiaires sont de tout âge et de niveaux très variés. Nous nous sommes donc retrouvés samedi 3 juin à Meymac dans les locaux de la Station Universitaire. Après une rapide présentation des stagiaires et des animateurs de la SEPOL (Annick et Christian Doucelin, Isabelle Pradier, Anthony Virondeau et moi-même), nous évoquons les objectifs du stage et bien entendu l'intérêt de la détermination des oiseaux grâce à leurs chants (évocation du protocole STOC EPS).

La quasi totalité de ce stage se déroulant sur le terrain, nous débutons par une balade dans Meymac afin de nous initier aux chants des oiseaux citadins. Rougequeue noir, à front blanc, merle, Fauvette à tête noire et bien d'autres sont entendus et parfois observés. A la fin de la matinée, le grésillement du Rougequeue noir et la cascade du

Pinson des arbres n'ont plus aucun secret pour les stagiaires, enfin presque...

Après un bon repas préparé par Béatrice (responsable du stage), nous voilà déjà repartis sous le soleil vers l'étang du Merlançon. Nous contactons pas mal d'espèces dont certaines fort intéressantes, telles qu'un couple de Piegrèche grise et un Cincle plongeur vivant sous un pont (logement très honorable chez les cincles !). Christian fait forte impression lorsqu'une sittelle posée à seulement quelques mètres du groupe répond à son imitation. Au terme de cette randonnée, les stagiaires sont bien mal en point, physiquement atteints et moralement détruits. Et oui ! Apprendre que le pinson possède plusieurs chants, des accents régionaux et réaliser que certains oiseaux prennent un malin plaisir à en imiter d'autres, cela achève même le stagiaire le plus motivé !!

Une sortie crépusculaire bien rafraîchissante au mont Bessou nous permet d'observer le ciel ainsi qu'une croule de bécasse très furtive. Malgré les appels désespérés de Christian, la chouette de Tengmalm ne répond pas.

Le lendemain, départ aux aurores (quasiment...) pour les gorges de la Dordogne avec pour objectif l'observation des rapaces. Nous ne sommes pas déçus avec plusieurs espèces contac-

tées : milans, bondrée, Faucon hobereau et Faucon pèlerin dont un juvénile repéré par Benoît. L'oiseau, fort coopératif, se laisse observer par tout le monde ou presque. Lors du pique-nique aux Orgues de Bort, avec en toile de fond un superbe panorama, nous réalisons plusieurs observations intéressantes. Les deux Goélands leucophées en ont d'ailleurs surpris plus d'un. L'après-midi se déroule dans le massif des Agriers, et de nombreux chants sont entendus : Roitelet huppé, cris de bouvreuil, Pouillot siffleur bien discret... Seul le Grimpereau des bois, repéré par les Doucelin, ne se manifeste pas.

La soirée est fort agitée ... par le vent. La surprise «programmée» se faisant attendre, nous nous gelons au sommet du mont Vareyron. Alors que nous avons capitulé, les premiers Grands corbeaux passent en direction de l'ouest, environ 265 individus certainement en direction d'un dortoir inconnu ! Plus tard, plusieurs bécasses nous gratifient de leurs parades nuptiales : la croule. Puis l'engoulement se montre fort intéressé par les claquements de main de Béatrice, mais beaucoup moins par la technique pour le moins insolite d'Anthony (on a promis on ne dira rien). Et pour finir la soirée en beauté, à peine partis, un Chat sauvage traverse la route, mais malheureusement tout le monde ne le verra pas (j'enrage...). Le sommeil n'est pas long à venir après cette journée riche en émotions.

La nuit est de courte durée car la tourbière du Longeyroux nous attend le lendemain matin. Et à peine arrivés, l'oiseau que nous avons promis aux stagiaires se montre : un Circaète Jean-le-

Blanc en chasse, le vol sur place étant idéal pour montrer le rapace à la longue vue. Ensuite nous avons droit à une différenciation par le chant entre Pipit des arbres et Pipit farlouse, les deux espèces chantant à peu de distance l'une de l'autre (ils sont bien éduqués ces piafs). Quelques autres oiseaux se font entendre, tandis que les droséras se laissent observer (au moins ça ne s'enfuit pas les plantes ...).

Nous passons l'après midi en salle, et les thèmes abordés sont nombreux et variés : bien entendu le chant des oiseaux, mais aussi les causes de régression de la chouette chevêche, et bien d'autres. Enfin toute bonne chose ayant une fin, l'heure du départ arrive, et «naturellement» tout le monde se dit à l'année prochaine, ce qui fait très plaisir aux animateurs.

L'ambiance a été excellente, la bonne humeur au rendez-vous, et sachez que si cette année nous avons vu la Pie grièche grise, le Chat sauvage, le circaète et le Faucon pèlerin, nous avons commandé pour l'année prochaine la loutre, l'Aigle botté, le Hibou grand-duc et peut-être même le Moineau domestique. Donc réservez vite et venez nombreux !

Information : Pour ceux qui seraient intéressés, un nouveau stage sur la découverte des oiseaux de la Montagne Limousine sera organisé en 2007, toujours à la Pentecôte, du 26 au 28 mai, à la Station Universitaire de Meymac (SULIM). Pour tout renseignement, inscription, prendre contact avec le secrétariat de la station universitaire : Laboratoire de Botanique, Faculté de Pharmacie, 2, rue du Docteur Marcland, 87025 LIMOGES Cédex, téléphone : 05 55 43 58 50 (les mardis et jeudis).

Destination nature : les Grands Causses.

Anthony VIRONDEAU

Pour le naturaliste limousin, habitué aux reliefs émoussés de ses vertes collines, il suffit d'aller voir de l'autre côté du Massif-Central pour changer radicalement de paysage. La région des Grands Causses est assurément l'une des plus spectaculaires de France, avec ses hauts plateaux arides entrecoupés de canyons vertigineux. Elle s'étend sur deux départements, l'Aveyron et la Lozère, chacun situé dans deux régions administratives différentes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Le causse à proprement parler est un plateau calcaire au relief peu marqué. Chaque causse est séparé de ses voisins par des gorges, profondes coupures aux falaises impressionnantes. On distingue 4 grands plateaux constituant l'essentiel des Grands Causses : le causse de Sauveterre au nord, le fameux causse Méjean, le causse noir et l'immense causse du Larzac plus au sud. Ils sont séparés respectivement par les gorges du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie. Les Grands Causses sont souvent assimilés aux Cévennes, qui sont en fait le massif montagneux directement situé à l'est, au relief bien différent. Cependant, le célèbre Parc National des Cévennes ne se limite pas à ces frontières géographiques, et englobe l'est des Grands Causses, la partie occidentale faisant l'objet d'un Parc Naturel Régional.

Tout au long de cet article, je me propose de vous présenter différents sites

représentatifs des milieux naturels de cette région, en utilisant comme porte d'entrée la grande faune, et plus particulièrement les oiseaux. Mais je ne peux m'empêcher de commencer par un bref historique de la présence des vautours, fleurons de la nature caussenarde.

1) Vautours et réintroductions.



Vautour Fauve

photo C. MERCIER

Les quatre espèces européennes de vautours étaient présentes dans la région au cours des siècles passés (voir notamment De Malafosse *vide* ELIOTOUT 2003). Elles se nourrissaient de cadavres d'animaux sauvages mais aussi de cadavres générés par l'élevage. En effet, la relation entre l'homme éleveur et les rapaces nécrophages existe probablement depuis plusieurs millénaires. Les bénéfiques de cette relation étaient réciproques, puisque les vautours, en éliminant les carcasses, faisaient disparaître d'importantes sources de contaminations parasitaires ou microbiennes. Puis l'homme a commencé à éliminer les vautours un

peu partout en Europe, par la chasse, le dénichage, ou en empoisonnant les carcasses pour détruire des prédateurs tels que le loup... Les ressources alimentaires liées à l'élevage ont également régressé, à cause de la modification des pratiques agricoles mais aussi des lois sanitaires interdisant le dépôt de cadavres dans la nature. Ainsi, à la fin des années 50, les vautours ont disparu des Grands Causses.

Pourtant, l'histoire ne s'arrête pas là. Dans les années 70, des passionnés envisagent le retour du Vautour fauve. Le Fonds d'Intervention pour les Rapaces et le Parc National des Cévennes mettent alors en œuvre le projet de réintroduction, une première mondiale pour cette espèce. C'est un succès : la soixantaine d'individus relâchés de 1980 à 1986 est à l'origine de l'importante colonie actuelle, forte de 160 couples en 2006 (110 jeunes à l'envol). Sans doute attiré par les charniers et la présence de ses grands cousins, le Vautour percnoptère effectue un retour spontané au milieu des années 80. Mais il reste rare, et seulement 3 couples dont 2 reproducteurs sont présents en 2006 (1 jeune à l'envol). Enfin, l'histoire se termine - pour l'instant - avec le projet de réintroduction du Vautour moine. Pour cette espèce, qui a complètement disparu de France depuis près d'un siècle, il s'agit là encore d'une première mondiale. De 1992 à 2004, une cinquantaine d'oiseaux est relâchée. En 2006, 17 couples dont 16 reproducteurs sont recensés (avec un record de 11 jeunes à l'envol), témoignant d'un succès fragile mais ô combien remarquable. Ainsi, les Grands Causses sont aujourd'hui un lieu d'exception pour qui souhaite observer les vautours.

2) Les gorges de la Jonte et du Tarn.



photo C. MERCIER

Gorges de la Jonte

Plusieurs chemins de randonnée suivent les crêtes du causse Méjean, surplombant les spectaculaires gorges de la Jonte et gorges du Tarn. Ils sont accessibles à partir du hameau de Cassagnes, sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers, au sud-ouest du causse Méjean. Les chemins sont bien indiqués. Le sentier des corniches de la Jonte passe d'abord dans une plantation de pins généralement pauvre en espèces, si l'on excepte quelques rires de Mésange huppée (*Parus cristatus*). Puis il débouche sur les bords du causse, caractérisés par des reliefs ruini-formes. Le Bruant fou (*Emberiza cia*) est présent, tout comme la furtive Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) et, en période de reproduction, la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) dans les buissons. Au fur et à mesure de la marche, les reliefs se font plus marqués. Sur les rochers, on ne tarde pas à découvrir quelques Grands Corbeaux (*Corvus corax*) ou encore une bande de Craves à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*) posés. Avec de la persévérance et de la chance, on peut espérer voir le rare Monticole bleu

(*Monticola solitarius*). Puis l'on finit par arriver au bord des grandes falaises. Les points de vue se succèdent, tous plus grandioses que les précédents. La situation est alors idéale pour observer les Vautours fauves (*Gyps fulvus*), dont les colonies se situent en face et en dessous. Certains sont sur des reposoirs ou même des nids, selon la période. Nombreux sont ceux qui viennent « cercler » au-dessus des gorges, cherchant une ascendance qui les amènera à bonne altitude. Par temps couvert, le vent leur sert de relais efficace. Au bien nommé « balcon du vertige », il n'est pas rare d'observer les vautours en vol à quelques mètres au-dessus de soi, voire en dessous. Mais attention à ne pas trop se pencher ! Parmi les Vautours fauves, des Vautours moines (*Aegypius monachus*), encore plus grands avec leur envergure pouvant atteindre 2,95 m, sont contactés très régulièrement. Eux ne nichent pas en colonies dans les falaises, mais en couples isolés sur des Pins sylvestres.

La richesse en rapaces ne s'arrête pas là. Au gré des saisons, il est possible d'observer Milan royal (*Milvus milvus*), Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) ou encore Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), tous nicheurs dans les gorges. Le circaète est particulièrement bien représenté. Toujours dans les airs, les Hirondelles de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*) sont présentes une bonne partie de l'année. Elles y côtoient des Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbica*) dont quelques colonies sont installées en falaise. Il existe même une colonie rupestre de Martinet noir (*Apus apus*) dans les gorges ! Adapté au contexte local, le Pigeon colombin (*Columba oenas*) se fait lui aussi rupestre et fréquente des cavités dans le calcaire. Ces cavités abritent également les colonies

de craves et de Choucas des tours (*Corvus monedula*). L'hiver est propice à la découverte du Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*), qui arpente les immenses parois, ou encore de l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*) dans les rochers. Enfin, quand la nuit tombe, les gorges deviennent le royaume du Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) et de la Genette (*Genetta genetta*), dont on trouve parfois quelques crottoirs.

Les sentiers qui partent vers les corniches du Tarn sont tout aussi intéressants. Pour les aventuriers munis d'une bonne carte de randonnée, le Cinglegros est un must. Des échelles métalliques permettent d'escalader cet énorme piton rocheux qui s'avance au dessus du Tarn, offrant un panorama unique. Les espèces déjà citées sont toujours présentes, y compris les Vautours fauves qui peuplent aussi les falaises du Tarn. Ces derniers connaissent bien l'homme, et ne sont pas très farouches. Pourtant, si vous repérez un nid ou un vautour posé à proximité du chemin, passez mais ne vous arrêtez pas. En effet, certains sentiers passent au pied des falaises et de certains nids, et il est très important de ne pas déranger les oiseaux, quelle que soit leur attitude. Enfin, pour les personnes ne souhaitant pas ou ne pouvant pas marcher, il est toujours possible d'observer depuis les routes qui longent le Tarn et la Jonte. Les conditions sont moins bonnes, mais beaucoup d'espèces sont visibles.

3) Le causse nu.



photo C. MERCIER

Le causse Méjean

En plein cœur du causse Méjean, le paysage change radicalement des gorges. Ce sont les immensités steppiques du causse nu. Le pâturage des moutons y maintient des pelouses sèches et rocailleuses, abritant une faune et une flore remarquables. Le climat peut y être très rude. Rien n'arrête les vents glacés de l'hiver, rien n'arrête le soleil brûlant de l'été. Mais quelle que soit la saison, le paysage garde un charme unique.

Plusieurs routes parcourent le causse Méjean. La D63 traverse quelques-unes des plus belles parties du causse nu. Il est possible de s'arrêter un peu partout, tout en respectant les quelques clôtures. Les environs des villages de Drigas et de Hures permettent d'observer de nombreuses espèces typiques des pelouses calcaires. Le printemps - pas avant mi-avril, l'altitude étant d'environ 1 000 m tout de même - est la saison idéale.



Traquet motteux

Traquets motteux (*Oenanthe oenanthe*), Pipits rousselines (*Anthus campestris*) et les splendides Monticoles de roche (ou Merles de roche, Monticole saxatilis) se laissent observer, sous les chants ininterrompus des Alouettes des champs (*Alda arvensis*). Busards Saint-Martin

(*Circus cyaneus*) et cendrés (*Circus pygargus*) parcourent les vastes étendues, sous le vol lent des grands vautours en quête de carcasses. Les amas de pierres, localement appelés clapas, sont le refuge de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), ou encore de la Vipère aspic (*Vipera aspis*). En venant tôt le matin, vous aurez de bonne chance de surprendre un Renard (*Vulpes vulpes*) en maraude, un Lièvre (*Lepus europaeus*) en plein repas, ou d'entendre le chant de l'énigmatique Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*). Mai est un bon mois pour rechercher le Faucon kobez (*Falco vespertinus*), de passage seulement, tandis que le mois d'août voit quelques rassemblements de Faucons crécerelles (*Falco tinnunculus*). En été, installez-vous à proximité d'une lavogne, ces mares creusées par l'homme et disséminées sur le causse. Vous y assisterez au défilé des passereaux venus boire ou se baigner : Bruant Ortolan (*Emberiza hortulana*), Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)... Les arbustes qui parsèment le causse méritent aussi de s'y attarder. Ils hébergent divers passereaux, abritent quelques Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), et servent de perchoir à la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), voire même à la peu commune Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*). La Huppe fasciée (*Upupa epops*) est bien présente. Enfin, dans les secteurs où les buissons se font plus denses, et où quelques Pins sylvestres apparaissent, les plus chanceux auront peut-être l'opportunité de contacter la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*), qui arrive tardivement vers la fin du mois de mai.

En continuant sur la D63, vous ne tarderez pas à arriver au hameau du Villaret et au vaste enclos des Chevaux de Prejwalski (*Equus prejwalski*). Ces chevaux sauvages, dont l'espèce a frôlé l'extinction, sont aujourd'hui l'objet d'un programme de réintroduction, et plusieurs familles originaires du Villaret peuplent maintenant les immenses steppes de la Mongolie. N'oubliez pas de jeter un coup d'œil sur les oiseaux : le Moineau soulcie (*Petronia petronia*) se montre sur le toit des maisons en pierre, et le rare Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) a déjà niché dans le secteur. En poursuivant encore sur la D63, vous finirez par découvrir la plaine de Chanet et son aérodrome. La zone est, elle aussi, très intéressante. Si les Outardes canepetières (*Tetrax tetrax*) ont malheureusement disparu, l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*) peut y être observée et l'Alouette calandre, rarissime en France, y a même niché en 2005 (LEGENDRE & SCHER 2006) ! Et pour ceux qu'une petite marche n'effraie pas, l'ascension du Mont Cargo, sommet du Méjean, offre un panorama unique sur la région. Au passage post-nuptial, vous y rencontrerez peut-être le mythique Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) !

4) Le long du Tarn.

Pour oublier l'aridité du causse, rien de tel qu'une balade le long du Tarn. Les gorges, qui commencent au village du Rozier, sont très longues. Elles sont parsemées de cirques majestueux, de pentes boisées et d'impressionnantes falaises surplombant la rivière. Le long de la D907bis, vous trouverez quelques points d'accès au bord de l'eau. C'est le domaine du Castor d'Europe (*Castor fiber*), dont les traces se repèrent aisément, et de la Loutre (*Lutra lutra*), beaucoup plus discrète, comme chacun sait. Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) fréquente les rochers émergés. En l'air, Martinets à ventre blanc (*Apus*

melba) et Hirondelles de rochers se livrent à de magnifiques évolutions aériennes. L'été, une descente en canoë permet une découverte originale de la rivière et des gorges. Mais il ne faut pas vouloir y rechercher la solitude, car cette activité ludique est très prisée des nombreux touristes.

En aval du Rozier, c'est la vallée du Tarn. Gonflée par les eaux de la Jonte, la rivière se fait plus large. Rive droite, les pentes sont plus douces et le paysage s'ouvre. Mais rive gauche, les falaises sont toujours là, délimitant le causse noir. Les grèves de galets accueillent quelques Chevaliers guignettes (*Actitis hypoleucos*) et Petits Gravelots (*Charadrius dubius*). Posté sur une branche, le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) guette le poisson imprudent. Au fil des saisons, Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*) ou Goélands leucophées (*Larus michahellis*) côtoient parfois les grands vautours dans les ascendances thermiques. Vers Boyne, scrutez les pentes du causse de Sauveterre. Vous pourriez sans doute y apercevoir quelques Mouflons (*Ovis orientalis musimon*), introduits par l'homme il y a plusieurs décennies. Plus en aval encore, le climat se fait plus méditerranéen. Cultures et prairies sont plus nombreuses, mais les vautours sont toujours visibles, et le Bruant zizi (*Emberiza cirius*) est abondant. Enfin, aux alentours d'Aguessac, vous verrez peut-être le flamboyant Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*).

Les Grands Causses ont de quoi motiver les ornithologues limousins les plus blasés. La région est un haut lieu pour observer les rapaces, et les paysages ne vous laisseront pas indifférents. A côté des sites que j'ai décrits, il en existe de nombreux autres. J'aurais pu parler de la bordure orientale du Causse Méjean, au-delà de Meyrueis, où la vue porte sur les reliefs boisés des Cévennes. On y croise parfois l'Aigle royal. J'aurais pu

parler du spectaculaire chaos de Montpellier-le-Vieux, des gorges de la Dourbie, ou encore de l'immense plateau du Larzac. La zone est vaste ! Ah... J'allais oublier de vous prévenir ! Les routes, là-bas, ne sont pas comme ailleurs. Certaines sont idéalement situées pour ... qu'un Vautour fauve y place son

nid (si vous voyez ce que je veux dire), et le croisement d'un véhicule venant en sens inverse n'a pas toujours été prévu. Enfin je n'en dis pas plus, je vous laisserai apprécier. Il ne me reste plus qu'à souhaiter de bonnes observations à tous ceux qui auront le plaisir de parcourir les Grands Causses.

Pour transmettre vos observations :

- Lozère

ALEPE (Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement).

Adresse : Montée de Julhers - 48000 BALSIEGES - Tél : 04 66 47 09 97.

Vous pouvez envoyer vos données directement au coordinateur de la base de données :

Rémi Destre, 18 Route du Mazet - 48100 MARVEJOLS.

E-mail : alepe.rd@wanadoo.fr

- Aveyron

LPO Aveyron

Adresse : 10 rue des Coquelicots - 12850 ONET LE CHATEAU

Tél : 05 65 42 94 48 - E-mail : aveyron@lpo.fr

Remerciements

Philippe Lécuyer de la LPO Grands Causses pour sa relecture et les données 2006 sur les vautours, Christophe Mercier pour ses superbes photos.

Bibliographie

DESTRE R., d'ANDURAIN P., FONDERFLICK J. & PARAYRE C. et coll., 2000. - *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE.

ELIOTOUT B., 2003. - Les vautours de Lozère au rythme des bateliers. *Rapaces de France, L'Oiseau magazine* supplément 5 : 42.

LEGENDRE F. & SCHER O., 2006. - Nidification de l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra* sur le causse Méjean (Lozère). *Ornithos* 13-2 : 120-123.

LPO Grands Causses, - 2001. *Vautours*. Réintroduction et conservation dans les Grands Causses.

Recensement et suivi de reproduction de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* sur la commune de Chaillac-sur-Vienne (Haute-Vienne) en 2006.

Raphaël BUSSIERE

lanius87@yahoo.fr

■ Introduction

La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* est une espèce qui depuis plusieurs décennies a fortement régressé en Europe, suite à l'intensification agricole et aux opérations de remembrement (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Cependant, malgré sa régression globale, l'espèce reste bien représentée, notamment dans des milieux favorables et s'adapte à de nouveaux types de milieux buissonnants. L'intensification agricole a joué un rôle néfaste sur son habitat qui est maintenant devenu de plus en plus rare. Une des causes principales de ce déclin est la modification et surtout la disparition de son habitat : zone de pâture, prairie de fauche, clairière forestière incluant les haies épineuses avec buissons et arbres isolés. Un autre facteur à prendre en compte concerne le régime alimentaire composé essentiellement de Coléoptères, d'Orthoptères et d'Hyménoptères qui avec l'utilisation de pesticides et d'engrais à forte dose se raréfient. La pie-grièche écorcheur bénéficie d'une protection

nationale. Elle est classée « en déclin » sur la liste rouge française, en annexe I de la Directive Oiseaux et en annexe II de la Convention de Berne.

En 1993 et 1994, une enquête nationale proposée par Norbert LEFRANC et confiée à la Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO) a été réalisée pour faire une mise au point de son statut en France. Les premiers résultats de cette enquête nationale concernent la répartition géographique et l'estimation des populations nicheuses. Suite à cette enquête, en France, le nombre de couples de pies-grièches écorcheurs serait estimé entre 160 000 à 360 000 (LEFRANC, 1996). Pour chacun des trois départements (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze) qui composent la région limousine, la population nicheuse serait estimée entre 1 001 et 5 000 couples. C'est une des régions où le nombre de couples est important mais des régions comme l'Auvergne et la Bourgogne (Nièvre) ont une population encore plus importante avec plus de 5 000 couples par département (LEFRANC, 1999).

En s'appuyant sur l'enquête nationale, j'ai entrepris en 2006 un dénombrement des couples de pies-grièches écorcheurs sur une zone d'étude qui recouvre l'ensemble de la commune de Chaillac-sur-Vienne (Haute-Vienne). L'étude s'articule en deux volets. Le premier volet porte principalement sur le recensement des couples afin d'établir une carte de répartition spatiale. La typologie des territoires va être également relevée afin d'extraire les principaux éléments caractérisant son habitat. L'objectif du second volet de l'étude porte, quant à lui, sur le suivi de reproduction de l'espèce. Cette recherche va permettre de connaître le statut de la pie-grièche écorcheur sur la zone d'étude et d'avoir une meilleure connaissance de sa biologie. Cette année est donc une année de référence qui servira pour les années futures.

■ Matériel et Méthodes

Zone d'étude :

La zone d'étude choisie est située en Haute-Vienne en limite de la Charente sur la commune de Chaillac-sur-Vienne dont la population actuelle est de 976 habitants. Elle représente 1 514 hectares d'un milieu ouvert, couvert en grande partie de prairies mésophiles exploitées de manière extensive (fauchées et/ou pâturées) et de cultures céréalières (maïs, blé) en faible superficie. Le paysage apparaît donc comme une mosaïque avec des secteurs plus ou moins délaissés dont l'altitude varie entre 160 et 265 mètres. La partie Sud de

la zone offre peu de place aux milieux favorables pour l'espèce car les cultures y sont omniprésentes. Les milieux forestiers occupent 12 % de la zone, quant aux prairies, elles s'étendent sur 623 hectares soit 41 % de la zone dont 45 hectares en pacage. Les cultures représentent 483 hectares soit 30 %. La plupart des parcelles sont bordées de buissons épars d'épineux. Le prunellier, appelé aussi épine noire, est l'arbuste que l'on rencontre en majorité. L'aubépine ainsi que la ronce sont présentes mais en plus faible proportion. Ces essences procurent des lieux de nidification et des postes d'affût aux pies-grièches écorcheurs. Le pâturage (par les bovins, ovins, équidés), la présence de fossés autour des parcelles et la diversité floristique des prairies naturelles favorisent la présence de nombreux insectes qui constituent l'essentiel de leur alimentation.

Recensement et suivi :

Le recensement a débuté dès le mois de mai jusqu'à la mi-septembre sur l'ensemble de la zone d'étude. Elle a été parcourue à vélo et à pied afin de prospection toutes les parcelles, même les moins favorables à l'espèce. Pour permettre un bon suivi phénologique, les investigations de terrain ont été effectuées au minimum tous les quinze jours. La recherche des cantonnements s'est étalée de la mi-mai à la mi-juillet sachant que les couples cantonnés ne sont validés qu'à partir du 15 juin car les mouvements migratoires sont encore possibles jusqu'à cette date seuil. Dès cette date, tout couple présent est considéré comme nicheur.

Le suivi de reproduction s'est étalé jusqu'à la mi-septembre. Au total, plus de 280 km parcourus et plus de 85 heures de prospections ont été nécessaires pour ce travail.

Localisation et nombre de couples :

Sur la zone d'étude, lorsqu'un individu ou un couple a été localisé, sa position précise a été relevée à l'aide d'un GPS puis enregistrée comme «waypoints» ayant comme code PGE01, pour le premier couple repéré. Ce chiffre sera agrémenté au fur et à mesure des couples détectés. Chaque position est ainsi référencée sur une carte de la zone d'étude. Le nombre de couples totalisés permettra dans un premier temps d'établir une carte de répartition spatiale et dans un second temps de pouvoir en déduire le nombre de couples par kilomètre carré présents sur la zone en prenant en compte ou non le pourcentage des milieux favorables à la pie-grièche écorcheur.

Suivi des couples nicheurs et typologie des territoires :

Après une prospection destinée à localiser les couples, un suivi de reproduction a été mené. Pour cela, une prospection régulière sur chacun des territoires a permis de recueillir une mine d'informations sur sa phénologie et sa biologie. De nombreuses heures de prospections ont permis rien qu'en observant le comportement (construction du nid, ravitaillement de la femelle par le mâle lors de l'incubation, nourrissage des jeunes au nid) de localiser le nid avec certitude. Après vérification de la localisation du nid, une analyse de la typologie du territoire a été effectuée. Un rayon de 100 mètres est tracé à partir du nid et l'ensemble des paramètres présent à l'intérieur du cercle est relevé.

Feuille de terrain :

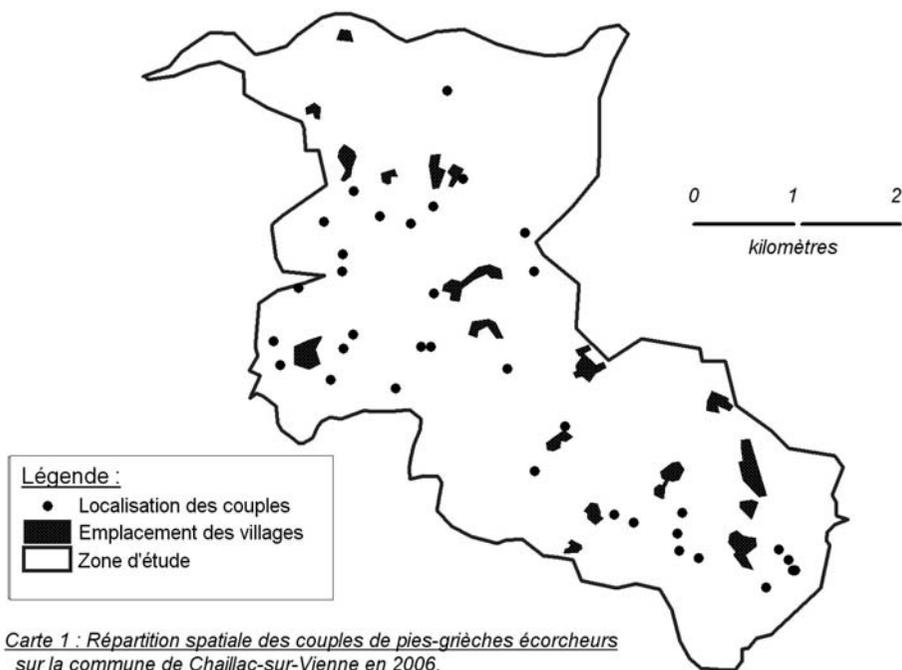
Une feuille de terrain a été élaborée (cf : annexe 1). Elle est composée de 7 parties.

- 1) Codification pour chacun des sites selon l'attribution suivante (ex : PGE01, PGE02 ...).
- 2) Localisation de l'étude, coordonnées du cantonnement et du nid.
- 3) Nid : essence du support, hauteur du nid, diamètres intérieur/extérieur de la coupelle.
- 4) Matériaux utilisés pour la construction du nid.
- 5) Typologie des territoires. 30 paramètres ont été relevés. La couverture végétale, les points d'eau sont notés en pourcentage de la totalité de la superficie du territoire. Les arbres épars, la présence ou l'absence de barbelés furent également notés. Les paramètres linéaires (chemin, route, haie) ont été mesurés en mètres ainsi que la distance du nid par rapport aux habitations ou tout autre bâtiment.
- 6) Prospection. Représentée sous forme d'un tableau où l'on trouve : Date/Heure, Nb O/J, Observation. Pour chaque intervention sur un site, toutes ces colonnes doivent être remplies. Le nombre d'œufs (NbO) et le nombre de jeunes volants ou non (NbJ) sont mentionnés.
- 7) Note. Permet de mentionner tout ce qui peut paraître utile. La distance entre 2 nids (et/ou 2 cantonnements) peut être relevée.

■ Résultats et Discussion

Répartition spatiale des couples de Pies-grièches écorcheurs :

35 territoires ont été recensés (voir carte 1). La partie la plus au nord de la zone n'est pas favorable (milieu enclavé, pré bordant la rivière sans haies, forêts ...) à l'installation de l'espèce. Seul un couple a été repéré. Quant à la partie sud de la



Carte 1 : Répartition spatiale des couples de pies-grièches écorcheurs sur la commune de Chaillac-sur-Vienne en 2006.

zone, la culture est omniprésente laissant moins d'espace favorable pour la nidification. Cependant, dans les milieux bocagers, 3 noyaux de population allant de 2 à 5 couples se sont formés. Sur la partie centrale de la zone, les couples sont répartis sur l'ensemble sans obtenir un secteur particulier.

L'ensemble de la zone a une superficie de 15,14 km². Le nombre de couples par kilomètre carré est de 2,31. Le pourcentage de milieux favorables à la pie-grièche écorcheur composés en grande partie de prairies de fauche, de pâturages, de landes et de friches plus ou moins évoluées avoisine les 41 %. Ainsi, le nombre obtenu est de 5,12 c/km².

D'une région à l'autre, le nombre de couples par km² varie selon de nombreux paramètres. Il faut savoir que le territoire occupé par l'espèce est petit, en moyenne 1,5 ha suffit à un couple (extrêmes : 1 à 3,5 ha). Dans des milieux assez homogènes et favorables, la densité peut dépasser 6 couples pour 10 ha. Par exemple, le plateau vaudois accueille en moyenne 8,3 c/km² et des densités peuvent être encore plus élevées comme dans les Vosges du Nord avec 13,0 c/km² sur certaines zones (ZOLLINGER, 2006). Néanmoins, ces chiffres sont des extrêmes, en moyenne le nombre de couples par km² oscille entre 0,5 et 3 (LEFRANC, 2004).

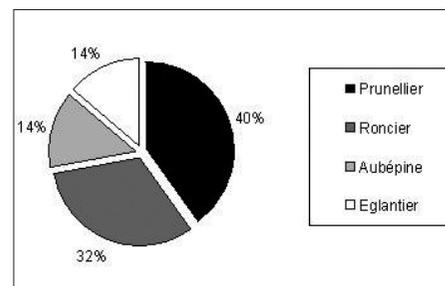
Analyse des caractéristiques et de la typologie des territoires :

Support, hauteur et exposition du nid

Sur les 35 couples présents, 22 nids ont pu être localisés. Pour chaque nid localisé, trois paramètres ont été relevés : le support, l'exposition et la hauteur du nid. Une analyse statistique a été réalisée pour chacun de ces paramètres même si le nombre d'échantillons est faible.

Le graphique 1 représente les différentes essences utilisées pour le support du nid. Le prunellier est privilégié (40 %). Le roncier prend la seconde place avec 32 %. Dans certaines zones d'études, le roncier est souvent adopté en priorité mais sur cette zone, la proportion en prunellier est beaucoup plus importante que la proportion en roncier. L'espèce a donc plus de chance d'utiliser comme support le prunellier. L'aubépine et l'églantier obtiennent une fréquentation de l'espèce non négligeable (14 %). La Pie-grièche écorcheur préfère utiliser le prunellier et le roncier comme support du nid offrant une meilleure protection de par leurs branches très épineuses et la densité du feuillage. L'aubépine et l'églantier paraissent peu prisés peut-être à cause de leur feuillage de faible densité, rendant le nid plus visible.

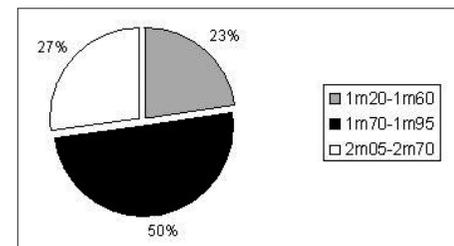
Graphique 1 : Support du nid (n = 22)



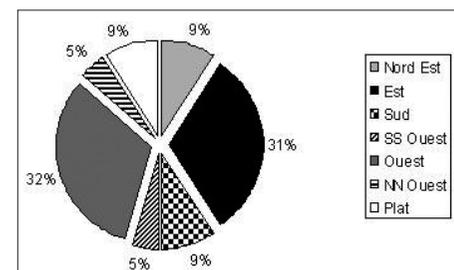
La hauteur du nid va dépendre de l'essence utilisée. Dans notre cas, le prunellier est le plus adopté. En moyenne, sa hauteur est de l'ordre de 3 mètres tandis que le roncier a une hauteur plus faible. Selon le graphique 2, 50 % des nids se situent entre 1 m 70 et 1 m 95. Le nid le plus bas était noté à 1 m 20 dans un roncier et le plus haut à 2 m 70 dans un prunellier.

Le graphique 3 représente les différentes orientations utilisées. Les expositions du nid les plus prisées se trouvent être l'Ouest (32 %) et l'Est (31 %). L'exposition Ouest est normalement soumise aux intempéries et donc, par conséquent, est délaissée par l'espèce. Dans le cas présent, ce n'est pas le cas. Les conditions météorologiques, clémentes tout au long de la période de nidification, ont sûrement joué un rôle sur l'orientation du nid. Autrement, les expositions les moins utilisées sont le Nord et le Sud.

Graphique 2 : Hauteur du nid (n = 22)



Graphique 3 : Exposition du nid (n = 22)



Recouvrement végétal

Le *tableau 1* présente l'analyse du recouvrement végétal pour les 35 territoires utilisés par la pie-grièche écorcheur. L'analyse prend en compte les différents paramètres présents dans un rayon de 100 mètres à partir du nid (n = 22) et du cantonnement (n = 13) si le nid n'a pas pu être localisé.

Tableau 1 : Analyse du recouvrement végétal

	Moyenne	Minimum	Maximum
Pacage (%)	40,0	30	98
Pré de fauche (%)	40,7	15	98
Jachère (%)	0,3	0	10
Mais (%)	0,2	2	5
Autres cultures (%)	1,25	0	45
Lande à églantiers (%)	0,3	0	5
Lande à prunelliers (%)	1,1	3	20
Lande à buissons divers (%)	7,3	2	45
Bosquet (%)	4,2	2	40
Plantation basse (%)	0,3	0	5
Bois de feuillus (%)	3,5	5	45
Bois de résineux (%)	0,1	0	5
Point d'eau (%)	0,3	0	5
Présence de barbelé (%)	96	-	-
Haie (mètres)	40,4	6	250
Arbres épars (nombre)	2,2	0	10
Étang (mètres)	234	5	760
Ruisseau (mètres)	172	5	460
Habitation (mètres)	234	10	465
Édifice (mètres)	190	20	700
Route (mètres)	141	2	400
Chemin (mètres)	100	2	250

Les prés de fauche (m = 40,7 %) et les pacages (m = 40 %) sont les paramètres les plus prisés par la pie-grièche écorcheur. Ces deux types de milieu qu'affectionne l'espèce constituent un terrain de chasse privilégié. La présence de piquets de clôture (96 %) est très appréciée. Ils sont utilisés comme perchoirs et sont placés en général entre une végétation relativement plus haute (pré de fauche) et une végétation basse (pâturage). Cette alternance de végétation favorise à la fois la présence d'insectes et leur détection. Les talus, les fossés ainsi que les bords de champs peuvent consti-

tuer d'importantes zones de nourriture. L'espèce affectionne les routes goudronnées et les chemins qui, dépourvus de végétation, permettent de détecter le déplacement des insectes.

Les parcelles de culture sont délaissées par la pie-grièche écorcheur. Cependant, un couple nicheur est localisé en milieu agricole où la zone de culture représentait 45 % du territoire. C'est certainement un site transitoire, adopté pour une saison, pour des raisons diverses. La première nichée a dû être détruite par un prédateur et le couple a donc trouvé un autre site moins favorable du fait du manque de place pour une seconde tentative. Au 23 juillet, trois jeunes sont sortis du nid avec succès.

L'eau est un paramètre qui n'est pas, à priori, indispensable à l'espèce même si la présence de ces points d'eau peut être un facteur de prolifération d'insectes. Sur les différents territoires présents dans la zone, deux couples possèdent un point d'eau sur leur territoire. Les distances moyennes sont de 172 mètres pour les ruisseaux et 234 mètres pour les étangs (ou mares). La présence de ruisseaux et d'étangs ne semble pas nécessaire à proximité immédiate du territoire.

Les longueurs de haies varient entre 6 et 250 mètres avec des hauteurs variables donc ce facteur n'est pas déterminant pour l'installation de l'espèce. Par contre, la composition de la haie joue un rôle important dans le choix.

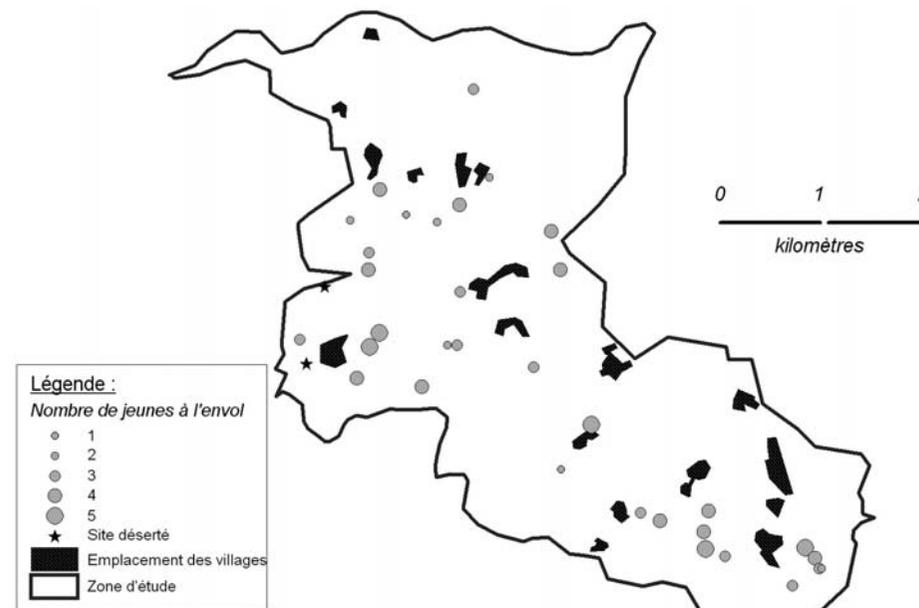
En effet, la présence de buissons épineux (prunellier, roncier, aubépine) dans la haie avec quelques arbustes, utilisés principalement pour le poste d'affût, est adoptée avec succès.

Les habitations et les bâtiments peuvent être plus ou moins à proximité du territoire. La distance minimale du nid relevée est de 10 mètres par rapport aux habitations et la distance maximale notée est de 465 mètres. Concernant les bâtiments, on retrouve à peu près les mêmes grandeurs. Cependant, les couples ont tendance à s'éloigner des habitations.

Nombre de jeunes par couple de Pie-grièche écorcheur :

Un suivi régulier sur la zone d'étude a permis de dénombrer les jeunes à l'envol pour chacun des 35 couples présents. Seulement 2 couples n'ont pas donné de jeunes à l'envol. L'un des couples a pondu

5 œufs le 27 mai et, après, la nichée a été détruite lorsque les jeunes étaient encore au nid. Le couple a déserté le site sans faire une deuxième ponte de remplacement. Quant à l'autre couple, malgré des accouplements successifs il n'y a pas eu de suite. 33 couples sur 35 ont niché avec succès. Un total de 111 jeunes a été comptabilisé. Le nombre de jeunes à l'envol par couple est donc de 3.36. Plusieurs indices peuvent expliquer ce taux de réussite. Les conditions météorologiques ont été particulièrement clémentes (température douce et peu de précipitations) pendant la saison de reproduction. La nourriture a été abondante de la fin juillet à mi-août avec de fortes populations en Orthoptères. Les pontes de remplacement ont été peu nombreuses (n = 3) et la prédation quasi nulle. Tous ces facteurs, cités ci-dessus, ont joué un rôle important sur le succès de la reproduction.



Carte 2 : Nombre de jeunes à l'envol par couple de pie-grièche écorcheur sur la commune de Chaillac-sur-Vienne en 2006.

Suivi de reproduction :

En France, l'époque de la première ponte se situe entre le 6 mai et le 12 juin mais la plupart des pontes sont déposées entre le 16 mai et le 9 juin (MAYAUD, 1953).

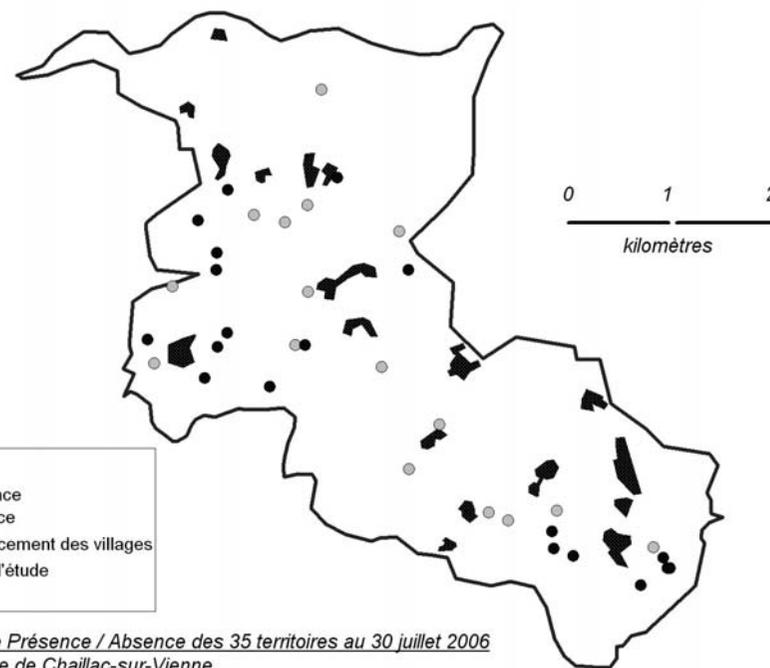
Une ponte très précoce est constatée avec un premier œuf pondu le 7 mai. Le couple a dû probablement arriver à la fin du mois d'avril sur le site. 5 jeunes ont éclos le 27 mai mais seulement 3 jeunes prennent leur envol le 10 juin. Quelques jours plus tard, la femelle fait une seconde ponte dans le même nid ! Pendant que la femelle couvait, le mâle se chargeait de nourrir la progéniture et de temps en temps allait la ravitailler. Dans la 3^e décade de juillet, 2 jeunes ont pris leur envol. Les deux nichées ont réussi mais pas avec un grand succès quant au nombre de jeunes à l'envol. Cependant, ce cas de figure n'est pas fréquent. La Pie-grièche écorcheur peut faire une ponte de remplacement mais peu de preuves d'une seconde ponte normale sont constatées. Un cas de double reproduction est noté en Dordogne dans la vallée de l'Isle en 1989 (GRISSER, 1994) ainsi qu'en 1968 dans le jura (LAFERRERE, 1972).

Mis à part ce cas de double ponte à cause de la précocité, les pontes se font à partir de la mi-mai. Sur un autre site, parade et accouplement sont notés le 6 mai et la femelle pond son premier œuf le 16 mai mais au bout du 3^e œuf la couvée a été détruite. Le couple reconstruit à 190 mètres de l'ancien nid toujours dans la même essence (roncier) à hauteur semblable. La nouvelle ponte est déposée entre le 10 et 20 juin. 4 jeunes se sont envolés. Le risque de prédation est plus élevé en début de saison du fait que les buissons épineux ne sont pas munis de tout leurs feuillages qui rendent le nid plus visible.

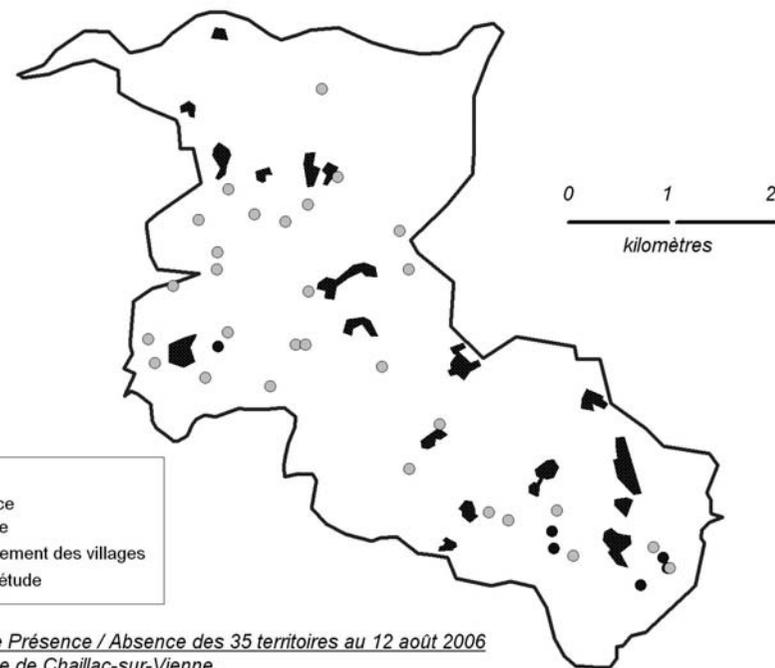
Les jeunes au nid ou quelques jours après leur sortie sont des proies potentielles. Ils émettent des cris en quémandant et sont alors plus facilement détectables. Le Geai des chênes *Garrulus glandarius* et la Corneille noire *Corvus corone* ont manifesté leur rôle de prédateur auprès des jeunes. Les parents alarment en poussant des *tchek tchek* et n'hésitent pas à faire des piqués lorsque le prédateur s'approche trop près du but.

Le 10 juin, un nid de Merle noir *Turdus merula* est construit à 7 mètres de celui de la pie-grièche écorcheur dans la même haie. Lorsque l'écorcheur couvait ses œufs, la merlette était en phase de ponte. La cohabitation s'est bien passée : 4 jeunes merles et 5 jeunes écorcheurs à l'envol. Sur un autre site, un cas similaire avec un nid de Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* situé à proximité de celui de l'écorcheur dans une haie constituée principalement d'épines noires. Au 27 mai, le couple de fauvettes nourrit les 4 oisillons au nid tandis que le couple de Pie-grièches écorcheurs est en période de ponte.

Certains couples semblent se partager la nichée. Les parents s'approprient d'une partie de la famille qu'il attire loin du nid. C'est ainsi qu'on peut voir, le long d'une haie, deux groupes qui nourrissent. Ce comportement a été constaté sur quelques familles. Pendant au moins trois semaines, les parents s'occupent des jeunes après leur sortie du nid et par la suite les territoires sont peu à peu désertés. Les cartes 3 et 4 représentent l'état de présence-absence au 30 juillet et au 12 août. On constate qu'au 30 juillet, 16 territoires sont désertés (46 %) et deux semaines plus tard, il ne reste plus que 6 territoires occupés soit 17 %.



Carte 3 : Etat de Présence / Absence des 35 territoires au 30 juillet 2006 sur la commune de Chaillac-sur-Vienne.



Carte 4 : Etat de Présence / Absence des 35 territoires au 12 août 2006 sur la commune de Chaillac-sur-Vienne.

Conclusion

Cette étude a permis d'obtenir des données précises sur la population de Pies-grièches écorcheurs présente sur la commune de Chaillac-sur-Vienne située en Haute-Vienne. Sur la zone d'étude d'une superficie de 1514 hectares, 35 couples ont été localisés. La répartition des couples est étendue dans la partie centrale de la zone, ce qui n'est pas le cas dans la partie Sud. Celle-ci, moins favorable à la nidification, abrite deux noyaux de population formés dans les

milieux bocagers entourés de part et d'autres de culture et de prairies sans haies.

33 des 35 couples repérés ont niché avec succès donnant au total 111 jeunes à l'envol. Ceci représente une densité de 5,12 couples/km² si on tint compte seulement des milieux favorables et 3,6 jeunes/couple, en moyenne, à l'envol.

Cette première étude doit servir de référence pour de prochains dénombrements.

Remerciements

Je tiens à remercier Norbert Lefranc pour ses apports de connaissances sur l'espèce ainsi que pour sa relecture et ses corrections apportées à l'article.

Bibliographie

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999, «Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités.», SEOF/LPO. Paris : 329-330.

LEFFRANC N., 1996, «Enquête Pies-grièches LPO/ Ministère de l'environnement 1993-1994.», Alauda 64 (1) : 66.

LEFRANC N. (2004). La Pie-grièche écorcheur. Belin, Eveil Nature. Paris.

ZOLLINGER J-L, 2006, «Evolution de l'habitat et des effectifs de la Pie-grièche écorcheur», Nos oiseaux 53 : 3-18.

MAYAUD N., 1953, «Epoque de ponte et nombre d'œufs de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en France et en Corse.», Alauda XX-4-III : 50-260.

GRISSEUR P., 1994, «Cas de double reproduction chez la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*.», Alauda 62 (2) : 146-148.

LAFERRERE M., 1972, «À propos d'une deuxième ponte éventuelle chez *Lanius collurio*.», Alauda XL-3 : 289-290.

1- Site : PGE - -		Année :	
2- Département :		Coord. Canto. :	
Commune :		Coord. Nid :	
Lieu-dit :		Alt : - - - m	
3- Nid	Support :	Dint. :	
	Hauteur :	Dext. :	
	Exposition :	Hcoup. :	
4- Matériaux utilisés			
5- Typologie (30)			
	Lande à genévriers %		Etang (mètres)
	Lande à églantiers %		Haies (mètres)
Prairie sèche %	Lande à prunelliers %		Hauteur de la haie (mètre)
Prairie humide %	Lande à buis %		Haies (espèce dominante)
Pré de fauche %	Lande à buissons divers %		Arbres épars (nombre)
Pacage %	Bosquet %		Route (mètre)
Terre nue (labours) %	Bois (feuillus) %		Chemin (mètre)
Jachère %	Bois (résineux) %		Barbelé
Céréales %	Plantation basse %		Bâtiment (mètre)
Mais %	Point d'eau %		Habitation (mètre)
Autres cultures %	Ruisseau (mètres)		Autre :
6- PROSPECTION			
Date - Heure	Nb. O/J	Observation	
7- NOTE			
Distance du nid le plus proche :			
Distance du cantonnement le plus proche :			

Nidification de l'Aigle botté (*Hieraaëtus pennatus*) en Limousin

Le point sur nos connaissances

Thérèse NORE

■ RESUME

Espèce rare en Limousin, l'Aigle botté se reproduit principalement le long des gorges de la Dordogne et de ses affluents. Ayant suivi plus de 100 nidifications, nous présentons les éléments chiffrés enregistrés : les aires trouvées sont le plus souvent éloignées de 5 km les unes des autres (parfois 3 km), et produisent en moyenne 1,4 poussin par nichée envolée (soit 1 juvénile par couple ayant pondue). Nous précisons la situation des nids, le plus souvent en sommet de pente, et les arbres occupés, préférentiellement orientés vers le nord. Le régime alimentaire au nid se compose très majoritairement d'oiseaux (Geais : 25 %, corvidés, turdidés...). Nous décrivons également les comportements observés en période de nidification (parades, construction de l'aire, attitudes près du nid, chasse, toilette). Les relations interspécifiques sont abordées. Nous analysons les causes d'échec connues, et les décanonnements observés (le plus souvent consécutifs aux perturbations humaines sur le site).

■ I. PRESENTATION DE L'ESPECE

La description de l'Aigle botté sera, bien sûr, consultée dans les manuels d'identification. Pour sa répartition en France, on se reportera par exemple à YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1995. Rappelons que ce petit aigle, de la taille d'une Buse (*Buteo*), présente deux types de plumage : clair, aux parties inférieures dorées, plus ou moins striées, paraissant blanches en vol, et bordées de noir ; sombre, aux parties inférieures châtain foncé. Des intermédiaires sont possibles, rendant la classification délicate, surtout lors d'observations sous mauvaise lumière : c'est l'occasion de rappeler ici que l'identification des rapaces ne doit pas se baser sur les couleurs ! En tout type de plumage, la partie supérieure de l'oiseau, brune, présente des taches blanches à l'avant du patagium et au croupion, plus ou moins visibles, et un zigzag clair, ressemblant au pattern du Milan noir (*Milvus migrans*). Ce dessin, et l'aspect de la queue (carrée et sombre), induisent un gros risque de confusion avec cette dernière espèce, dont la queue est parfois très peu fourchue (juvéniles et individus en mue). C'est la silhouette, avec grosse tête d'ai-

gle (que présente aussi le Circaète : *Circaëtus gallicus*), queue carrée, et port des ailes horizontales, légèrement cassées (comme chez tous les aigles, mais aussi les milans), qui est le critère d'identification le plus sûr. Les conditions aériennes et comportementales induisent bien sûr une grande variabilité de cet aspect. On remarquera l'extrémité des ailes très carrée et typique des aigles, avec six rémiges primaires émarginées, au lieu de cinq chez buses, bondrées, milans...

En période nuptiale, il émet un chant clair, flûté et de tonalité élevée, que nous transcrivons par "Cli, cli, cli!". Des sons plus graves et appuyés, que nous noterons "Klu, Klu...!" sont émis en cas d'alerte. D'autres appels (jeunes, parades), seront évoqués plus loin.

■ II. METHODES :

Depuis 1976 (programme personnel), une étude des populations de rapaces a été entreprise en Limousin, sous l'égide du C.R.B.P.O. (Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux, Muséum de Paris). Espèce rare et localisée, l'Aigle botté a focalisé notre intérêt depuis 1981, notamment grâce à l'aide de Thierry LEBLANC, qui prospectait les GORGES DE LA DORDOGNE depuis les années 1970.

Pour réaliser leur suivi, il faut tout d'abord localiser les couples nicheurs. A cette fin, nous consacrons au minimum chaque année une semaine fin avril à l'observation des mouvements des rapaces, depuis des points dégagés, si possible espacés de 500 m. à 1 km., le

long du cours de la Dordogne et de ses principaux affluents, ce qui nous permet de découvrir des oiseaux cantonnés, des couples en parade, voire des aires en construction.

Mi-juillet, lorsque les poussins sont largement "en tuyaux" (c'est à dire quand les rémiges et rectrices ont commencé à pousser de quelques centimètres, leur base étant encore enserrée dans un fourreau rigide), nous visitons systématiquement les aires trouvées, en profitant des très fortes pentes pour contrôler visuellement le contenu des nids, et en y accédant éventuellement pour procéder au baguage des aiglons, au relevé des données biométriques classiques (longueur de l'aile "pliée", diamètre des tarses, poids, sans sacrifier au snobisme ambiant, qui porte à remplacer cette donnée de bon sens par la notion de masse, puisque la constante gravitationnelle reste voisine de 9,81), et reliefs de proies.

A cette même période de juillet, nous réalisons des observations complémentaires sur les territoires où l'aire demeure inconnue, car les transports de proies par les adultes, ou les comportements de défense du nid donnent de nouvelles opportunités de localisations précises (7 à 14 jours d'observation en juillet).

En août-septembre, nous cherchons à voir les familles avec juvéniles volants.

De décembre à février, profitant de l'absence des aigles et... de feuilles aux arbres, nous prospectons encore à la recherche d'aires inconnues, sur des zones difficilement accessibles, où des oiseaux ont été observés en saison estivale (4 à 6 jours).

Malheureusement, l'équipe est souvent réduite à une ou deux personnes, mais peut réunir jusqu'à 6 observateurs.

Ces relevés de terrain sont complétés par la consultation du fichier d'observations de la S.E.P.O.L.

Enfin, rappelons qu'une enquête menée de 2000 à 2002 (THIOLLAY et BRETAGNOLLE, 2004) a permis de recenser les rapaces diurnes présents sur un réseau de carrés de 2 500 hectares, situés au centre de chaque carte I.G.N. au 1/25 000°. 62 de ces cartes concernaient le Limousin. Parmi elles, 54 ont été prospectées (malheureusement, les "orphelines" se situaient en Corrèze).

Ces deux dernières sources, émanant du Limousin entier, montrent bien que la zone prospectée (cours de la Dordogne sur une centaine de kilomètres) doit permettre une approche très représentative de la population limousine d'Aigles bottés.

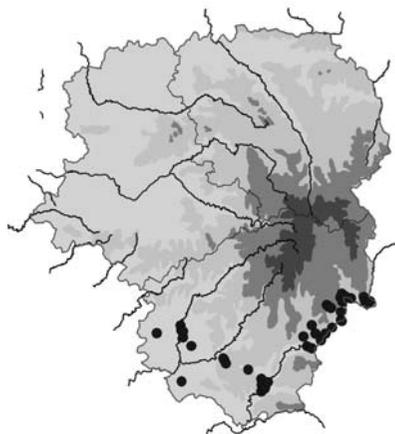
Dans la suite, nous donnerons des généralités sur l'AIGLE BOTTE en Limousin, ses comportements, et les chiffres obtenus par notre expérience, tout en citant parfois des notes de terrain à caractère anecdotique.

III. DISTRIBUTION, ABONDANCE

III.1. CARTE DES INDICES DE NIDIFICATION

Dans notre région, les nidifications certaines d'Aigle botté concernent le département de la Corrèze, dans ses parties sud et est, et se cantonnent aux vallées fluviales de la Dordogne et de

ses affluents (YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1995). La carte n°1, issue du fichier de la S.E.P.O.L., localise toutes les observations estivales (1^{er} mai au 15 août).



D'autre part, dans le cadre des relevés pour l'atlas national cité, *Hieraaëtus pennatus* était nicheur sur 2 carrés centraux seulement (cartes de MAURIAC et d'ARGENTAT). Il se reproduit sur la carte I.G.N. de JUILLAC (BITEAU, 2002), et y a été observé une fois dans le carré central lors de l'enquête. Nous connaissons des aires (hors carré central) sur les cartes de : BORT-LES-ORGUES, YDES, MAURIAC, MARCILLAC-LA-CROISILLE, SAINT-PRIVAT, et ARGENTAT. Enfin, O. Villa, lors de l'enquête, le note "nicheur possible" sur EGLETONS-MEYMAC ; et nous ne prétendons pas à l'exhaustivité...

III.2. BIOTOPE FREQUENTE EN LIMOUSIN

Les gorges de la Dordogne et de ses affluents principaux en rive droite

constituent un ensemble de milieux parmi les plus remarquables du Limousin, aussi bien d'un point de vue paysager que naturel. La rivière s'est enfoncée de plus de 200 m par rapport aux plateaux avoisinants et la vallée, relativement étroite, présente des pentes abruptes, souvent rocailleuses et difficiles d'accès où la végétation a pu se développer de manière quasi naturelle presque partout.

L'essentiel de ces pentes est encore couvert de forêts où dominent les essences feuillues installées là depuis des millénaires. Les chênes sont les arbres les plus représentés. Le chêne pédonculé peuple surtout les milieux un peu frais, les bas de pentes où il peut être accompagné selon les caractéristiques écologiques des stations par le charme, les tilleuls (à petites feuilles, à grandes feuilles), le frêne. Le chêne sessile domine souvent dans les bois de pente, surtout si le substrat est rocailleux et très drainé. Le châtaignier n'est pas rare non plus et accompagne très souvent les chênes. Le hêtre encore est bien représenté en maints endroits, partout où le climat local est suffisamment froid et donc, entre autres, aux expositions plus ou moins septentrionales.

Les résineux ne sont pas rares aujourd'hui. La plupart ont été introduits par l'homme et sont d'origine exotique. Le pin sylvestre est une essence qui a été installée (ou qui s'est installée) depuis fort longtemps et qui constitue dans biens des endroits des peuplements que l'on peut considérer comme "naturels". On mentionne encore, très ponctuellement, en amont, au contact de l'Auvergne, quelques stations naturelles de sapin pectiné.

Outre les bois, les pentes des gorges de la Dordogne montrent bien d'autres biotopes fort intéressants. Il convient de mentionner, notamment, les grandes zones rocailleuses où s'accrochent entre les blocs de pierres, des pelouses et des landes fragmentaires, parsemées d'arbustes dont le genévrier. Par endroit encore, la pente est couverte de grands éboulis qui dévalent vers la rivière et que les plantes ligneuses ont du mal à coloniser. Des mousses et des lichens s'installent là de préférence, accompagnés par place par des fougères qui arrivent à se développer entre les cailloux.

III.3. ELEMENTS SUR LA DENSITE, DISTANCES ENTRE LES AIRES CONNUES.

Nous sommes certainement loin de connaître tous les couples nicheurs en Limousin car la recherche de cette espèce discrète demande de longues heures d'observation (par beau temps), que peu d'ornithologues peuvent lui consacrer. Les indications que nous avons concernent évidemment une abondance minimale, et peuvent se baser sur deux fichiers :

- La carte des aires trouvées par notre équipe dans la vallée de la Dordogne et dans celles de ses affluents.
- Les couples recensés lors de l'enquête citée plus haut.

DISTANCE D'UNE AIRE AU PLUS PROCHE VOISIN CONNU :

En exceptant les aires distantes de 7 à 9 km, qui peuvent correspondre à des zones insuffisamment prospectées, ou impropres à la nidification (villes...), on relève, en vallée de la Dordogne :

- 1 couple d'aires distantes de 2,5 km, totalisant 2 années d'occupation simultanée. (C'est à dire que ces aires étaient toutes deux occupées en

même temps, lors de deux saisons de nidification différentes).

- 1 couple d'aires distantes de 3 km, totalisant 2 années d'occupation simultanée.

- 1 couple d'aires distantes de 3,8 km, totalisant 2 années d'occupation simultanée,

mais aussi:

- 7 couples d'aires distantes de 4 à 5 km, totalisant 43 années d'occupation simultanée. (*C'est à dire qu'en cumulant les saisons de nidification et toutes les aires, la distance à l'aire la plus proche connue occupée la même année était de 4 à 5 km, dans 43 cas.*)

COUPLESTROUVES LORS DE L'ENQUETE "RAPACES NICHEURS DE FRANCE" :

Les carrés de 2 500 hectares prospectés, issus du hasard géographique, ne recouvrent évidemment pas l'habitat de l'Aigle botté en été, mais les observateurs devaient évaluer la population qu'ils abritaient. Sur la carte de MAURIAC, tout comme sur celle d'ARGENTAT, le carré central abritait un couple nicheur (nid trouvé). Une autre aire se trouve à 200 mètres de la limite du carré d'ARGENTAT, et un autre couple a été localisé en 2005 et 2006 (association "Pic noir" et P. Cavallin) en limite du carré de MAURIAC.

La seule extrapolation que nous avons donnée concerne la carte de MAURIAC : 5 à 6 couples.

Ces données concordent donc pour indiquer une distance habituelle entre voisins de l'ordre de 5 km, mais pouvant, exceptionnellement, s'abaisser à 3 km.

■ IV. OBSERVATIONS PRINTANIERES

IV.1. DATES D'ARRIVEE DES OISEAUX EN LIMOUSIN.

L'observation la plus précoce dans notre région a été effectuée le 1^{er} mars 1980, par T. Leblanc.

Dans le courant de ce même mois, et encore début avril, de nombreuses citations, dans le fichier de la S.E.P.O.L., concernent cette espèce, et précisent que les Aigles sont en migration (par exemple B. Brunet à Guéret, A. Audevard à Vicq-sur-Breuilh, J.C. Langenbach à Azat-Le-Ris, A. et C. Doucelin à Bussière-Boffy)

Fin mars-début avril, on commence à voir régulièrement les Aigles bottés sur leurs sites de nidification présumés, mais il faut attendre la mi-avril pour avoir de grandes chances d'observer les deux oiseaux d'un même couple.

IV.2. PARADES

Fin avril-début mai, les parades donnent lieu à des VOLS spectaculaires : aux planés ascendants succèdent des piqués, souvent tête sortie (au-dessus du corps) et ailes tenues fermées ou parfois vibrantes. Lorsque nous étions à portée d'oreilles, nous entendions le chant lors de ces chandelles. Les évolutions en festons, ou les descentes par paliers entrecoupées de sur place ou ressources sont fréquentes, ainsi que des épisodes à amples battements d'ailes ou des séquences de vibration des ailes horizontales. L'Aigle botté peut aussi se laisser tomber queue dressée (par rapport au corps) et ailes presque fermées.

L'oiseau qui parade finit par se poser sur un arbre voisin du nid - éventuelle-

ment celui de l'année précédente, même si la parcelle est devenue inutilisable - parfois après avoir plongé à travers le bois. Une fois posé, il piète fréquemment sur la branche ou sur l'aire, fait mine de picorer, tortille ou casse une branchette. On assiste à des apports de petites proies (par le mâle ?), parfois déposées sur une fourche, suivis de phrases chantées (cli, cli, cli...) et à des jeux tels que celui-ci (18 mai 2002) : le mâle rejoint la femelle au sommet d'un vieux chêne présentant une descente de cime (aspect d'arbre qui "ravale"). Tous deux se font face en déployant les ailes, puis se poursuivent en sautillant de branche en branche à la cime de cet arbre. Parfois la femelle prend une position courbée (suggérant une incitation à l'accouplement), ou bien renverse la tête en arrière, bec ouvert (chant ?). Parfois le mâle entame une toilette tandis que la femelle renverse encore la tête en arrière en semblant chanter comme précédemment, ou s'incline vers l'avant, fait le geste de picorer ; puis l'épisode du "manège" en cime reprend...

Lors de vols en couple, l'un des oiseaux peut se retourner de sorte que les deux partenaires se présentent les serres.

Certains vols de parade réunissent trois ou quatre oiseaux.

Les évolutions en festons, avec chandelles, ailes vibrantes, sont à nouveau observées en fin de saison (fin août début septembre) parfois assez loin de l'aire, correspondant probablement à une affirmation territoriale en des points précis.

IV.3. CONSTRUCTION DE L'AIRES

La construction du nid est principalement effectuée par la femelle, mais les deux oiseaux participent à l'opération.

Les observations collectées pour cette activité s'étalent du 16 avril au 5 mai. Nous avons observé des apports de matériaux entrecoupés de vols de parade près du nid, se terminant par un piqué. Un individu, seul, procédait de cette façon pour apporter des branchettes dans une fourche, mais nos vérifications ultérieures nous ont montré qu'il n'avait construit qu'une toute petite ébauche, qui bien sûr demeura inoccupée, tandis qu'aucune aire véritable ne fut trouvée à proximité. Si l'aigle qui bâtit est parfois seul, le couple est également présent dans de nombreux cas.

Les matériaux apportés pouvaient être des branches sèches récoltées au sol près du nid, ou bien des rameaux feuillés cassés dans des arbres proches, lors de manœuvres énergiques.

Ainsi, par exemple, le 21 avril 2004 (observations de 9h20 à 11h20), la femelle, claire, charge l'aire : tout d'abord elle monte en orbes, puis pique verticalement dans le bois, bien en dessous de l'aire. Elle repart avec une branche, effectue une chandelle et va au nid où elle reste 5 minutes. Nouvel envol avec orbes, suivies d'une chandelle qui se termine au sol. Elle s'arc-boute et prend une branche qu'elle amène au nid, etc... Plus tard, le mâle, sombre, arrive. Il se pose sur une branche voisine, puis à côté d'elle, gardant les ailes pendantes durant quelques minutes. Le mâle se pose contre la femelle. Ils inclinent la tête à plusieurs reprises, puis un accouplement a lieu. La femelle s'ébroue quelques minutes, puis va dans le bois, au sol, pour collecter des matériaux, sous le regard du mâle, perché... Accrochée par les serres, la tête en bas, la femelle récolte une petite bran-

che dans un arbre feuillé, puis l'apporte au nid... Perchée sur une grosse branche morte tombée en sous-bois, la femelle semble essayer de l'emporter. Après quelques tentatives infructueuses, elle prend des matériaux non ligneux et les amène au nid... Les deux partenaires se retrouvent à l'aire, où le mâle vient d'apporter une petite proie. Un autre accouplement a lieu sur une branche inclinée proche de l'aire, à la suite duquel la femelle va déguster la proie...

Le 16 avril 1990 : deux aigles sombres sont au nid. L'un arrange l'aire pendant que l'autre descend en sous-bois pour ramasser de petits matériaux.

Le 2 mai 1992 : un aigle clair plonge dans les arbres vers son nid. Il marche sur une branche jusqu'au bout de celle-ci, saute à l'extrémité d'une autre branche proche, casse une brindille d'un coup de patte en battant des ailes, et se rétablit, s'envole avec la brindille dans les serres, et plonge dans l'arbre du nid... Un autre aigle clair procède à peu près de même dix minutes plus tard.

IV.4. ACCOUPLEMENTS

Nous les avons observés entre le 18 avril et le 11 mai, généralement sur une branche bien dégagée d'un arbre proche de l'aire. (Une fois probablement sur celle-ci), au cours de comportements de parade plus ou moins élaborés.

Par exemple, d'après nos notes : le 29 avril 1990, un mâle adulte clair arrive de l'aval de la Dordogne, indifférent au harcèlement d'une corneille (*Corvus corone*). Arrivé au-dessus de la

zone de l'aire, il chante et se laisse tomber dans un pin. Du bec, il casse une branche, puis se laisse à nouveau tomber la pente, et se pose dans un hêtre où il semble piéter (aire ?). Il s'envole pour se reposer dans un grand hêtre, contre le tronc, puis rejoint la femelle sur une branche voisine, où a lieu l'accouplement; il s'envole et la femelle reste.

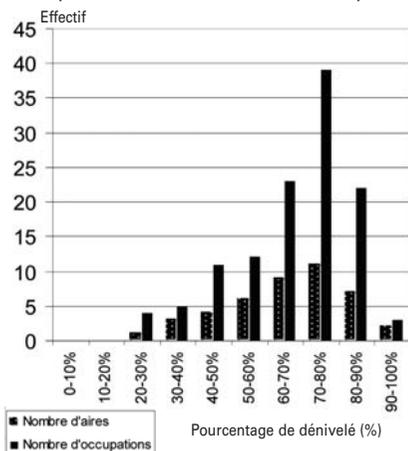
Le 9 mai 1992, un Aigle clair vole sur le site et se pose dans un chêne. Un Aigle sombre apparaît, plonge et se pose à côté du clair. Quelques instants après, il saute sur son dos, s'envole et s'éloigne aussitôt ; la femelle fait de même.

V. NIDIFICATION

V.1. SITUATION DES AIRES

Les arbres occupés se situent, en altitude, entre 20 % du dénivelé, et le sommet de pente : une majorité dans le tiers supérieur.

Figure 1
Répartition des aires en fonction de la pente



La figure 1 représente la proportion des aires en fonction de leur position dans la pente (les colonnes blanches comptabilisent les 43 aires occupées trouvées, et les noires tiennent compte des occupations multiples, pour ces mêmes aires : 117 nichées).

L'orientation (de la ligne de plus grande pente du terrain à l'endroit du nid) évite clairement le sud-ouest (figure 2, suivant le même principe des aires et des orientations).

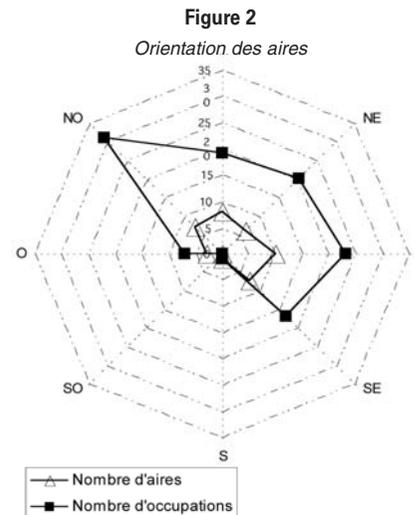


TABLEAU A

Essences Porteuses de 49 aires d'Aigle botté totalisant 127 occupations		
essence	nombre d'aires	nombre d'occupations
Sapin (<i>Abies</i>)	2	6
Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	1	2
Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>)	1	1
Pin de Weymouth (<i>Pinus strobus</i>)	1	1
Bouleau (<i>Betulla</i>)	3	21
Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>)	16	36
Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>)	6	5
Chêne (<i>Quercus</i>)	21	55

Par contre le secteur nord semble fort prisé - peut-être parce qu'il abrite les plus beaux arbres -. Rappelons que la Dordogne traverse notre région grosso modo en direction du sud-ouest, et doit donc offrir de nombreuses possibilités d'orientation vers le sud-est ou vers le nord-ouest. La forte représentation des orientations NORD à EST relève donc d'un choix par rapport à la conformation du terrain.

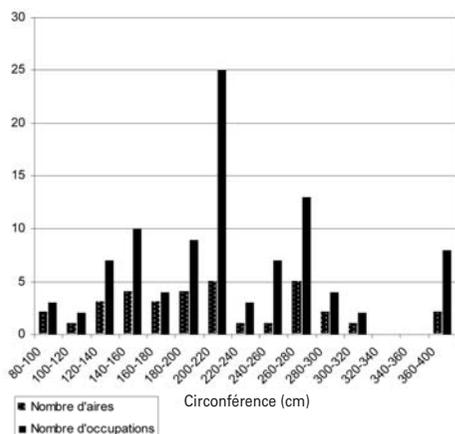
Le tableau A, suivant encore le même principe, rend compte des ESSENCES choisies pour la nidification.

Nous ne pouvons préciser si certaines espèces sont préférées parmi les arbres de belle venue dans les gorges. Trois aires, totalisant 5 occupations, étaient bâties sur deux chênes à la fois, à un endroit où ces arbres se touchaient. Cette configuration alliait probablement solidité de l'édifice, et facilité d'accès (voir 2 alinéas plus bas).

La figure 3 donne les circonférences, à la base, des arbres portant les aires occupées. (A la base car certains arbres ont été abattus, et nous n'avons pu mesurer que leur souche !).

Figure 3

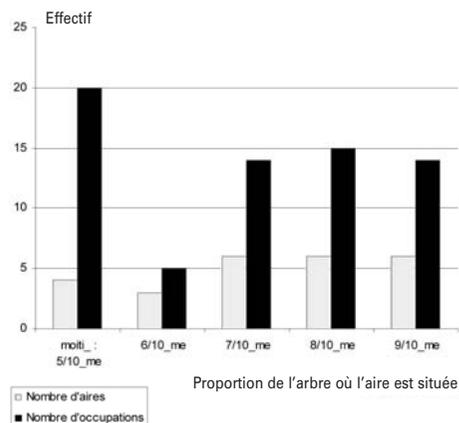
Circonférence de la base des arbres portant les aires



Dans l'arbre choisi, l'aire se situe dans la partie supérieure (figure 4).

Figure 4

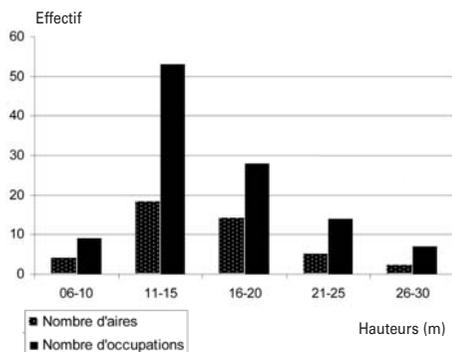
Situation dans l'arbre de 25 aires



On remarque que les Aigles choisissent une fourche dominante, facilitant l'envol et l'arrivée à l'aire, ainsi que, probablement, une bonne surveillance des abords du nid.

Figure 5

Hauteur dans l'arbre de 43 aires



La figure 5 donne les hauteurs des aires dans l'arbre, par rapport au sol.

L'aire elle-même est de FORME arrondie, d'un diamètre et d'une épaisseur atteignant fréquemment 90 cm. D'abondants feuillages verts la garnissent, donnant beaucoup de feuilles roussies lorsqu'on la trouve en hiver. Une partie aplatie du côté où les adultes atterrissent nous paraît caractéristique.

V.2. ECHANGES D'AIRES AVEC D'AUTRES ESPECES

En règle générale, l'Aigle botté construit son aire, et, en l'absence de dérangement, ou de modification de ses environs immédiats, l'occupe plusieurs années. Toutefois, 4 des aires d'Aigle trouvées étaient d'anciennes aires de Milans (une fois Milan royal, *Milvus milvus*), trois fois Milan indéterminé mais situées en haut de pente), et une était une

aire d'Autour (*Accipiter gentilis*). 4 fois également, une aire d'Aigle botté a été occupée l'année suivante, ou une année ultérieure, par des Milans royaux (arrivés bien sûr plus tôt en saison sur le site de reproduction), 2 fois par des Buses (*Buteo buteo*) (une fois l'année suivante, et une fois deux ans plus tard), et une fois par des Autours (aire précédemment mentionnée, et ayant initialement été bâtie par eux).

A ces occasions, nous n'avons pas observé de conflit entre les espèces, ce qui s'explique probablement par l'installation tardive de *Hieraaëtus pennatus*.

V.3. RELATIONS INTERSPECIFIQUES

Milan royal, Buse et Autour peuvent occuper les mêmes aires que l'Aigle botté, ou nicher à quelques centaines de mètres - tout comme le Milan noir (*Milvus migrans*) - et d'autre part, l'Aigle est un prédateur potentiel des poussins de toutes les espèces de rapaces du secteur. Il est donc logique qu'une concurrence se manifeste à leur égard : en effet tout Milan (royal, mais aussi noir, extrêmement abondant sur la zone considérée) et toute Buse passant à proximité d'une aire d'Aigle botté est systématiquement attaqué(e), mais également, l'Aigle émerge régulièrement de son site de nidification pour harceler Bondrées (*Pernis apivorus*) et Circaètes (*Circaëtus gallicus*). Il raccompagne l'intrus sur plusieurs centaines de mètres, puis (si c'est la femelle), regagne les parages du nid. Il agresse fréquemment en piqués des oiseaux posés (dont le Circaète) et nous avons aussi observé une attaque sur un *Aquila* de grande taille (Aigle royal présumé) qui, exceptionnellement, se trouvait de passage dans les gorges de la Dordogne.

A l'automne, notre Aigle peut escorter un Balbuzard (*Pandion haliaëtus*) en migration, en criant - comportement sans doute plus ludique qu'agressif -.

Le petit Aigle, par contre, semble plus circonspect ou indifférent face au Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) (occupation de perchoirs proches sans réaction) :

Le 30 avril 1995, un Faucon pèlerin, dérangé de son rocher habituel pour une raison inconnue, était venu se percher dans les arbres de la rive occupée par l'Aigle. Ce dernier lança des cris d'alarme (Klu! klu!...), puis amorça un court vol entre les arbres, se posa dans un chêne, et se laissa tomber sur quelque objet indéterminé (branche, pour la casser ?), se calma, puis se tourna et retourna sur une branche contre le tronc. Plus tard, le Faucon regagna son rocher sans être attaqué.

Inversement, les Buses, en couple, attaquent souvent l'Aigle botté, et on assiste à des retournements avec présentation des serres. L'Epervier (*Accipiter nisus*) et le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) harcèlent régulièrement l'Aigle botté, que l'agressivité des Corneilles semble laisser indifférent.

V.4. TAILLE DES PONTES ET DES NICHEES

Les PONTES ne sont pas contrôlées systématiquement, puisque nous évitons, sauf rares suivis minutieux, d'approcher des aires tant qu'elles contiennent des œufs ou de jeunes poussins. Toutefois, il est probable que la plupart des pontes comptent 2 œufs, ainsi que le mentionne la littérature. Nous avons seulement pu constater la présence de 2 œufs, ou de 2 très jeunes poussins en quatre occasions, tandis que trois fois la ponte se composait d'un seul œuf, stérile.

Pour les couples ayant pondu, et dont la NICHEE a été observée avant l'envol, nous avons trouvé 49 fois 1 poussin, et 33 fois 2 poussins. 35 fois la couvée avait échoué avant notre passage (soit 1,4 poussin par nichée, et 1,0 poussin par couple ayant pondu). Avec 4 familles d'un seul poussin nous avons trouvé un œuf clair. La disparition du cadet peut provenir du caïnisme en début d'élevage (LEBLANC, 1980), mais aussi du manque de nourriture, puisque nous avons trouvé de grands juvéniles très maigres, lors d'une première visite, et seulement leurs tuyaux (restes de jeune mort, probablement consommé par son frère), par la suite.

La taille de beaucoup de nichées à l'ENVOL n'est pas connue, car il faut de longues heures d'observation pour être sûr d'avoir vu la totalité d'une famille donnée. Aussi les chiffres du paragraphe précédent sont-ils probablement voisins des valeurs réelles, les pertes sur les grands jeunes étant rares. Sur 128 reproductions suivies, nous ignorons le bilan de 36 d'entre elles; nous savons que 7 ont réussi sans pouvoir préciser la taille des familles; nous notons 43 échecs; 26 nichées d'un seul juvénile, et 16 nichées de 2.

V.5. CAUSES D'ECHECS DE NIDIFICATION

Pour 43 échecs de nichées, nous avons trouvé :

- 3 pontes stériles,
- 1 ponte abandonnée,
- 4 pontes détruites,
- 11 nids où les poussins ont disparu (dont 5 fois par prédation),

2 échecs par dérangement (travaux forestiers, piste),

1 poussin mort probablement de trichomonose.

Dans 21 cas, nous ne savons pas ce qui s'est passé (il est difficile d'interpréter la découverte de l'aire, chargée, avec duvets et coupe formée, mais récemment abandonnée, alors qu'aucun autre nid ne sera trouvé à proximité, ou l'hiver suivant).

Parmi les prédateurs, la Martre (*Martes martes*) peut être mise en cause dans deux cas. La Genette (*Genetta genetta*), excellente grimpeuse, est également bien représentée dans la région. Peut-on penser au Grand-duc (*Bubo bubo*) ?

Notons pour l'anecdote qu'une même aire, connue depuis 1989, a été détruite chaque année de 1991 à 1995. En 1996, nous avons répandu un répulsif olfactif sur le tronc, et l'aire n'a plus été l'objet de prédation. Enfin, un jeune a été sauvé de justesse : ses parents avaient investi une ancienne aire de Milan royal (*Milvus milvus*), quelque peu branlante. Nous avons reconstruit et renforcé l'édifice à l'aide de ferraille, grillage et ficelle. Malgré le dérangement, les adultes ont mené leur jeune à l'envol.

Les autres échecs sont certainement imputables à la disparition d'un partenaire ou à la prédation, mais qui n'a pas laissé de trace lisible lors de notre passage.

V.6. COMPORTEMENTS PENDANT L'ELEVAGE DES POUSSINS

Durant toute la période de séjour au nid des jeunes, il semble qu'un adulte (la femelle ?) reste constamment à

proximité de l'aire, pouvant effectuer sa toilette à découvert sur une branche morte, ou rester, caché, à vue du nid, allant parfois cueillir une branchette verte pour en garnir la coupe. On peut trouver un adulte se reposant sur la rive opposée de la rivière, aux heures chaudes. On observe aussi des comportements de type "vol de parade", avec récolte de rameaux verts, sur le site de nidification. L'oiseau proche du nid effectue de temps à autre de petits vols en boucle par conditions favorables (par exemple après une averse), sans qu'il s'agisse forcément de chasser un intrus.

Les soins prodigués aux poussins sont décrits par T. LEBLANC (1980).

V.7. ALARMES, ECHECS ET DERANGEMENTS : FIDELITE A L'AIRES

Nous l'avons vu, un adulte reste le plus souvent à proximité de l'aire, aussi se manifeste-t-il parfois lors de nos visites :

- chant pendant plus d'une minute, sur une aire vide, de l'année précédente (était-ce pour faire diversion ?) ;
- long craquement évoquant le trille du Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) entendu lors de la visite d'une aire ;

enfin, une femelle courageuse a osé attaquer les intrus, frappant l'un de nous de son aile (probablement pour le déséquilibrer).

Toutefois, la plupart des Aigles s'enfuient en silence lorsque nous arrivons, quittes à prendre de la hauteur pour observer, en émettant de temps en temps leur cri habituel.

Lors du contrôle d'une nichée récemment détruite, il n'est pas rare de rencontrer encore l'adulte à proximité, se laissant tomber comme une pierre en lâchant une série de "klu! klu! klu!"

étranglés. En tout cas, l'attachement à l'aire persiste après l'échec, et les deux oiseaux du couple peuvent encore être observés près du nid, mais désertent le site plus tôt (tout début septembre).

CAUSES D'ABANDON DE CERTAINES AIRES :

Les Aigles bottés, très attachés à leur nichée, peuvent supporter d'importants dérangements sans abandonner leurs jeunes. Toutefois, l'année suivante, ils se décantonnent, changent de rive, ou bien s'éloignent de quelques centaines de mètres. Ce fut le cas :

- 10 fois par suite d'une coupe à blanc,
- 1 fois après des travaux d'élagage dans la parcelle du nid,
- 2 fois l'année suivant la construction d'une piste proche de l'aire,
- 2 fois le printemps suivant la mise en place d'un agrainage pour sangliers (en effet, ces vallées sont refuges pour de nombreuses espèces, et les chasseurs ont pris l'habitude d'attirer leurs cibles afin "d'être plus efficaces": le gibier a sa chance, nous dit on).
- 1 fois après un remplacement, en hiver, de ligne électrique à moyenne tension passant près de l'aire.
- 1 fois peut-être à la suite de l'installation du Grand duc.
- 1 fois après une saison d'affût photographique (pas par nous...), avec section de plusieurs branches voisines du nid.

1 Bouleau, très incliné par la tempête de décembre 1999, ne fut pas réoccupé.

Enfin, l'ancienne aire de Milans mentionnée plus haut, que nous avions consolidée (plusieurs heures de dérangement), n'a pas été réoccupée.

Par contre, sensibles au dérangement et aux modifications du paysage, les Aigles bottés gardent souvent le même nid après échec de leur nichée.

Globalement, pour des aires en bon état dans un environnement inchangé, le taux de réoccupation est de 63 % (70 nids réoccupés contre 41 non réoccupés). Parmi celles dont la nichée a échoué, ce taux est 61 % (donc très voisin). Notons aussi que, parmi les aires ayant "subi" notre visite (avec manipulation de la nichée), 62 % ont

été réoccupées. Ainsi, un dérangement passager, de même - de façon plus étonnante - qu'un échec, n'induisent pas l'abandon du nid (contrairement à ce qui se passe chez la Buse, qui délaisse plus fréquemment les aires détruites, de façon significative).

V.8. REGIME ALIMENTAIRE AU NID

Nous avons surtout identifié, sur les aires, des reliefs de nourriture déjà entièrement consommés (tableau B).

Seules 13 proies fraîchement apportées ont été trouvées : 1 poussin de poule de ferme, 1 merle, 1 choucas, 8 geais, 1 sittelle et 1 verdier. Elles étaient entamées : tête coupée, ailes voire bréchet et dos désossés. Parfois, seul restait l'arrière. La liste exhaustive des espèces consommées montre un grand éclectisme : Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), Jeunes rapaces (*Buteo buteo*, *Milvus milvus*), Gallinacés (*Gallus*), Colombidés (*Columba livia*, *Columba palumbus*, *Streptopelia decaocto*), Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*), Martinet (*Apus apus*), Pics (*Picus viridis*, *Dendrocopos major*, *Dendrocopos sp.*), Hirondelle (*Hirundo rustica*), Etourneau (*Sturnus vulgaris*), Corvidés (*Garrulus glandarius*, *Pica pica*, *Corvus monedula*, *Corvus corone*), Accenteur (*Prunella modularis*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Turdidés (*Turdus merula*, *Turdus philomelos*, *Turdus viscivorus*, *Erithacus rubecula*, *Luscinia megarhynchos*), Mésange (*Parus cristatus*, *Parus caeruleus*, *Parus ater*, *Parus major*), Sittelle (*Sitta europaea*), Grimpereau (*Certhia*), Moineaux (*Passer domesticus*), Fringilles (*Fringilla coelebs*, *Pyrrhula pyrrhula*, *Coccothraustes coccothraustes*, *Carduelis chloris*, *Carduelis carduelis*), Bruants (*Emberiza citrinella*), Mammifères, dont Lapereau (*Oryctolagus*), enfin un Grillon (*Gryllus*), qui pouvait provenir du jabot d'une autre proie. On remarque la très faible représentation des mammifères (1 %). Certes, leurs restes sont bien moins détectables que les plumes, mais la fréquence de poils est très supérieure dans les nids d'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), d'après nos observations. On peut donc affirmer que les Aigles limousins sont très largement ornithophages, et que le Geai des chênes constitue environ le quart de leur régime (en nombre de

proies), et d'avantage en poids, puisqu'on trouve aussi 25 % de petits passereaux.

Une fois, le benjamin d'une nichée de deux, probablement victime d'une disette consécutive aux intempéries, a été consommé (comme nous l'avons mentionné plus haut).

Nous avons souvent vu le pourvoyeur (mâle ?) arriver au nid en vol direct, pénétrant dans le bois au dernier moment. La proie est rapidement posée sur l'aire. Les juvéniles accueillent cet apport par des "kiuk, kiuk" stridents, et peuvent crier parfois cinq minutes lorsque l'adulte passe sans proie. Comme lors des épisodes de chasse, les Milans noirs tournent fréquemment alentour, en quête de rapine. C'est peut-être ce qui motive l'aigle à arriver parfois en sous-bois...

VI. OBSERVATIONS DIVERSES

VI.1. MODES DE CHASSE

Nos rencontres d'un Aigle botté perché en lisière d'un bois semblent témoigner de chasses à l'affût. Il est plus aisé, bien sûr, d'observer ses techniques en vol : planant à grande hauteur, il doit scruter son territoire, profitant si possible d'un vent favorable aux acrobaties aériennes, sortant parfois les serres (à titre d'échauffement ?). Sa silhouette peut être celle du vol plané ordinaire, ailes légèrement coudées et queue paraissant carrée, ou bien présenter des ailes "en faucille" et une queue serrée.

Des épisodes de style "Circaète", en sur place avec une queue étalée, sont fréquents. Baissant et tournant souvent la tête, il la relève de temps en temps au-dessus de son dos, sans doute pour être vigilant sur sa propre personne. En dessous, on entend fréquemment les cris d'oiseaux locaux - l'ornithologue sait

Tableau B

restes de 202 Proies trouvés dans les nids d'Aigle botté	
catégorie	effectif
Grèbe castagneux	1
Jeune Héron	1
Jeune rapace	4
Gallinacé	15
Colombidé	10
Engoulevent, Martinet	2
Pic	6
Hirondelle	7
Etourneau	8
Geai	53
Corvidé (non-Geai)	17
gros Turdidé	27
petit Turdidé	3
Sylvidé, Paridé, Sittelle, Grimpereau, Accenteur	8
Fringille, Bruant, Moineau	12
petit Passereau sp.	25
Mammifère	2
Grillon	1

bien que de tels cris signalent l'approche d'un prédateur, et nous permettent souvent de lever les jumelles vers quelqu'épervier, autour, hobereau...ou aigle botté -. Par moments, il décroche en un brusque piqué, éventuellement freine à une dizaine de mètres au-dessus des feuillages pour "ajuster le tir", puis pénètre en torpille volante à l'intérieur des houppiers. S'il manque son coup, on le voit remonter peu après là où il est entré, en "marche arrière", se laissant porter par l'air juste au-dessus des bois, ailes à demi pliées. Ensuite, il s'élève à nouveau doucement en plané pour reprendre son observation, jusqu'à la tentative suivante. A l'occasion, il est escorté par un ou deux Milans noirs en espérance de parasitisme, ou comptant sur quelques reliefs. Parfois, il est harcelé par d'autres oiseaux - notamment le très courageux Faucon hobereau - dont il doit chaparder les jeunes. Si la proie convoitée ne termine pas son existence entre ses serres pointues, elle est fortement commotionnée de cet épisode, comme ce Pic épeiche (*Dendrocopos major*), oubliant ma présence, qui bien à la vue, immobile, enchaînait des "tic! tic! tic!" pendant plusieurs minutes avant de reprendre ses esprits.

On peut suivre visuellement les déplacements de l'Aigle botté en chasse jusqu'à plus de 2 km de son aire.

VI.2. TOILETTE, REPOS

Comme chez tous les oiseaux, les soins apportés au plumage, ainsi qu'au nettoyage du bec et des serres, longs et

méticuleux, sont très souvent observés sur une branche voisine de l'aire. Une attitude de détente d'une aile le long du corps, ainsi qu'une exposition, ailes semi-ouvertes, au soleil levant ou couchant est fréquente. Lors des vols matinaux, l'aigle semble se nettoyer encore le bec avec ses griffes, et rejette une pelote vers 10 ou 11 heures.

Le soir, l'oiseau disparaît dans les feuillages au crépuscule, et change encore de perchoir (en bout de branche, s'éloignant du tronc) jusqu'à la nuit. Cela concerne bien sûr les deux oiseaux du couple.

Si l'aigle se pose fréquemment pour déguster ses proies à proximité du lieu de capture, il est par contre très casanier dans ses habitudes de repos et toilette (surtout par mauvais temps !): la découverte de ses perchoirs habituels permet de localiser son aire.

VI.3. COMPORTEMENTS APRES L'ENVOL

L'apprentissage du vol, comme chez les autres rapaces, demande des essais progressifs, émaillés de mésaventures : le jeu aérien occupe une grande place dans la vie des jeunes. S'ils sont deux, ils simulent des attaques de l'un sur l'autre, se renversant en présentant les serres. Seuls, ils expérimentent la descente "en parachute", et saisissent toute occasion d'attaque sur un autre rapace (Crécerelle, Milan royal, Bondrée le plus fréquemment), qui gagne de la hauteur et inverse les rôles, l'agresseur initial devant s'esquiver. L'aiglon manque fréquemment la branche sur laquelle il

veut se poser, et repart en dessous pour une nouvelle tentative, ou bien se retrouve la tête en bas, battant vainement des ailes pour se rétablir.

On peut observer un adulte se laissant tomber, comme lors d'une attaque, sur un juvénile posé - comportement interprété par VALET (1971) comme un enseignement des techniques de chasse -. Les parents restent pourvoyeurs jusqu'au

début septembre, apportant des proies en émettant un "kit! kit!" doux, auquel répond l'intense "klu! klu!" du jeune venant prendre la proie déposée encore sur l'aire, ou bien sur un arbre proche.

La reprise d'un Aigle botté de deuxième année en Espagne, au mois d'avril, (seule donnée obtenue par le baguage) prouve que certains individus reviennent en Europe après leur premier hivernage.

Références bibliographiques

- BITEAU T.** 2002.- Nidification de l'Aigle botté (*Hieraaëtus pennatus*) dans la vallée de la Vézère (Corrèze) ; *Epop*s 56 (5) : 46-55. \$
- BRIED J.** 1992.- Contribution à l'étude de la migration des rapaces diurnes (falconiformes) au pays Basque. Thèse, Ecole Nat. Vét. de Toulouse, 220 p.
- CARLON J.** 1985.- Sur le comportement de l'Aigle botté (*Hieraaëtus pennatus*) ; *Alauda* 53 : 111-114.
- CARLON J.** 1987.- Effectifs, répartition et densité de l'Aigle botté (*Hieraaëtus pennatus*) (Gmelin 1788) dans les Pyrénées-Atlantiques ; *Alauda* 55 : 81-92.
- CARLON J.** 1995.- Contribution à l'écologie de l'Aigle botté (*Hieraaëtus pennatus*) en période de reproduction sur le versant nord des Pyrénées occidentales ; *La Marie-blanque* 4 : 1-20. \$
- FOMBONNAT J.** 2004.- Bilan de 22 années de suivi d'une population nicheuse de rapaces diurnes, dans une chênaie du centre de la France ; *Nos Oiseaux* 51 : 65-84.
- GARZON J.** 1977.- Birds of prey in Spain, the present situation ; *World Conf. Birds of Prey Vienne*, 1975 : 159-170.
- IRIBARREN J.** 1977.- *Proc. World Conf. Birds of Prey*. 1975, Vienna : 381 \$.
- LEBLANC T.** 1980.- Observations à une aire d'Aigles bottés (*Hieraaëtus pennatus*) ; *Ornithologie en Limousin* 9-10 : 57-62.
- MARTINEZ J.E. et CALVO J.F.** 2005.- Prey Partitioning between Mates in Breeding Booted Eagles (*Hieraaëtus pennatus*) ; *J. Raptor Res.* 39(2) : 159-163.
- MUNTANER J.** 1981.- Statut, évolution et distribution des rapaces diurnes nicheurs en Catalogne ; *Rapaces méditerranéens. Annales du C.R.O.P.*, Aix en Provence 1 : 28-33. \$
- THIOLLAY J.M., BRETAGNOLLE V.** 2004.- *Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestle, Paris.
- VALET G.** 1971.- Curieux comportement d'une famille d'Aigles bottés (*Hieraaëtus pennatus*) ; *Alauda* 39 : 79.
- YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G.** 1995.- *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*, 1985-1989. S.E.O.F., Paris.

Participants à l'enquête "Rapaces nicheurs"

Les cartes suivantes, concernant la Corrèze ont été prospectées (Nom du responsable entre parenthèses) :

- Lubersac (B Labidoire)
- Juillac (D. Crémoux)
- Treignac-Seilhac (G. Desvergnès)
- Donzenac (A. Coriveau)
- Tulle (J.M. Chastanet)
- Beynat-Meyssac (D. Renson)

- Brive (D. Labidoire)
- Peyrelevalde (A. Doucelin)
- Egletons (O. Villa)
- Argentat (T. Nore)
- Eygurande (C. Doucelin)
- Ussel (A. Doucelin)
- Neuvic (A. Knochel)
- Mauriac (T. Nore).

Remerciements

Ils vont à R. et S. Auclair, T. Biteau, P. Boulesteix, C. Boussof, P. Cavallin, F. Coëdelo, T. Darnis (O.N.F.), P. Fanget, M. Géron, B. Lacorre, M. Laprun, J.P. Léry, M. Lindner, J. Morscheidt, B. Rubagotti (O.N.F.), O. Schiltz, J.M. Teulière, G. Tricone A. Virondeau, qui m'ont tour à tour accompagnée dans ces aventures corréziennes.

Véronique JORLAND, Thierry et Marie-Pierre LEBLANC, Jean-Pierre MALAFOSSE, David PLANQUE et Eric PREISS m'ont apporté un soutien logistique infatigable!

J'ai également profité d'informations de terrain fournies par M. Beaudoin, T. Biteau, J. Barataud, et le responsable O.N.F. du centre d'accueil de la forêt de Miers.

Dietrich Ristow (spécialiste des Faucons d'Eléonore) nous a honorés d'un excellent soutien scientifique.

Enfin je tiens à exprimer ma gratitude à P. Boulesteix, R. Gauthier, S. Morelon, et A. Vilks pour leur participation à la mise en forme du présent article (fichiers, cartes, figures, description géographique).

Et il me reste à souhaiter n'avoir oublié personne !

annexe: tableau des données sur toutes les aires (v. légende ci-après)

Couple / commune (durée d'occupation)	{2} Essence	{3} D.Tr.	{4} Crc. Base	{5} Crc. 1,2d	{6} Htr. arbrc	{7} Prop. arbrc	{8} Orn.	{9} Alt.	{10} Alt Ht.	{11} Alt Bs.	{12} Propn	{13} Obsr
ABI Laval/Luzège (5)	FAGSYL	0	3,90	0,00	25	0,80	310	420	506	260	65	TL
ABI Laval/Luzège (3)	QUEROB	0	2,10	1,70	15		120	380	506	260	49	TN
ABI Laval/Luzège (1)	QUEROB	0	1,60	1,30	17		130	415	506	260	63	TN
AB2 St Pantaléon Lapleau (2)	QUEROB	0	1,70	1,40	12	0,70	320	530	570	390	78	TL
AB2 St Pantaléon Lapleau (1)	FAGSYL	0	2,70	0,00	28	0,80	80	460	570	390	39	TN
AB2 St Pantaléon Lapleau (2)	QUEROB	0	1,05	1,00	12	0,70	270	550	570	390	89	JPM,TN
AB2 St Pantaléon Lapleau (2)	FAGSYL	0	1,50	1,25	14	0,70	70	460	530	370	56	JPM,TL
AB2 St Pantaléon Lapleau (4)	FAGSYL	0	2,60	2,15	25	0,80	30	390	520	340	28	TN
AB2 St Pantaléon Lapleau (3)	QUEROB	6	1,85	1,50	12	0,90	40	417	520	340	43	JPM,TN
AB2 St Pantaléon Lapleau (1)	QUEROB	0	1,30	0,90	14	0,80	130	450	520	340	61	TN
AB2 St Pantaléon Lapleau (1)	FAGSYL	4	2,60	2,30	18	0,60	80	435	520	340	53	TL
AB3 Serandon (1)	FAGSYL	0			21		320	460	560	340	55	JPM,TN
AB3 Serandon (2)	QUEROB	0			15		60	530	580	340	79	JPM,TN
AB3 Serandon (7)	QUEROB	0	2,40	1,70	15		50	515	580	340	73	TN
AB3 Serandon (1)	QUEROB	0	1,75	1,45	15		90	510	580	340	71	TN
AB3 Serandon (3)	QUEROB	0	2,00	0,00	0		40	500	580	340	67	TN
AB3 Serandon (3)	FAGSYL	0	2,00	1,75	12	0,60	40	430	580	340	38	DP,CB
AB3 Serandon (1)	QUEROB	0	1,50	1,25	16		80	535	580	400	75	JPM
AB4 Marèges (6)	FAGSYL	0	2,70	2,40	27	0,90	70	510	580	400	61	JPM,TN
AB4 Marèges (1)	FAGSYL	0	3,10	2,90	18		110	425	520	190	71	M.B
AB5 St Martin la Méanne (2)	QUEROB	0			10	0,70	140	400	516	256	55	JPM
AB6 Marçillac la Croisil. (5)	QUEROB	0	3,60	2,80	16		340	450	500	256	80	JPM,TN
AB6 Bassignac le Haut (8)	QUEROB	0	2,90	2,80	20	0,90	1	655	770	535	51	JPM
AB7 Confolent Port Dieu (3)	ABIALB	0	1,40	1,15	16	0,80	120	690	770	535	66	DP,TN
AB7 Confolent Port Dieu (3)	QUEROB	0	1,80	1,90	17		20	490	600	410	***	TN
AB8 St Julien près Bort (1)	FAGSYL	0			16		320	440	600	410	***	JPM,TN
AB8 St Julien près Bort (1)	FAGSYL	0	1,80	1,90	12	0,50	20	490	600	410	42	TN
AB8 St Julien près Bort (2)	FAGSYL	0	2,10	1,90	12		440	520	600	260	78	JPM
AB9 Servières le Château (14)	BETALB	0	0,90	0,65	8		280	400	520	190	64	TN
AB10 Servières le Château (2)	CASSAT	0	2,00	1,80	10	0,60	340	405	520	190	65	TN
AB10 Servières le Château (1)	CASSAT	0	1,25	1,05	10		310	460	520	190	82	TN
AB10 Servières le Château (5)	BETALB	0	1,30	1,10	16		310	450	520	190	79	TN
AB10 Servières le Château (2)	BETALB	0			12		150	405	490	190	72	TN
AB10 Servières le Château (1)	PNSYL	0			14		20	710	740	535	85	JPM,TN
AB11 Confolent Port Dieu (2)	QUEROB	0	1,50	1,20	14	0,90	20	710	740	535	85	JPM,TN
AB11 Confolent Port Dieu (1)	QUEROB	0	1,90	1,50	17	0,50	1	670	740	535	85	JPM,TN
AB11 Confolent Port Dieu (1)	ABIALB	0	2,90	2,55	18	0,70	220	130	390	190	35	DP, JM
AB12 Argentat (3)	QUEROB	0	2,00	1,80	15	0,50	1	540	580	290	86	TN
AB14 Chalygnaç (2)	FAGSYL	0	2,20	1,90	11	0,75	90	380	473	164	70	TN
AB13 Monceaux/Dgne (2)	QUEROB	0	2,60	2,20	25		10	550	550	340	81	TB
AB16 Veyrières (1)	FAGSYL	0	0,00	0,00	12		330	280	380	160	55	BL,TN
AB18 Allasac (1)	CASSAT	0	1,80	1,15	23	0,85	90	430	540	340	45	BL,TN
AB18 Chalygnaç (3)	QUEROB	6	2,05	1,80	16	0,50	60	415	424	220	98	TN
AB19 Monceaux/Dgne (2)	PNSYL	0	0,80	0,70	13	0,90	80	420	424	220	98	TN
ABR St Julien près Bort (1)	FAGSYL	0						600	600	410	0	DP

Légende de l'annexe:
 colonne {1} numéro du couple, commune (nombre d'années d'occupation)
 colonne {2} essence de l'arbre porteur (abréviation du nom latin)
 colonne {3} circonférence, à la base de l'arbre porteur
 colonne {4} circonférence, à 1m20 du sol de l'arbre porteur
 colonne {5} distance de l'aire par rapport au tronc (en mètres)
 colonne {6} hauteur dans l'arbre (en mètres)

colonne {7} proportion par rapport à la taille de l'arbre
 colonne {8} orientation
 colonne {9} altitude de l'aire
 colonne {10} altitude de la rivière à la verticale de l'aire
 colonne {11} altitude du plateau
 colonne {12} proportion dans la pente
 colonne {13} observateurs (initiales)

Synthèse des observations du 01/03/2006 au 31/10/2006

David LABIDOIRE



Photos : R. Bussièrre

Barge à queue noire

Cette synthèse reprend les observations communiquées sur la liste de discussion obs-limousin, les actualités parues sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr) et par téléphone.

Cette synthèse est un condensé des données que j'ai volontairement mises en avant soit par la précocité, la rareté, le nombre, le lieu, l'altitude ; je remercie

tous les observateurs et je m'excuse auprès de ceux dont les observations ne sont pas citées ci-dessous. Je rappelle que les observations relèvent de la responsabilité de leurs auteurs.

On peut signaler un **Crabier chevelu** (23), **1 Oie rieuse** (87), **2 Tadornes de Belon** (87), nombreuses citations de **Sarcelles d'été**, **2 Nettes rousses** (23), **2 Harles piettes** (23), **1 Vautour fauve** (87) +2 (19), **1 Aigle royal** (87), **1 Faucon d'éléonore** (19), **5 Bécasseaux sanderling** (87), **des Avocettes** (19 + 23), **2 Martinets à ventre blanc** (19), **2 Gorgebleues** (23), **des Sizerins flammés** (23), chant du **Pouillot véloce ibérique** (87), **1 Merle à plastron** (87), un dortoir de **265 Grands Corbeaux** (23).



Photos : R. Bussièrre

Hirondelle de rivage



Photos : R. Bussièrre

Grande aigrette

Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>)	2	Barrage du Mas-Chaban	05/03	(16 - Massignac, LavJ)
	1	barrage de Lavaud	08/04	(87 - Videix, BusR)
	2	lac de Saint-Pardoux	09/09	(87 - VirA&MerC)
Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	1	Grand Etang	01/04	(87 - Azat-le-Ris, CavP)
	2	étang de la Pouge	21/04	(87 - Saint-Auvent, OIJ)
	22	étang des Landes	04/07	(23 - Lussat, ChaG)
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	2	étang des Landes	17/06	(23 - Lussat, DupE)
Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>)	3	Grand Etang	07/03	(87 - Azat-le-Ris, CavP)
	1	Neuvic	15/03	(19, BouH)
	1	étang de Murat	17/03	(87 - Saint-Léger-Magnazeix, LabA)
	5	étang des Landes	02/04	(23 - Lussat, PaiG&DupE)
	2	lac de Saint-Pardoux	14/09	(87, SchO)
	1	étang de Cherchaud	14/10	(87 - Saint-Yrieix-la-Perche, CelJ)
1	lac du Causse	26/10	(19 - Chasteaux, LabD)	
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	8	étang des Landes	14/04	(23 - Lussat, VirA)
	1	étang de Chabannes	30/06	(19 - Tarnac, BouH)
Crabier chevelu (<i>Ardeola ralloides</i>)	1	étang	16/09	(23 - Chambon-sur-Vouèze, DubP)
Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	Total de 31 observées au printemps en Limousin Total de 54 observées en migration post-nuptiale dont un groupe de 30 à Saint-Yrieix-la-Perche (87) le 11/09 et de 15 oiseaux à Flavignac le 26/08			
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	Total de 29 observées en migration pré-nuptiale dont 2 vues à Bétête (23) le 08/06 !!! Total de 39 observées en migration post-nuptiale dont 14 à 13 h et 7 à 17 h le 17/09 dans les monts d'Ayen (19)			
Oie cendrée (<i>Anser anser</i>)	4	Grand Etang	01/04	(87 - Azat-le-Ris, CavP)
Oie rieuse (<i>Anser albifrons</i>)	1	barrage du Mas-Chaban	05/03	(16 - Massignac, LavJ)
	1	barrage de Lavaud	26/03	(87 - Videix, BusR)
Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>)	2 en vol	butte de Frochet	15/10	(Bussièrre-Boffy, Dou A&C)
Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>)	2 couples	étang des Landes	17/06	(23 - Lussat, DupE)
Canard pilet (<i>Anas acuta</i>)	12	étang de Bournazel	04/03	(19 - Seilhac, ChaJ)
	70	barrage du Mas-Chaban	05/03	(16 - Massignac, LavJ)
	8	Grand Etang	05/03	(87 - Azat-le-Ris, FleL)
	54	barrage de Lavaud	23/03	(87 - Videix, LabA)

Canard souchet <i>(Anas clypeata)</i>	33	étang du Coiroux	16/03	(19 - Aubazine, MarP)
	14	lac du Causse	22/03	(19 - Chasteaux, DauR)
	32	barrage de Lavaud	23/03	(87 - Videix, LabA)
	30	étang	27/03	(87 - Cieux, SchO)
	1 couple	barrage de Lavaud	03/07	(87 - Videix, ChaG)
Canard siffleur <i>(Anas penelope)</i>	5	étang	03/03	(87 - Beaune-les-Mines, SchO)
	315	barrage du Mas-Chaban	05/03	(16 - Massignac, LavJ)
	28	étang	17/03	(19 - Seilhac, ChaJ)
	27	barrage de Lavaud	23/03	(87 - Videix, LabA)
	23	étang des Landes	25/03	(23 - Lussat, DesN)
	14	étang d'Aigueperse	01/04	(87 - Saint-Bonnet-Briance, MorS&HubP)
Canard colvert <i>(Anas platyrhynchos)</i>	650	étang des Landes	23/09	(23 - Lussat, GerK)
Sarcelle d'hiver <i>(Anas crecca)</i>	12	étang	03/03	(87 - Beaune-les-Mines, SchO)
	185	barrage du Mas-Chaban	05/03	(16 - Massignac-LavJ)
	4	vieil étang de Chabannes	06/06	(19 - Tarnac, BouH)
Sarcelle d'été <i>(Anas querquedula)</i>	3	étang	21/03	(19 - Saint-Viance, CreD)
	15	barrage de Lavaud	26/03	(87 - Videix, BusR)
	2	étang des Ages	01/04	(87 - I e Dorat, CavP)
	10	étang de la Ramade	02/04	(23 - Flayat, VarC)
	18	étang des Landes	02/04	(23 - Lussat, PaiG&DupE)
	6	lac de Vassivière	02/04	(87 - BouP)
1	étang de Razel	14/09	(19 - Pérols-sur-Vézère, DubY)	
Nette rousse <i>(Netta rufina)</i>	2	Étang des Landes	13/03	(23 - Lussat, RouJ)
	3	étang des Landes	25/03	(23 - Lussat, DesN)
Fuligule milouin <i>(Aythya ferina)</i>	10	étang	03/03	(87 - Beaune-les-Mines, SchO)
	12	étang des Landes	02/04	(23 - Lussat, PaiG&DupE)
Fuligule morillon <i>(Aythya fuligula)</i>	4	étang des Landes	02/04	(23 - Lussat, PaiG&DupE)
Harle piette <i>(Mergus albellus)</i>	2	étang des Landes	22/03	(19 - Lussat-RouJ)
Harle bièvre <i>(Mergus merganser)</i>	2	Grand Etang	04/03	(87 - Azat-le-Ris, CavP)
Vautour fauve <i>(Gyps fulvus)</i>	1	Lagraulière	01/05	(19 - ChaJ)
	2	Nougein	14/06	(87 - Marcillac-la-Croisille, ValA)
Bondrée apivore <i>(Pernis apivorus)</i>	1	Neuvic	10/03	(19 - Neuvic, DubY)
	31	Cessaguet	08/05	(87 - Flavignac, PreP)
	24	belvédère de Gratte-Bruyère	08/09	(19 - Sérandon, DubY)
	63	Cessaguet	17/09	(87 - Flavignac, PreP)

Balbusard pêcheur <i>(Pandion haliaetus)</i>	Total de 12 au printemps dont 2 le 09/03 à Flavignac Total de 30 à l'automne dont 3 en pêche au lac de Saint-Pardoux (87) le 13/09 , 1 en pêche sur la Vézère à Saint-Pantaléon-de-Larche (19) le 17/09 et 5 sur la journée à Folles (87) le 25/09			
Aigle royal <i>(Aquila chrysaetos)</i>	1	Saint-Jouvent	23/04	(87, EyrO)
Aigle botté <i>(Hieraetus pennatus)</i>	1	Bort-les-Orgues	24/03	(19, MarP)
	2 phase claire et sombre	Aubazine	28/05	(19, MarP)
Milan royal <i>(Milvus milvus)</i>	15	Neuvic	10/03	(19 - Neuvic, DubY)
	12	belvédère de Gratte-Bruyère	08/09	(19 - Sérandon, DubY)
Milan noir <i>(Milvus migrans)</i>	4	Lagarde-Enval	04/03	(19, Ffara77)
	60	Camps	01/08	(19 -)
Circaète Jean-le-Blanc <i>(Circus gallicus)</i>	1	Meymac	16/03	(19 - Meymac-VIRA&MERC)
Busard des roseaux <i>(Circus aeruginosus)</i>	1	étang des Landes	02/04	(23 - Lussat, PaiG&DupE)
	Plus de 30 observés à Cessaguet de Flavignac en migration post-nuptiale dont 11 oiseaux le 17/11			
Busard cendré <i>(Circus pygargus)</i>	1	lac	05/04	(19 - Neuvic, MorB&DubY)
Faucon pèlerin <i>(Falco peregrinus)</i>	3	belvédère de Gratte-Bruyère	08/09	(19 - Sérandon, DubY)
Faucon émerillon <i>(Falco pelegrinoides)</i>	1	Saint-Germain-les-Belles	02/03	(87, MorS)
	1	Le Chalard	09/01	(87, CelJ)
Faucon hobereau <i>(Falco subbuteo)</i>	2	Perpezac-le-Blanc	14/04	(19, LabD)
	1	Evaux-les-Bains	21/10	(23, DubP)
Faucon d'éléonore <i>(Falco eleonora)</i>	1 phase claire	cité universitaire de Neuvic	06/09	(19, DubY)
Caille des blés <i>(Coturnis coturnix)</i>	premier chant	Lanteuil	18/04	(19, CorA)
Râle d'eau <i>(Rallus aquaticus)</i>	1	lac du Causse	02/04	(19 - Chasteaux, FauB)
	1	étang de Chabannes	30/06	(19 - Tarnac, BouH)

Avocette élégante <i>(Recurvirostra avosetta)</i>	4 6	barrage étang des Landes	14/05 25/03	(19 - Bort-les-Orgues, DelJ) (23 - Lussat, DesN)
Grue cendrée <i>(Grus grus)</i>	9 posées 2 posées 2 19798	Etang des Landes étang de la Pouge étang Cessaguet	13/03 23/03 08/04 30/10	(23 - Lussat, RouJ) (87 - Saint-Auvent, LabA) (87 - Cieux, DouA&C) (87- Flavignac, VarJ&Pral&LabB)
Echasse blanche <i>(Himantopus himantopus)</i>	3 1 1	étang des Landes étang Baudy étang	14/04 09/04 24/07	(23 - Lussat, PaiG) (87 - Saint-Yrieix-la-Perche, CelJ) (23 - Rybérie, Budelière, DubP)
Oedicnème criard <i>(Burhinus oedicnemus)</i>	2	étang des Landes	23/05	(23 - Lussat, VirA)
Petit Gravelot <i>(Charadrius dubius)</i>	1 6 1 couple avec des jeunes	étang du Coiroux lac Saint-Brice	16/03 05/04 04/07	(19 - Aubazine, MarP) (19 - Neuvic-MorB&DubY) (87, LabB)
Grand Gravelot <i>(Charadrius hiaticula)</i>	1	lac de Saint-Pardoux	09/09	(87, VirA&MerC)
Pluvier doré <i>(Pluvialis apricaria)</i>	3 20 32 6	09/03 10/03 Javerdat Chabreyroux	Cessaguet Cessaguet 13/03 17/03	(87 - Flavignac, PreP) (87 - Flavignac, PreP) (87 - Javerdat, NauD) (87 - Oradour-Saint-Genest, CavP)
Vanneau huppé <i>(Vanellus vanellus)</i>	916 1	Cessaguet Beynat	09/03 20/06	(87 - Flavignac, PreP) (19, SouP)
Bécasseau sanderling <i>(Calidris alba)</i>	5	lac	10/09	(87 - Saint-Pardoux, CavP)
Bécasseau minute <i>(Calidris minuta)</i>	1	lac	09/09	(87 - Saint-Pardoux, VirA&MerC)
Bécasseau variable <i>(Calidris alpina)</i>	2 2	lac étang des Landes	10/09 13/09	(87 - Saint-Pardoux, CavP) (23 - Lussat, DupE)
Chevalier sylvain <i>(Tringa glareola)</i>	5	étang	08/04	(19 - Bonnefond, BouH)
Chevalier gambette <i>(Tringa totanus)</i>	10 1	étang de la Ramade lac	20/03 10/09	(23 - Flayat, GilB) (87 - Saint-Pardoux, CavP)
Chevalier arlequin <i>(Tringa erythropus)</i>	2	Saint-Germain-les-Belles	20/04	(87, MorS)

Chevalier aboyeur <i>(Tringa nebularia)</i>	2 4	lac lac	09/09 10/09	(87 - Saint-Pardoux, VirA&MerC) (87 - Saint-Pardoux-CavP)
Chevalier culblanc <i>(Tringa ochropus)</i>	1 3	Lussac-les-Eglises étang de Murat	25/10 17/03	(87, RogJ) (87 - Saint-Léger-Magnazeix, LabA)
Barge à queue noire <i>(Limosa limosa)</i>	1	étang des Landes	14/04	(23 - Lussat, PaiG)
Courlis cendré <i>(Numenius arquata)</i>	2 2	Chabreyroux lac	17/03 05/04	(87 - Oradour-Saint-Genest, CavP) (19 - Neuvic, DubY&MorB)
Bécasse des bois <i>(Scolopax rusticola)</i>	croule	mont Bessou	03/06	(19 - Meymac, DubY)
Bécassine des marais <i>(Gallinago gallinago)</i>	14 1	Flavignac Pensol	02/04 25/05	(87, PreP) (87, BouH)
Combattant varié <i>(Philomachus pugnax)</i>	1	lac de Saint-Pardoux	23/09	(87, DesF)
Mouette pygmée <i>(Larus minutus)</i>	2	étang des Landes	20/04	(23 - Lussat, PaiG)
Mouette rieuse <i>(Larus ridibundus)</i>	18 48 32	Nexon étang des Landes lac	04/03 02/04 09/04	(87, NauD) (23 - Lussat, PaiG&DupE) (19 - Neuvic, BouH)
Goéland leucophée <i>(Larus cachinnans)</i>	1	lac	09/04	(19 - Neuvic, BouH)
Goéland brun <i>(Larus fuscus)</i>	1	lac	05/04	(19 - Neuvic, DubY&MorB)
Sterne caugek <i>(Sterna sandvicensis)</i>	1	lac	17/05	(19 - Neuvic, DubY)
Sterne pierregarin <i>(Sterna hirundo)</i>	1 2 2	lac étang des Landes lac de Lavaud	17/05 17/06 03/07	(19 - Neuvic, DubY) (23 - Lussat-DupE) (87 - Videix, ChaG)
Guifette noire <i>(Chlidonias niger)</i>	3 2 4 1	lac lac étang du Coiroux étang de la Ramade	09/04 09/09 22/05 21/08	(19 - Neuvic, BouH) (87 - Saint-Pardoux-VirA&MerC) (19 - Aubazine, MarP) (23 - Flayat, LerT)
Guifette moustac <i>(Chlidonias hybridus)</i>	6 12 1 1	étang des Landes barrage de Lavaud Pompadour étang des Landes	14/04 22/04 27/04 04/07	(23 - Lussat, VirA) (87 - Videix, BusR) (19, CelJ) (23 - Lussat, ChaG)

Pigeon colombin (<i>Columba oenas</i>)	1 couple	étang des Oussines	05/05	(19 - Saint-Merd-les-Oussines, BouH)
Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	dortoir de 5 000 2 sites sont suivis régulièrement à l'automne : Féniers en haute Creuse par Dominique Albessard : max le 28/10 : 89 000 palombes Cessaguet de Flavignac (87) par Patrick Précigout et Jean-Louis Vareille : max le 25/10 : 10 4521 palombes et total > à 350 000 en migration post nuptial	à Genuouillac	07/03	(23, NauP)
Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	1	Saint-Aulaire	19/04	(19, CreD)
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	premier chant 1 nourri par des Rougegorges	Turenne Aubazine	15/03 17/05	(19, DauR) (19, MarP)
Hibou moyen Duc (<i>Asio otus</i>)	parade d'un couple 1 posé sur un fil électrique	lac du Causse tourbière du Longeyroux	22/03 07/08	(19 - Chasteaux, FauB) (19, ChaG)
Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	premier chant premier chant 1	Châlus Donzenac le Dorat	18/03 18/03 17/09	(8, CouC) (19, ChaJ) (87, CavP)
Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)	2 50	Perpezac le Blanc Evau-les-Bains	01/05 21/05	(19, FauB) (23, DubP)
Pic mar (<i>Dendrocops medius</i>)	nidification dans un bouleau	Vaulry	25/05	(87, BouH)
Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)	1 1 1	Saint-Aulaire Saint-Yriex Saint-Junien	04/04 04/04 04/04	(19, FauB) (87 - Saint-Yrieix-la-Perche, CelJ) (8, DouA&C)
Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)	175 baguées	Peyrilhac	nuit du 27/10 & 28/10	(87, BouP)
Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>)	première 4 (20 trous)	Folles Saint-Brice	13/03 04/07	(87, VinS) (87, LabB)
Hirondelle de rochers (<i>Ptyonoprogne rupestris</i>)	7	Cornil	18/10	(19, MarP)
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	la première vue 1	Brignac-la-Plaine (19) Cessaguet	08/03 22/10	(19, FauC) (87 - Flavignac, PreP)
Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)	2	Aixe-sur-Vienne	21/03	(87, PreP)

Martinet noir (<i>Apus Apus</i>)	les premiers Les premiers 1 Le dernier	Limoges Tulle Cessaguet Cessaguet	14/04 14/04 20/10 24/10	(87, VirA&DumA) (19, SouP) (87 - Flavignac, PreP) (87 - Flavignac, PreP)
Martinet à ventre blanc (<i>Apus melba</i>)	2	Neuvic	13/05	(19, DubY)
Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)	1 chante	étang du Coiroux	16/03	(19 - Aubazine, VirA&MerC)
Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>)	chant	Cieux	27/03	(87 - Cieux, RogJ)
Pipit spioncelle (<i>Anthus spinoletta</i>)	4 6	Neuvic étang des Landes	08/03 04/07	(19 - Neuvic, DubY) (23 - Lussat, ChaG)
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	1 26 110 dont 1 feldegg	lac du Causse lac lac de Saint-Pardoux	02/04 05/04 17/09	(19 - Chasteaux, MorS&HubP) (19 - Neuvic, MorB&DubY) (87, PreP)
Bergeronnette de Yarrell (<i>Motacilla alba yarrellii</i>)	1	Neuvic	08/03	(19 - Neuvic, DubY)
Rosignol philomèle (<i>Luscinia megarynchos</i>)	premier chant premier chant bis	Limoges Lagraulière	02/04 02/04	(87, VirA) (19, ChaJ)
Gorgebleue à miroir blanc (<i>Luscinia svecica cyaneacula</i>)	2	étang des Landes	23/09	(23 - Lussat, GerK)
Rougequeue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)	le premier	Limoges	29/03	(87, VirA)
Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	premier chant	Aixe	14/03	(87 - Aixe-sur-Vienne, PreP)
Traquet motteux (<i>Denanthe oenanthe</i>)	5 1 2	Aubazine hôtel de région aéroport de Bellegarde	13/05 18/09 02/10	(19, MarP) (87 - Limoges, BarP) (87 - Verneuil-sur-Vienne, VirA)
Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>)	1 1	barrage de Lavaud aéroport de Bellegarde	26/03 25/08	(87 - Videix-BusR) (87 - VirA)
Merle à plastron (<i>Turdus torquatus</i>)	1	lande de St Laurent	31/03	(87 - La Roche-l'Abeille, LabA)
Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>)	1 trouvé mort	Isle	11/08	(87, BouP)

Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	chant 1 nid avec jeunes détruit par le piétinement des vaches 2 juvéniles	Mézière-sur-Issoire étang de la Ramade	20/05 14/08	(87, LabB) (23 - Flayat, LerT)
Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>)	1 chante 1 chante 1	belvédère de Gratte-Bruyère Mèzières-sur-Issoire étang des Landes	28/04 20/05 26/08	(19 - Sérandon, CavP) (87, LabB) (23 - Lussat, DubP)
Locustelle luscinoïde (<i>Locustella luscinoïdes</i>)	chant	Bussière-Boffy	09/04	(87, DouA&C)
Rousserole turdoïde (<i>Acrocephalus arundinaceus</i>)	1	étang des Landes	11/05	(23 - Lussat, DesF)
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	premier chant	Sajueix	14/03	(19 - Voutezac, FacP)
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	2	Flavignac	02/04	(87, PreP)
Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)		Chabreyroux	01/04	(87 - Oradour-Saint-Genest, CavP)
Hypolaïs polyglotte (<i>Hippolaïs polyglotta</i>)	1	Bessines	06/04	(87, SotJ)
Pouillot siffleur (<i>Phylloscopus sibilatrix</i>)	chant	26/03	barrage de Lavaud	(87 - Videix, BusR)
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	premier chant	Mansac	10/03	(19, LabD)
Pouillot véloce ibérique (<i>phylloscopus ibericus</i>)	1 mâle chanteur	île de Navière	20/06	(87 - Chailac, DouA&C) voir article EPOPS 70
Pouillot de Bonelli (<i>Phylloscopus bonelli</i>)	chant	Coussac	01/04	(87 - Coussac-Bonneval, MarP)
Gobemouche noir (<i>Ficedula hypoleuca</i>)	1 1	Collonges Folles	10/04 29/05	(19 - Collonges-la-Rouge, ChaJ) (87, VinS)
Mésange boréale (<i>Parus montanus</i>)	parade 2	lac de Vassivière forêt de la Cubessee	02/04 24/06	(87 - Vassivière, BouP) (19, BouH)
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	1	Sadroc	24/04	(19 - Sadroc, CorA)

Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>)	1 1 couple 1 nourrissant	étang de la Pouge Lavaud Curemonte	21/04 19/06 11/07	(87 - Saint-Auvent, PreP) (23 - Fursac-GerK) (19, MarP)
Corbeau freux (<i>Corvus frugilegus</i>)	2 couples nicheurs	Glane	04/04	(87, DouA&C)
Grand corbeau (<i>Corvus corax</i>)	265	mont Vareyron	04/06	(19 - Eygurande, DouA&C) voir article EPOPS
Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)	premier chant	Aubazine	17/04	(19, MarP)
Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)	1 chante	Limoges	28/06	(87, VirA)
Moineau soulcie (<i>Petronia petronia</i>)	2	Chasteaux	09/05	(19, DubY)
Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	premier chant	Folles	13/03	(87, VinS)
Sizerin flammé (<i>Carduelis flammea</i>)	quelques individus	Saint-Vaury	17/10	(23, VinE)
Bruant proyer (<i>Miliaria calandra</i>)	1	Mézière-sur-Issoire	20/05	(87, LabB)
Bruant fou (<i>Emberiza cia</i>)	2 1 adulte nourrit 1 jeune 1 couple	la roche de Fraysse Compreignac source de la Vienne	11/03 28/06 24/06	(19 - Seilhac, MarP) (87, HubP) (19, BouH)

Observateurs :

Albessard Dominique (AlbD), Barry Philippe (BarP), Bosredon Adrien (BosA), Boulesteix Pascal (BouP), Bourdin Hugo (BouH), Bussière Raphael (BusR), Cavalin Pascal (CavP), Célérier Jean-Michel (CelJ), Chassagnard Gaston (ChaG), Chastanet Jean-Marie (ChaJ), Claverie André(ClaA), Coriveau André(CorA), Couartou Christian(CouC), Crémoux Danielle (Créd), Desage Fabrice (DesF), Dauriac Roger (DauR), Deschaume N. (DesN), Doucelin Annick&Christian (DouA&C), Duboc Pascal (DubP), Dubois Yves (DubY), Dumètre Aurélien (DumA), Dupoux Etienne (DupE), Escanez Grégory (EscG), Eyraud Olivier (EyrO), Facquet Philippe (FacP), Falabrégue Y (FaLY), Faurie Bernard (FauB), Faurie Catie (FauC), Geneste Guillaume (GenG), Gilbert B. (GilB), Guerbaa Karim (GueK), Hubert Philippe (HubP), Hippolyte S (HypS), Joffre Pierre (JofPi),

Joffre Patrick (JofPa), Labidoire Bruno (LabB), Labidoire David (LabD), Labidoire Guy (LabG), Labrousse Arnaud (LabA), Leroy Thierry (LerT), Lavaud J. (LavJ), Marthon Pierre (MarP), Mercier Christophe (MerC), Morelon Stéphane (MorS), Moreau Bastien (MorB), Moron Nicolas (MorN), Mosse Johan (MosJ), Naudon David (NauD), Nauron Pascal (NauP), Nedellec S (NedS), Nicaud Josette (NicJ), Ollier Jean- Pierre (OIJ), Pallier Gilles (PalG), Pradier Isabelle (Pral), Précigout Patrick (PreP), Roger Jérôme (RogJ), RoussetJ (RouJ), Sanchez J (SanJ), Sautour Jean-Christophe (SauJ), Schiltz Olivier (SchO), Sottier Jérôme (SotJ), Soulier Pierre (SouP), Toulhère Jean-Michel (TeuJ), Valade André (ValA), Vareille Jean Louis(VarJ), Variéras Christian (VarC), Vincent Emmanuel (VinE), Vincent Sylvain (SylV), Virondeau Anthony (VirA).



Lu dans les revues

Bruno LABIDOIRE

Déjà 25 ans d'études des migrations au col d'Organbidexka.

Lu dans *Organbidexka Col Libre*, bulletin N° 50, Mai 2006.

D'après un article de Jean-Paul Urcun. **Vingt cinq saisons de programme Transpyr : état des lieux. 4 pages.**

Transpyr est le programme d'étude des migrations d'oiseaux dans les Pyrénées. Depuis 25 ans le col d'Organbidexka est occupé chaque année entre le 15 juillet et le 15 novembre par une poignée d'ornithologues qui passent leurs journées à compter les migrants. Depuis 1988, deux nouveaux sites sont suivis : Lindux et Lizzarieta.

OCL cherche chaque année de nouveaux observateurs, alors, avis aux amateurs. Vous serez séduits par les sites et par un spectacle impressionnant, notamment par le passage des milans noirs, plus de 25 000 en 2005 !

Voici l'évolution des effectifs migrants en général pour le seul col d'Organbidexka.

Augmentation importante des effectifs (par ordre décroissant du pourcentage de progression sur les 25 ans)

Grand cormoran : une centaine dans les années 1980, environ 2 000 en 2005. La progression est très régulière. La

forte augmentation débute en 1990.

Cigogne blanche : moins de 50 dans les années 1980, plus de 450 en 2005.

Cigogne noire : moins de 100 dans les années 1980, presque 600 en 2005.

Milan noir : record de progression des effectifs, moins de 5 000 au milieu des années 80, plus de 20 000 dans les années 2000.

Grue cendrée : les fluctuations peuvent être grandes entre les années mais globalement la tendance à l'augmentation est marquée. Plus de 50 000 individus aujourd'hui pour les trois cols alors qu'elles n'étaient que 30 000 dans les années 1990.

Balbusard pêcheur : progression spectaculaire, environ 60 dans les années 80 et entre 140 et 200 dans les années 2000.

Circaète Jean-le-blanc : de 80 à plus de 140 par an pour les mêmes années. Il s'agit pour la majorité d'oiseaux originaires du grand sud-ouest de la France.

Epervier d'Europe : de 200 à 400.

Busard des roseaux : grande variabilité d'une année à l'autre, 250 en 2005, la progression est de l'ordre de 45 % par rapport aux années 1980.

Baisse marquée des effectifs (par ordre décroissant du pourcentage de baisse sur les 25 ans)

Buse variable : baisse spectaculaire de ces migrants originaires du nord de l'Europe, on est passé de 350 dans les années 1980 à une centaine aujourd'hui. Dans le même temps 20 fois moins de buses passent le détroit de Gibraltar ! Elles doivent hiverner au nord des Pyrénées.

Faucon crécerelle : la baisse est très importante, plus de 190 dans les années 1980 puis une chute des effectifs au milieu des années 1990, aujourd'hui c'est moins de 80 pour la plupart des années. A Gibraltar les effectifs ont été divisés par 100 en 30 ans !

Milan royal : baisse inquiétante des effectifs sans que l'on trouve d'effectifs suffisants en hivernage au nord des Pyrénées qui viendraient contrebalancer cette chute. L'espèce est le sujet de toutes les attentions de la part de la communauté ornithologique. Nombre de migrants divisé par deux à Organbi. avec moins de 2 500 individus en 2005.

Busard Saint-Martin : baisse modérée sur les 25 ans et les effectifs sont extrêmement fluctuants d'une année à l'autre. Environ 80 par an ces dernières années mais moins de 50 en 2003. On atteignait plus de 100 oiseaux à la fin des années 1980.

Pour d'autres espèces de rapaces les chiffres ne montrent pas de modifications sensibles ou alors une variabilité inter-annuelle si grande que les résultats

sont difficiles à interpréter. C'est le cas de la Bondrée apivore (11 000 en moyenne) plutôt en baisse, du Faucon hobereau (45 en moyenne) qui est stable, de l'Aigle botté (environ 100 en 2005) qui semble en légère hausse et du Faucon émerillon (autour de 30) dont les effectifs tendent aussi à augmenter.

Le renforcement des populations d'Outardes canepetières dans les plaines cultivées.

Lu dans *l'Oiseau magazine*, N° 83, été 2006.

D'après un article de Christophe Jolivet. **Les Outardes canepetières vont-elles disparaître de nos plaines cultivées ? p 44-53.**

Les populations françaises d'Outardes canepetières peuvent être classées en deux groupes : les outardes migratrices des plaines cultivées et les sédentaires des régions méditerranéennes. L'effectif global de l'espèce est en très forte baisse, il est passé de 6 800 mâles chanteurs en 1980 à environ 1 550 mâles en 2004 (date de la dernière enquête nationale). 77 % de l'effectif sont localisés dans les régions méditerranéennes avec deux principaux bastions : la Crau (500 à 600 mâles) et le Languedoc-Roussillon (500) en particulier dans les Costières-Vistrenque. Ces populations sont stables ou en hausse alors que dans le reste de la France (dans les plaines cultivées) les effectifs s'effondrent. La région Poitou - Charente qui accueille encore 300 mâles chanteurs a vu sa population baisser de 25 % depuis l'an 2000. Les outardes ont disparu d'Ile de France, d'Auvergne ou d'Alsace... Un seul site avec 20 chanteurs est connu dans les Pays de la Loire.

Les mesures de restauration de leurs habitats entamées dès 1994 n'ont pas

permis d'enrayer le déclin. Il s'agissait par exemple de conserver des herbages ou des luzernières et de retarder la fauche. En 2002, la LPO, le Museum National d'Histoire Naturelle et le CNRS de Chizé (Deux-Sèvres) ont fait une étude pour évaluer la faisabilité et la pertinence d'un renforcement des populations. Il est apparu urgent de renforcer les effectifs car les Outardes subissent de fortes pertes au moment de la couvaison et dans les premiers jours de l'élevage des poussins. En effet 50 % des nids sont détruits par les engins agricoles et un poussin sur deux meurt de faim avant 7 jours car les adultes ne parviennent pas à leur trouver suffisamment de nourriture.

Entre 2003 et 2006 11 zones de protection spéciales ont été désignées, soit une surface de 200 000 hectares, un centre d'élevage a vu le jour sur la commune de Sainte-Blandine dans les Deux -Sèvres. Les œufs menacés de destruction sont récupérés, les poussins élevés puis lâchés en fin d'été.

Une vingtaine d'outardes équipées de balises Argos ou d'émetteurs ont été relâchées en 2005 au sud-est de Niort. Une a hiverné au Portugal, 2 en Espagne et 2 sur la Côte Atlantique. Trois sont revenues au printemps 2006 sur leur site de lâcher. Ces lâchers vont être renforcés dans les années à venir mais sans changement des pratiques agricoles il est évident que ce sera difficile voire impossible de restaurer les populations.

Les dernières nouvelles des oiseaux nicheurs les plus rares de France.

Lu dans *Ornithos*, N° 13-4 et 13-5, 2006. D'après un article de Julie Riegel et les coordinateurs-espèces : les oiseaux rares et menacés en France en 2003 et 2004, p 209-237. D'après une note de Mays, Durand et Gomez, première nidification de Puffin cendré sur la façade atlantique française, p 316-319 et une note de Kayser, Gauthier-Clerc, Paz, Ballesteros, Baudouin et Petit, nouveaux cas de nidification de l'Ibis falcinelle en Camargue en 2006, p 322-325.

Commençons d'abord par les mauvaises nouvelles. Depuis 5 ans trois espèces ne fournissent plus d'indices de nidification en France : le Grèbe jougris, le Pluvier guignard et le Traquet rieur.

D'autres ont un statut très précaire comme la Marouette poussin et la Marouette de Baillon (un seul contact en 2003 avec un nid garni en Camargue) ainsi que le Harle huppé nicheur aux îles Chausey, dans la Manche (une seule famille entre 2001 et 2004). Le canard pilet n'est plus observé en nidification depuis 2002.

Le Roselin cramoiisi n'est plus contacté dans le Jura mais des mâles ont été entendus dans le Nord- Pas-de-Calais et en Franche-Comté, soit 7 mâles mais aucune preuve de reproduction en 2004. La Pie grièche à poitrine rose a atteint ses plus faibles effectifs depuis 10 ans, seulement 18 couples en 2004. La minuscule population de Bruant méla-

nocéphale en région PACA (2 secteurs connus) ne montre pas de progression, 6 ou 7 chanteurs, certains sites ont même été désertés. Le Goéland cendré a sa population qui n'augmente pas non plus (18-19 couples).

Les bonnes nouvelles, ce sont d'abord les nouvelles installations ou les réapparitions. Tout d'abord dans le massif du Jura (Franche-Comté) : l'Aigle pomarin niche depuis 2003 ainsi que le Pic tridactyle (2-3 couples). Ce pic est aussi présent dans les Alpes mais les ornithologues n'ont aucune connaissance précise sur sa répartition. Le Combattant varié niche aux abords du lac de Grand lieu en Loire-Atlantique depuis 2003.

La Sterne arctique est découverte en 2004 dans des marais salants en Loire-

Atlantique, le Puffin cendré (sous-espèce méditerranéenne) niche de façon certaine depuis 2006 à proximité du bassin d'Arcachon en Gironde. Quatorze couples d'Ibis falcinelles se sont reproduits en 2006 dans une grande héronnière de Camargue.

D'autres espèces un peu mieux installées mais encore très rares ont une évolution positive. Il s'agit du Balbuzard pêcheur (48 couples), du Gypaète barbu (40 couples), de l'Erismature rousse (26 à 39 couples), du Pingouin Torda (30 couples), de l'Aigle de Bonelli (28 couples), de l'Elanion blanc (15 couples), du Vautour moine (14 couples) et de la Cigogne noire (12 à 20 couples).

Bien d'autres espèces ont un statut précaire mais je me suis contenté de vous donner les estimations pour celles de moins de 50 couples estimés.



Vanneau huppé

photo H. Bussière

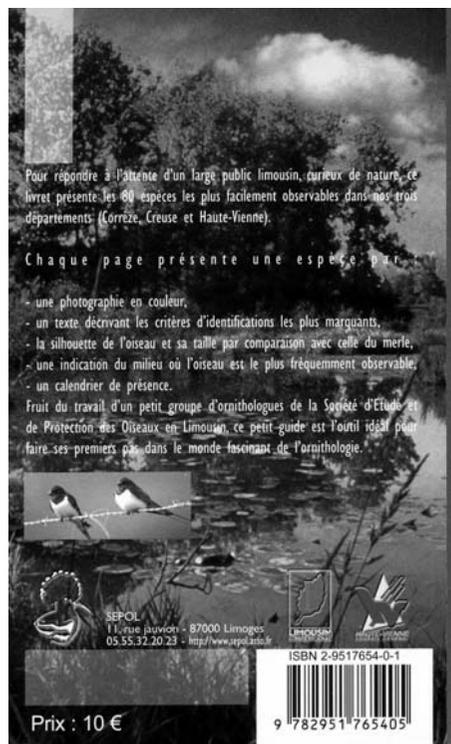
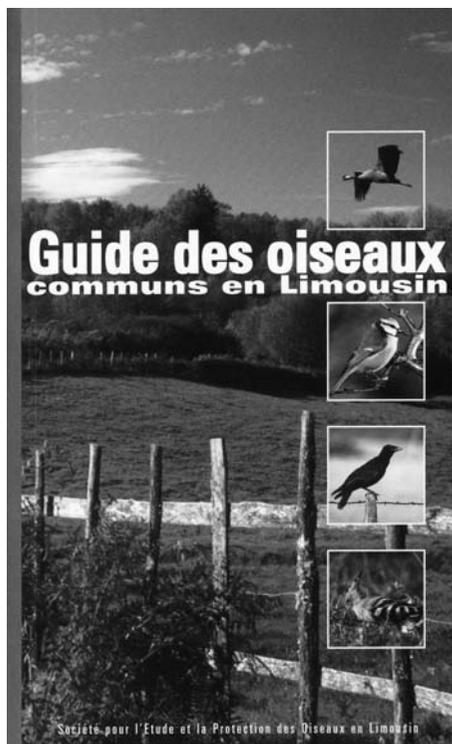


A mettre entre toutes les mains !

Avec le printemps qui s'annonce, c'est l'occasion de découvrir les oiseaux de la région. Rappelons que la SEPOL a édité un ouvrage d'initiation sur les espèces communes du Limousin, richement documenté et illustré.

Cet ouvrage est disponible dans de nombreux points de vente de la région mais aussi au local de la SEPOL, Maison de la Nature, 11 rue Jauvion à Limoges (téléphone 05 55 32 20 23).

Le prix de vente public de l'ouvrage est de 10 €.



CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

EpopS est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer. (en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegorge4.XLS

Une page EpopS = 14.8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm).

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.